

16364

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU FINISTÈRE

CATALOGUE

DU

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

ET DU

MUSÉE DES ANCIENS COSTUMES BRETONS

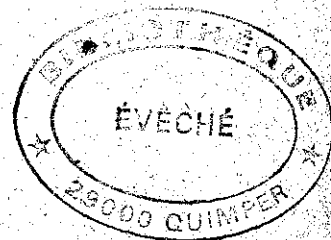
DE LA

VILLE DE QUIMPER

fb

n

Quin



QUIMPER

IMPRIMERIE COTONNEC — A. LEPRINCE, SUCC^r PLACE SAINT-CORENTIN, 54
1901.

Dans cette nouvelle édition du Catalogue du Musée archéologique départemental du Finistère nous avons suivi le classement établi par nos prédécesseurs et nous avons reproduit les intéressantes annotations de l'auteur de la première édition, publiée en 1885, le regretté M. Serret, vice-président de la Société archéologique du Finistère ; les quelques notes que nous avons jointes à la mention des objets entrés au Musée depuis 1885 sont pour la plupart empruntées aux publications de la Société archéologique.

H. B. R.



NOTICE SUR LE MUSÉE

Le département du Finistère est, avec le Morbihan, sans contredit, le plus riche en monuments mégalithiques. L'archéologue rencontre, presque à chaque pas, soit dans l'intérieur des terres, soit sur ses côtes, souvent battue par une mer démontée, des vestiges des temps les plus reculés.

On a fouillé les tumulus, interrogé les menhirs. On a cherché à leur arracher le secret de cette civilisation perdue dans la nuit des âges. Dans cette poursuite à la recherche de l'homme primitif, de ses habitudes, de ses mœurs, si le savant n'a pas toujours vu le succès couronner ses efforts, son travail n'a pas été cependant sans produire d'heureux résultats.

Les découvertes et les observations anthropologiques de MM. de Quatrefages, Broca, Bertrand, de Mortillet..., sont venues confirmer certaines théories, détruire plus d'un préjugé. L'archéologie, qui jadis était considérée comme une chose curieuse, n'ayant d'intérêt que pour un petit nombre de privilégiés, est devenue une science presque positive, bien que beaucoup d'incertitudes subsistent encore, surtout en ce qui concerne l'archéologie celtique (1).

La part que le Musée de Quimper apporte à ces investigations consiste dans un ensemble de fouilles et de recherches que nous nous sommes efforcés de classer de façon à rendre plus facile leur application aux études théoriques et pratiques.

La Société archéologique du Finistère date de 1845. Son fondateur et en même temps son premier président fut M. le comte Aymar de Blois.

La nouvelle Société avait à peine un an d'existence qu'elle demanda la création d'un Musée départemental, ou tout au moins un local affecté au dépôt des objets d'antiquité du département trouvés dans les fouilles faites par la Société, et destiné à recevoir également les nombreux dons volontaires dus à la générosité des particuliers.

Au premier étage du Collège de Quimper, la municipalité

(1) *Rapport sur les Progrès de l'anthropologie*, par M. DE QUATREFAGES, Paris, 1867.

fit aménager une salle vacante, qu'elle mit à la disposition de la Société, pour y installer ses collections.

La Société était en pleine prospérité, lorsque sa chute fut amenée par un arrêté ministériel du 12 avril 1859, qui ordonna la dissolution de l'Association Bretonne.

Un département si riche en antiquités de tout genre, et dans lequel les études archéologiques ont toujours été en honneur, ne pouvait rester sans une réunion qui groupât périodiquement les hommes d'étude disséminés dans ses cinq arrondissements.

M. le baron Richard, alors Préfet du Finistère, entrant dans ces vues, proposa au Conseil général, le 10 avril 1862, la création d'un Musée départemental d'archéologie et la formation d'une commission chargée de signaler les monuments et les antiquités de diverse nature existant dans le département. Cette pensée fut accueillie avec faveur et le Conseil général acheta la vieille abbaye de Kerlot, pour y loger le Musée.

A peine cette acquisition était-elle faite, que M. le comte de Silguy léguait à la ville de Quimper toute sa remarquable collection de gravures, tableaux et livres rares, à la condition pour cette dernière de construire un Musée où elle serait déposée et classée.

Cette volonté fut remplie par la création du Musée actuel, érigé sur le plan de M. Bigot, père.

Enfin, en 1873, après une réunion des membres de l'ancienne Association, un règlement fut adopté, et la Société archéologique fut reconstituée.

L'Administration de la ville mit deux salles du nouveau Musée, qu'elle venait de faire construire, à la disposition du département pour recevoir les collections du Musée.

La Société archéologique n'a jamais cessé de s'intéresser et de contribuer largement au développement du Musée. Les présidents de la Société ont été depuis 1873 MM. le comte de Blois ; le comte de Carné, membre de l'Académie française ; le vicomte de la Villemarqué, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; le baron Halna du Fretay ; J. Lemoine, archiviste du Finistère ; P. du Châtelier.

MODE DE CLASSEMENT

Un Catalogue ne doit pas être fait uniquement au point de vue des savants, il doit aussi aider et faciliter le travail des personnes peu initiées au genre d'études auquel il s'applique. Aussi avons-nous cherché à dresser, non une énumération sèche d'objets divers, mais un inventaire aussi exact que possible, mentionnant la provenance et les dimensions des pièces les plus remarquables. Des planches placées à la fin du volume représentent les types principaux des objets désignés dans le Catalogue ; nous indiquons aussi les divers ouvrages à consulter, pour les personnes qui voudraient se livrer à des études sérieuses et plus approfondies sur la matière.

Le Musée archéologique se compose de deux salles.

PREMIÈRE SALLE.

La première salle renferme les objets de l'âge de la pierre, du bronze et ceux de l'époque gallo-romaine.

Tous les objets trouvés dans une même fouille sont placés ensemble ; le changement de couleur des étiquettes indique des fouilles différentes.

Le mode de classification que nous avons suivi est celui de M. G. de Mortillet, dont la compétence en cette matière est incontestée. C'est lui qui fut chargé de classer le préhistorique, à l'Exposition universelle de 1867, et d'organiser les riches collections du Musée de Saint-Germain ; nous ne pouvons prendre un meilleur guide.

DEUXIÈME SALLE.

La deuxième salle renferme des objets du Moyen-Age, de la Renaissance et différentes pièces exotiques. Une lettre placée devant chaque numéro indique la nature de l'objet.

Cette salle est surtout intéressante par une collection de meubles et d'outils spécialement en usage en Basse-Bretagne et forme le complément du Musée des costumes.

Tel est le Musée de Quimper. Bien que de fondation récente, il n'en présente pas moins un ensemble remarquable, qui s'augmente chaque jour, et dont un des principaux mérites est d'être en majeure partie de provenance locale.

VITRINE A

La partie supérieure de cette vitrine est consacrée à l'exposition des dons faits au Musée. On y reçoit également les dépôts volontaires confiés temporairement.

MÉDAILLIER.

Le Médaillier du Musée de Quimper possède plus de 2.000 pièces provenant de dons, d'achats et de trouvailles faites dans des fouilles exécutées dans le département.

Cette collection comprend actuellement en or, argent et bronze :

MONNAIES GAULOISES.

— GRECQUES.

— ROMAINES.

— BRETONNES.

— FRANÇAISES.

— BARONNIALES.

— ÉTRANGÈRES.

JETONS.

MÉDAILLES.

PIÈCES NON CLASSÉES.

En raison de leur importance, les collections numismatiques feront l'objet d'un catalogue spécial.

VITRINE B

AGE DE LA PIERRE TAILLÉE.

Étiquettes blanches (Objets de provenances diverses).

Thenay, près Pontlevoy (Loir-et-Cher).

1-26. — SILEX de formes et de dimensions différentes. Ces silex se rapportent à la question de l'homme tertiaire,

discutée à Paris, en 1867, au Congrès d'anthropologie, où M. l'abbé Bourgeois a présenté des silex taillés du tertiaire moyen. (*Musée préhist.*, par M. DE MORTILLET. Le journal *L'Homme*, revue des sciences anthropologiques, donne des détails, p. 545, sur une excursion faite à Pontlevoy).

(Don de M. LE GOARANT DE TROMELIN).

Saint-Acheul (Somme).

La découverte, en 1836, de haches en pierres, par M. Boucher de Perthes, fut un nouveau point de départ d'études préhistoriques sérieuses. Le nom d'Acheuléen fut même donné à une époque de la période paléolithique ; mais, une station plus pure ayant été découverte à Chelles (Seine-et-Marne), on y substitua le nom de Chelléen. Cette époque est surtout caractérisée par un instrument en silex appelé *Coup de poing*, réunissant à lui seul tout l'outillage de l'époque, et qui servait à scier, percer, tailler. (*Musée préhist.*, par G. DE MORTILLET, pl. VI).

27. — COUP DE POING EN SILEX, percé d'un trou naturel. — Les échantillons de cette époque, percés d'un trou, ne sont pas rares.

28-34. — INSTRUMENTS de diverses grandeurs, en silex. — (Consulter ZABOROWSKI, *L'Homme préhistorique*, p. 22 et 47. — *L'Homme*, journal des sciences anthropologiques. Année 1885, p. 65 et 274).

35. — SILEX ayant subi l'action du feu. A la page 545, le journal *L'Homme* donne d'intéressants détails sur l'action du feu sur les silex.

(Don de MM. H. et J. DE MORGAN).

Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).

36. — NUCLEUS en silex blond pyromaque. (Voir l'étude de M. DE COUGNY sur l'atelier du Grand-Pressigny. — De CAUMONT, *Bulletin monum.*, t. XI, an. 1869, p. 291. — MORTILLET, *Musée préhist.*, pl. XXXII).

Grotte du Chaffond, commune de Savigné (Vienne)

37. — RACLOIR.

38. — COUTEAU, provenance inconnue (Touraine).

39. — COUTEAU —

40. — POINÇON —

41. — COUTEAU —

42. — HACHE POLIE —

(Ces quatre derniers objets, de provenance inconnue, ont été donnés par M. GUYHOT).

Tous les silex du n° 43 à 162 proviennent de divers ateliers de la Seine-Inférieure. Ils ont été donnés au Musée par MM. H. et J. DE MORGAN. (Consulter la carte préhistorique de la Seine-Inférieure, par M. LÉON DE VESLY).

Champ des Marettes (commune de Londinières).

43-44. — HACHES POLIES, trouvées en 1874.

45-46. — — — 1875.

M. l'abbé Cochet a publié une note sur l'atelier de Londinières. — (*La Seine-Inférieure hist. et arch.*, p. 527).

Canton de Darnetal (près Rouen).

47-48. — TRANCHET TRIANGULAIRE, trouvé en 1873, dans la carrière de Labretèque, à Saint-Léger (Seine-Inférieure), à 3 mètres de profondeur.

49. — TRANCHET, trouvé à Saint-Léger, en 1872, à 1 m. 50 de profondeur.

50. — TRANCHET, trouvé à Roncherolles, en 1870.

51. — POINTE, trouvée à Saint-Léger, en 1872, à 3 mètres de profondeur.

52. — COUTEAU, trouvé à Saint-Léger, en 1871, à 3 mètres de profondeur.

53. — COUTEAU, trouvé à Saint-Léger, en 1872, à 4 mètres de profondeur.

54. — HACHE POLIE, trouvée à Saint-Léger, en 1873. — (Voir *La Seine-Inférieure hist. et arch.*, p. 206).

Pont de Sommery.

55. — HACHE POLIE, trouvée en 1874. — (*La Seine-Inférieure hist. et arch.*, p. 526).

Sainte-Geneviève-en-Bray.

56. — HACHE, trouvée en 1875.
57. — COUTEAU —
58. — GRATTOIR —
59. — COUTEAU, trouvé en 1875, dans la rivière de Canche, près Sainte-Geneviève. — *La (Seine-Inférieure hist. et arch.*, p. 526).

Ménésnil-Bénard (canton de Saint-Saëns).

60. — DISQUE EN SILEX, trouvé en 1865.
61. — INSTRUMENT DE L'ÉPOQUE CHELLÉENNE. — (*Normandie hist.*, p. 518).

Moumesnil (canton de Bellecombe).

62. — GRATTOIR, trouvé à la surface du sol.
63. — POINTE, trouvée au bas de la côte des Mesnils, près de Val-Gill, en 1864. — (*Normandie hist.*, p. 270).

Bacouel.

64. — POINTE, trouvée en 1868.

Campigny (rive gauche de la Risle).

65. — PERCUTEUR.
66-68. — NUCLEI.
69-70. — PERCUTEURS.
73-79. — POINTES.
80-83. — ARME ou INSTRUMENT LONG et ÉTROIT.
84. — RACLOIR.
85-91. — GRATTOIRS.
92-94. — PERÇOIRS.

- 95-96. — COUTEAUX.

- 97-101. — COUTEAUX et GRATTOIRS.

(Notes sur l'âge de la pierre dans l'arrondissement de Pont-Audemer. Rouen, 1885. Bull. Soc. de Rouen. — Journal *L'Homme*, an. 1885. n° 5, p. 156).

Les objets suivants, du n° 102 à 162, proviennent encore de la Seine-Inférieure, mais sans indication de localité.

- 102-105. — INSTRUMENTS CHELLÉENS ou COUP DE POING.

106. — NUCLEUS.

107. — HACHE POLIE.

- 108-111. — INSTRUMENTS DIVERS DE L'ÉPOQUE CHELLÉENNE.

- 112-117. — GRATTOIRS.

- 118-120. — NUCLEUS.

121. — PERCUTEURS.

- 122-124. — COUTEAUX.

125. — SCIE.

- 126-138. — COUTEAUX, GRATTOIRS, INSTRUMENTS DIVERS

- 139-140. — POINTES DE L'ÉPOQUE SOLUTRÉENNE.

- 141-144. — INSTRUMENTS POUR PERCER.

- 145-147. — NUCLEI.

148. — GRATTOIR.

- 149-153. — HACHES POLIES.

154. — HACHE POLIE EN GRANIT.

- 155-162. — SPÉCIMENS DE LA POTERIE que l'on trouve accompagnant les outils en silex, dans le département de la Seine-Inférieure.

Habitations lacustres (Lacs de la Suisse.)

C'est pendant l'hiver de 1853-1854 que M. KELLER découvrit les habitations lacustres de la Suisse.

- 163-164. — DÉFENSE DE SANGLIER.

165. — BOIS DE CERF.

166. — BOIS DE ?

167. — MACHOIRE SUPÉRIEURE DU GRENIG.

168. — OS DU GRENIQ.
 169. — MANDIBULE SUPÉRIEURE DE LOCRAË.
 170. — — D'ESTANAYER.
 171. — CORNE DU PIED D'UN LOCRAË.
 172. — INCISIVES DE ?
 173-175. — FRAGMENTS DE MANCHES EN BOIS DE CERF.
 (Don de MM. H. et J. DE MORGAN.)

Cavernes d'Angleterre

176. — CANINE D'HYEANA SPOLEA.
 177-179. — MOLAIRE et INCISIVE DE CHEVAL.
 (Don de M. LE GOARANT DE TROMELIN.)

Grottes des Eyzies (commune de Tayac, Dordogne.)

ÉPOQUE QUATERNAIRE MAGDALÉENNE.

180. — GRANDE LAME EN SILEX.
 181-185. — COUTEAUX et POINTE EN SILEX.
 186. — NUCLEUS. (Voir le Dict. du département de la Dordogne, par le V^{ic} DE GOURGUES, p. 112).
 (Don de M. COSTA DE BEAUREGARD.)

Bruniquel (Tarn-et-Garonne.)

- 187-190. — RACLOIRS, époque Magdalénienne.
 191. — SIX PIÈCES, COUTEAUX et LAMES TAILLÉES EN POINTE.
 (Don de M. le comte DE LIMUR.)

192. — OBSIDIENNE TAILLÉE, venant du Mexique.

L'Obsidienne est un verre volcanique, qui ressemble à du verre de bouteille. La variété noire est employé au Pérou pour faire divers ornements. On l'appelle quelquefois *Agathe d'Islande*, parce qu'on en trouve beaucoup en Islande. (MAURY, *Revue des Deux-Mondes*, année 1867, p. 651. — H. BROGNIART, traité de minéralogie.)

Lac du Bourget

- 193-198. — FRAGMENTS DE POTERIE.
 199. — FRAGMENTS D'OS DIVERS.

200. — GRAINS, ayant subi l'action du feu.
 201. — FRAGMENTS DE BRONZE.
 202. — PIED EN BRONZE.

(Don de M. VESCO, Receveur part. des fin., à Quimper.)

Spienner (Hainaut.)

- 203-207. — COUTEAUX EN SILEX. (Voir l'étude sur l'atelier préhistorique de Spienner découvert en 1867 publiée par M. HONZEAU DE LEHAIÉ dans le *Bulletin de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*. 3^e Série, tome II, année 1868.)
 (Don de M. SERRET.)

208. — HACHE trouvée sur le mont Cambasque, près Caunterets (Haute-Pyrénées).
 209-263. — IMPORTANTE COLLECTION D'OBJETS recueillis dans diverses parties de la France ; nous signalerons particulièrement les n^{os} 214, 216, 218, 222 : fragments d'os recueillis dans les cavernes de Lombrines (Ariège), Bruniquel (Tarn-et-Garonne), Niaux et la Madeleine. — 223. — TIBIA DE GRAND OURS DES CAVERNES (cavernes de l'Herm, Ariège). — 215, 217, 220, 221, 226-228, 235-242, 244-247, 251-259. — JAVELOTS, SILEX TAILLÉS, PERCUTEURS, SCIES EN SILEX, etc., provenant de Thenay (Loir-et-Cher), Lanquais, Laugerie (Dordogne), Bruniquel, Yzeste (Basses-Pyrénées), le Moustier et les Eyzies (Dordogne), la Ganterie (Côtes-du-Nord).
 264. — CRANE, OS, SILEX éclatés de l'atelier de Solutré (Saône-et-Loire).
 (Don de M. RENÉ DE KERRET.)

AGE DE LA PIERRE TAILLÉE EN BRETAGNE (Étiquettes saumon)

Caverne de Roc'h-Toul.

Cette caverne, située à 80 mètres de la Penzé, en Kervigny-Izella, commune de Guiclan (Finistère), a été explorée en

1868 par le Docteur LE HIR. La grotte, creusée dans un roc de grès et de quartz, se divise en deux chambres, séparées par une cloison de rochers. La première pièce, de forme trapézoïdale, est placée sur le versant N.-E., à 12^m40 de profondeur, et a en moyenne 8 mètres de hauteur et 1^m60 de largeur. Elle renfermait du charbon de bois, plus de 330 silex taillés et quelques nucléi.

L'autre, plus irrégulière et dont la direction s'infléchit vers le Nord, a 34 mètres de profondeur. Elle a une hauteur moyenne de 6 mètres. Il s'y trouvait du charbon de bois mêlé à des élytres d'insectes, et une trentaine d'instruments en silex. (Voir *Bull. Soc. arch. Finistère*, T. I, p. 89. — Id. Tome XI, p. 20, lettre de M. FISCHER).

1-5. — GRATTOIRS et COUTEAUX EN SILEX.

6-9. — GRATTOIRS EN SILEX.

10. — GRATTOIRS EN GRÈS.

11-12. — POINTES DE FLÈCHES EN SILEX.

13-17. — POINÇONS EN SILEX.

(Don de M. LE HIR).

Champ de Parc-ar-Plenen (commune de Guiclan)

Ce champ est situé sur les bords de la Penzé, à 84 mètres à l'est de la caverne de Roc'h-Toul. M. le Docteur LE HIR y a trouvé plus de 40 outils en silex. (*Bull. Soc. arch. Finistère*, T. I, p. 89).

18. — GRATTOIR.

19. — COUTEAU EN SILEX.

20-21. — ÉCLATS DE SILEX.

22-24. — NUCLEI EN SILEX.

25. — NUCLEUS EN GRÈS.

(Don du Docteur LE HIR).

26. — COUTEAU EN SILEX, trouvé au Souc'h, commune de Plozévet.

27. — COUTEAU EN SILEX, trouvé sur le Mont-Frugy, près Quimper.

(Don de M. LUZEL, archiviste du département du Finistère).

28. — GRATTOIR EN SILEX, trouvé sur le chemin de halage de Quimper.

(Don de M. R.-F. LE MEN).

29-37. — SILEX CLIVÉS, trouvés à Saint-Guénolé, près Penmarc'h. (Voir un article du *Bul. Soc. arch. Finistère*, T. III, p. 133).

VITRINE C

AGE DE LA PIERRE POLIE.

La partie supérieure de cette vitrine est consacrée aux objets de la pierre polie, recueillis dans le Finistère et autres départements. On y a joint quelques armes et outils des peuplades sauvages que leur état peu avancé de civilisation permet de considérer comme étant encore à l'âge de la pierre.

Enfin, dans la vitrine placée horizontalement, sont placés, par fouilles, tous les objets trouvés à Penmarc'h et aux environs.

(Étiquettes blanches).

1. — HACHE EN FIBROLITHE. — Long. 0^m22 (Type C. (1) Trouvée à Mëzangazec (commune d'Édern.)
2. — HACHE EN DIORITE. — Long. 0^m15 (Type C). Provenance inconnue.
3. — HACHE EN DIORITE. — Long. 0^m12 (Type C). Trouvée dans des fouilles faites à Crozon, en 1858.

(Don de M. le Dr VAUCEL, de Brest.)

4. — HACHE EN DIORITE, trouvée entre Tal-ar-Groas, et Crozon. (Type C).

(Don de M. le Dr HALLÉGUEN.)

5. — HACHES EN DIORITE (Type C), trouvées entre Quimperlé et Tréméven;
6. — HACHES EN DIORITE (Type A), trouvées entre Quimperlé et Tréméven.

(Don de M. JAZIENSKI.)

(1) Voir, à la fin du volume, la planche consacrée aux pierres polies.

7. — HACHE EN FIBROLITHE, trouvée aux environs de Quimperlé. Long. 0^m089 (Type C).
(Don de M. F. AUDRAN.)
8. — HACHE EN FIBROLITHE, trouvée dans les environs de Carhaix (Type A).
9. — HACHE EN DIORITE, trouvée au Pinity, près de Carhaix (Type A).
(Don de M. GAUBERT.)
10. — HACHE EN SERPENTINE trouvée en la commune de Rosnoën (Type E).
(Don de MM. DE POMMERY, frères.)
11. — HACHE EN DIORITE, trouvée dans la rivière de Quimper, en face du château de Poulguinan (Type C).
12. — HACHE EN DIORITE, trouvée dans le parc de Poulguinan.
(Ces deux objets ont été donnés par M. le comte A. DE BLOIS.)
13. — HACHE EN SILEX — Long. 0^m172 (Type B), trouvée au village de Cléguer (commune de Lopérec).
(Don de M. TOURBIEZ, Ingénieur.)
14. — HACHE EN JASPE. — Long. 0^m085 (Type D), trouvée à Carnac. Cette hache est remarquable par sa forme élégante, sa conservation et la rareté de cette pierre, très peu employée.
15. — PETITE HACHE EN DIORITE. — Long. 0^m055 (Type D), trouvée à Poulguinan ; elle est percée d'un trou et a dû servir de pendeloque ou d'amulette.
(Don de M. XAVIER DE BLOIS.)
- 16-17. — HACHES EN DIORITE. — Long. 0^m17 (Type C). Provenance inconnue.
(Don de M. le comte A. DE BLOIS.)
18. — HACHE EN DIORITE. — Long. 0^m195 (Type C). Provenance inconnue.
(Don de M. BEAUGENDRE.)
19. — HACHE EN FIBROLITHE (Type B). — Tranchant cassé.
(Don de M. le comte A. DE BLOIS.)
20. — HACHE EN DIORITE, trouvée dans une terre labourée, au lieu dit Menez-ar-C'horriguët, près de l'usine de Poulhan, en Plouhinec. Long. 0^m18 (Type C).

- 21-22. — FRAGMENTS DE HACHES EN FIBROLITHE, trouvés en 1884, dans la commune de Cléden-Cap-Sizun.
(Don de M. LE CARGUET.)
 23. — HACHE EN DIORITE, trouvée à Trégunc. Cette hache est remarquable par sa dimension, elle mesure 0^m35 de long.
 24. — HACHE EN DIORITE. — Long 0^m14 (Type C).
 25. — HACHE EN DIORITE. — Long. 0^m082 (Type A).
(Ces trois haches ont été données par M. J. PROUHET.)
 26. — HACHE EN DIORITE. — Long. 0^m265 (Type C), trouvée à Créac'h (Morbihan).
 27. — HACHE EN DIORITE, trouvée à Carnac.
 28. — HACHE EN DIORITE, trouvée près de Saint-Adet, en Plomeur. — Long. 0^m068 (Type A).
(Don de M. DIVERRELS.)
 29. — POINTE DE FLÈCHE EN SILEX (Type L), que l'on suppose venir du tumulus de Carnoët.
(Don de M. le comte A. DE BLOIS.)
- Ce tumulus célèbre, situé dans la forêt de Carnoët, près Quimperlé, a été fouillé par M. BOUTAREL, en 1842. La plupart des objets qui s'y trouvaient ont été donnés par le Ministre des Finances au Musée de Cluny, où ils figurent sous le n° 1,798. (Consulter le rapport de M. DU CHATELLIER, dans le *Bulletin monum.* DE CAUMONT, t. X, p. 230. — Ass. Bret., Class. arch. Congrès de Morlaix, le 9 octobre 1850, p. 58. — *Bull. Soc. Arch. du Finistère*, t. I, p. 65.)
30. — HACHE EN AZULITE. — Long. 0^m075 (Type D), trouvée à Roz-Kerlaër, près de Kerstrat, en Plogoff.
(Don de M. LE CARGUET.)
 31. — HACHE EN FIBROLITHE. — Provenance inconnue.
 32. HACHE EN PIERRE, trouvée à Crozon.
(Don de M. LOUSSEAU.)
 33. HACHE EN DIORITE, trouvée à Beuzec-Cap-Sizun.
(Don de M. HAMAYOU.)
 - 34-35. — QUATRE HACHES et UNE POINTE DE FLÈCHE EN QUARTZITE, trouvées à Plouhinec.

36. — 93 GRAINS DE COLLIERS EN JASPE et EN CALCÉDOINE, trouvées en Plonévez-Porzay dans une dizaine de tumulus et autres monuments funéraires de la fin de l'âge néolithique.

(Don de M. le baron HALNA DU FRETAY).

- 37-39. — SEPT HACHES et UNE PENDELOQUE, trouvées à Riec.

(Don de M. le marquis DE BREMOND D'ARS).

40. — HACHE EN CHLORO-MÉLANITE, trouvée à Plouay (Morbihan).

(Don de M. CHAPELLE).

- 41-45. — ARMATURES DE MOULINS A BRAS et MEULES, provenant du Cap-Sizun.

(Don de M. LE CARGUET).

46. — JAVELOT EN SILEX TAILLÉ, trouvé à Kertanguy, près Pont-Aven.

(Don de M. le marquis DE BREMOND D'ARS).

(Etiquettes orange).

1. — HACHE DES CARAIBES (Type C).

(Don de M. LE GALL).

- 2-14. — PIERRES DE FRONDE de la Nouvelle-Calédonie. — Deux de ces pierres ont été données par M. R.-F. LE MEN ; les autres sont un don de M. l'abbé ODEYÉ.

- 15-16. — PIERRE DE FRONDE de la Nouvelle-Zélande.

(Don de M. le comte R. DE KERRET).

- 17-22. — FLÈCHES avec des pointes en SILEX. — Les pointes de ces flèches, encore en usage parmi les Indiens d'Amérique, sont identiques à celles que l'on trouve dans les monuments de l'âge de pierre.

23. — CRANE INDIEN de la race des Pieds-Plats.

24. — HACHE de la Nouvelle-Calédonie.

25. — CASSE-TÊTE de la Nouvelle-Calédonie.

(Don de M. R.-F. LE MEN).

Région de Penmarc'h.

On a réuni sous les N^{os} 1-145 les objets provenant de différentes fouilles et de découvertes isolées faites à Penmarc'h et aux environs. Cette ville, jadis florissante, avait une pêcherie appartenant aux Ducs de Bretagne. En 1404, elle fut ruinée par une flotte anglaise ; elle se serait peut-être relevée ; mais elle fut de nouveau saccagée par La Fontenelle pendant la Ligue. (MOREAU, *Histoire de la Ligue en Bretagne*). Il y avait à Penmarc'h un alignement de menhirs, dont plusieurs sont encore debout. Plusieurs tumulus y ont été fouillés. Enfin, on y trouve de nombreux vestiges de l'occupation romaine.

- 1-66. — FRAGMENTS DE POTERIE très minces, à fonds carrés, pour la plupart trouvés, non loin des tumulus, à la pointe de Lesconil (commune de Penmarc'h).

Tumulus de Rosmeur (commune de Penmarc'h).

(Etiquettes bleues).

Exploré en octobre 1861, ce tumulus avait 44 mètres de diamètre, sur 6 mètres d'élévation. La chambre du dolmen, fortement arrondie à ses angles, avait 4 mètres de hauteur et 3 mètres de largeur, en tous sens. Ses parois étaient faites de pierres régulièrement agencées. Une galerie recouverte de fortes pierres plates supportées par des piliers verticaux entrelacés de rangées de petites pierres superposées y donnait accès. Cette galerie avait 2^m60 de profondeur ; 0^m75 de largeur et 1 mètre de hauteur ; elle était murée à son ouverture extérieure (T. I, p. 110).

67. — HACHE POLIE EN DIORITE.

68. — MOYEN BRONZE de l'empereur Adrien.

69. — PETIT BRONZE de Constantin le Jeune.

- 70-71. — MONNAIE FRUSTE.

- 72-101. — CLOUS et JAVELOTS EN FER.
-

Tumulus de Porz-Carn.

(Étiquettes bleues.)

Exploré en octobre 1861, et situé à 55 mètres du précédent, il était de forme elliptique. Son diamètre, du S.-E. au N.-O., était de 30 mètres; du N.-E. au S.-O., de 40 mètres. Le sable rapporté était un sable de dune, très léger. La table du dolmen se composait de quatre blocs de granit de 1^m30, reposant sur une muraille en pierres sèches, qui formait les parois de la chambre, au centre de laquelle deux rangs de piliers verticaux constituaient comme un prolongement à l'allée couverte, longue de 3 mètres et large de 0^m75, qui donnait accès dans la chambre. Cette allée couverte était formée de piliers verticaux reliés par trois blocs de granit. (*Bull. Soc. arch. du Finistère*, t. I, p. 110.)

102. — OSSEMENTS.

103. — DÉFENSES DE SANGLIER.

104-109. — FRAGMENTS DE POTERIES ROUGES.

110-111. — FRAGMENTS D'UN VASE en terre brune noirâtre.

112. — ?

113-145. — FRAGMENTS DE POTERIES DIVERSES.

Provenances diverses.

(Étiquettes roses.)

146. — FIBULE représentant un Coq.

147. — FRAGMENT DE L'ÉPINGLE faisant partie de la fibule.

148. — MOYEN BRONZE de l'empereur Auguste.

149. — BRONZES DE ?

(Dons de M. LE GOLLIES.)

150. — DÉESSE-MÈRE, portant dans ses bras, sur son sein, deux petits enfants. Elle est assise dans un fauteuil, où l'on a imité des treillages d'osier.

Ces statuettes sont très répandues dans l'Ouest de la France, où on a découvert des ateliers pour leur fabrication et même un four (Tréguennec), où elles étaient disposées pour la cuisson. Leur fabrication était très simple : moulées en

coquilles, les deux parties étaient réunies en collant les bords à la barbotine, puis cuites dans un four à potier. Bien que les modèles de ces statuettes aient été empruntés au type cypriote, les potiers gaulois, qui avaient le sentiment artistique peu développé, ne tardèrent pas à les altérer et les dénaturer, au point de vue de l'élégance des formes. On avait d'abord cru que ces statuettes représentaient Lucine ou Latone, déesses et symboles de la fécondité, mais on en rencontre souvent qui n'ont qu'un enfant, et quelquefois pas du tout. (MONTFAUCON, *Ant. expl.* t. V, p. 192 et t. I, p. 153. — DE CAUMONT, *Cours d'Ant. mon.*, p. 220. — Découverte de M. DU CHATELLIER, *Bull. mon.*, p. 447-473. — *Bull. Soc. arch. Finistère*, t. V, p. 133. — TUDÔT, *Collection de figurines en argile*, Paris 1860. — DE MORTILLET, *Journal L'Homme*, p. 337. Ann. 1884. *Recherches sur le culte de Vénus*, par LOJARD.)

151. — LANCE EN FER.

152. — JAVELOT EN FER.

153-155. — FIBULES EN BRONZE.

156-158. — ANNEAU EN BRONZE.

159. — PETITE TÊTE EN BRONZE.

160-162. — FIBULES EN BRONZE.

163-164. — CLOUS EN BRONZE, ayant servi d'ornements.

165. — DIX FRAGMENTS DE FIBULES.

166. — FRAGMENTS DE BRONZE, reliés par des rivets.

167. — OBJET EN BRONZE (?).

168. — FIBULE EN BRONZE, ornée d'un cercle d'émail blanc et bleu.

169. — FIBULE EN BRONZE ayant la forme d'une rosace.

170. — FIBULE.

171-172. — ANNEAU EN VERRE.

173. — PIERRE percée d'un trou ; elle devait servir de pendeloque.

174. — RONDELLE EN PIERRE percée d'un trou.

175-179. — RONDELLE EN TERRE CUITE.

180-183. — RONDELLES EN TERRE CUITE.

184-185. — FUSAIOLLES.

186. — FRAGMENTS DE FUSAIOLLES.

- 187-188. — FRAGMENTS DE VASES en terre samienne, provenant de Tronoën.
 189-191. — FRAGMENTS DE VASES en terre noire, provenant de Tronoën.
 192-193. — FRAGMENTS DE VASES en terre samienne, provenant de Tronoën.
 194-200. — FRAGMENTS DE VASES en terre noire, provenant de Tronoën.
 201-280. — FRAGMENTS DE POTERIES diverses.
 281-285. — FRAGMENTS DE POTERIES rouges.
 286-288. — STATUETTES DE VÉNUS ANADYOMÈNE, représentée nue, la tête garnie d'une chevelure épaisse. La main droite tient les cheveux, la main gauche soutient une draperie ; elle est placée sur un piédoche.

Les Vénus Anadyomènes sont fort rémanentes ; on les trouve d'ordinaire avec les déesses-mères. Certaine conformation intentionnelle leur a souvent fait donner le nom de Vénus impudique. Comme à Rome, la Gaule, au temps de l'occupation romaine, avait multiplié ces statuettes et l'on juge par là de l'influence que le culte romain avait exercé sur celui des Gaulois. Pour les uns comme pour les autres, la femme ne comportait guère que l'amour, symbolisé par la Vénus Anadyomène, ou que les vertus des épouses représentées par la déesse-mère. (Voir *L'Homme*, ann. 1884, p. 387).

289. — DÉESSE-MÈRE, semblable à celle du n° 150, mais n'ayant qu'un enfant.
 290-297. — FRAGMENTS DE STATUETTES.

Ces objets ont été trouvés près du bourg de Tréguennec, un peu vers l'ouest, où, en 1853, M. Julien a découvert un four. Environ 80 statuettes de déesses-mères et de Vénus y étaient rangées pour la cuisson.

(Données par M. DALIGAUD.)

298. — URNE CINÉRAIRE GAULOISE, en terre noirâtre, trouvée au midi de la chapelle de Tronoën, sur les terres du village de Saint-Saturnin (commune de Plonéour).

(Don de M. DE PASCAL.)

299. — JAVELOT (pointe de.)

Une très grande quantité d'objets en fer ont été trouvés à Tronoën et aux environs de Penmarc'h (Voir le tiroir n° 17, vitrine C).

300. — FRAGMENTS DE POTERIES SAMIENNES, venant de Tronoën.
 301. — FRAGMENT D'UN INSTRUMENT EN BRONZE. Par sa forme, cet instrument rappelle les spatules.
 302. — TIGE CYLINDRIQUE EN BRONZE, trouvée à Tronoën.
 303. — FRAGMENT DE FIL DE CUIVRE, même provenance.
 304. — DEUX ANNEAUX EN BRONZE.
 305. — OS et FRAGMENTS D'OS D'ANIMAUX DIVERS. Un de ces os porte des traces d'un travail d'ornementation.
 306. — FLÈCHE, trouvée à Coz-Maner, en Plonéour-Lanvern.
 307. — DÉBRIS provenant du tumulus de Nivran (Ile-de-Sein.)

(Don de M. LE CARGUET.)

TIROIRS DE LA VITRINE C.

- Tiroirs n°s 1-2. — OSSEMENTS. Provenance inconnue.

Tiroir n° 3. — FRAGMENTS DE VASES, que l'on suppose provenir de la commune de Saint-Divy. — PIERRES, FUSAIOLES de provenances inconnues.

- Tiroir n° 4. — OSSEMENTS provenant d'un tombeau découvert à Roz-Criben, près Audierne (*Bull. Soc. archéol. Finistère*, an. 1884, p. 305.)

(Don de M. LE CARGUET.)

- Tiroir n° 5. — POTERIES SAMIENNES. Provenance inconnue.

Tiroir n° 6. — POTERIES (Fragments de) de la fouille de Menez-Guen, en Melgven.

Fouille du 19 avril 1875, opérée par la Société archéologique du Finistère. Trois pierres de la plate-forme du dolmen sont ornées d'une multitude de cupules formant des groupes variés. L'intérieur de la chambre était comblé par un amas de moëllons, au milieu desquels étaient épars des fragments de poterie. Il ne s'y trouvait aucune trace d'inhumation (Voir *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, t. III, p. 77.)

- Tiroir n° 7. — Néant.
 Tiroir n° 8. — POTERIES COMMUNES. Fragments de provenance inconnue.
 Tiroir n° 9. — Idem.
 Tiroir n° 10. — Idem.
 Tiroir n° 11. — POTERIES SAMIENNES. Provenances inconnues.
 Tiroir n° 12. — CRANES et OSSEMENTS trouvés dans la sépulture de Losmarc'h (commune de Crozon.) — FRAGMENT D'UN VASE trouvé dans les dunes de Losmarc'h, près Crozon. Il contenait des monnaies romaines en argent. Le Musée en possède 323, qui sont au médaillier.

Cette sépulture, explorée le 20 septembre 1843, formait une légère éminence à peu près elliptique et pouvait avoir 10 à 11 mètres, dans son plus grand diamètre. A 0^m60 on y a découvert un grand nombre de squelettes, rangés en lignes parallèles et serrées. Tous étendus sur le dos, à l'exception d'un seul, ils avaient les bras allongés de chaque côté du corps et les mains réunies. La tête dirigée vers le ciel était maintenue par deux grosses pierres plates, placées de chaque côté des tempes ; les pieds étaient assujettis entre deux pierres de moindre dimension. Ces squelettes appartenaient en général à des hommes de 20 à 30 ans, dont la mort, arrivée en même temps, paraîtrait due à un désastre commun. Un seul était placé sur le ventre et le visage en bas. Ils étaient simplement déposés dans le sable. Parmi ces squelettes, on a seulement trouvé une monnaie de Tétricus. Près de là, était une construction en pierres brutes, avec une ouverture. Des fragments de poteries romaines et de poteries gauloises ont été découverts, à quelques mètres. (Voir *Bull. Soc. archéol. Finistère*, t. I, p. 55.)

Bull. Soc. acad. de Brest, an. 1884. Une note de M. DENIS-LAGARDE.

- Tiroir n° 13. — POTERIES SAMIENNES. Provenance inconnue.
 Tiroir n° 14. — Idem.
 Tiroir n° 15. — FRAGMENTS DE REVÊTEMENTS provenant des anciens bains d'une villa romaine.

- Tiroir n° 16. — STATUETTES (Fragments de) provenant de Tréguennec. Vénus anadyomènes et déesses-mères.
 Tiroir n° 17. — FRAGMENTS DE LANCES, ÉPÉES, CLOUS EN FER, trouvés aux environs de Penmarc'h.
 Tiroir n° 18. — POTERIES (Fragments de) provenant de Lesconil et trouvées près d'un tumulus.
 Tiroir n° 19. — POTERIES (Fragments de) provenant de fouilles faites à Tronoën.

VITRINE D

AGE DU BRONZE.

Étiquettes blanches (provenances diverses.)

1. — INSTRUMENT EN BRONZE, formant une hache ; à la partie supérieure, se trouve un cône rappelant un marteau, au milieu, une ouverture pour fixer une cheville (Pl. I, fig. 8.)
2. — HACHE A AILERONS très courts, médians, sans anneau, avec un trou à la partie supérieure pour fixer un manche au moyen d'une cheville ou d'un rivet. (Pl. I, Fig. 9.)
- 3-5. — HACHES A TALON rectangulaire, lame bombée au milieu, munies d'un anneau latéral. (Pl. I, Fig. 6.)
- 6-7. — HACHES A TALON rectangulaire, lame unie. (Pl. I, Fig. 7.)
8. — HACHE A TALON, lame unie, sans anneau. (Pl. I, Fig. 7.) Ces objets ont été trouvés en faisceau, au village de Parc-ar-C'hoat (commune de Plouyé.)
9. — HACHE QUADRANGULAIRE, avec anneau, face unie. (Pl. I, Fig. 12.)
10. — BRACELET EN BRONZE, avec ornements gravés. (Pl. II, Fig. 22.)
11. — POINTE DE LANCE à longue douille. (Pl. II, Fig. 18.)
12. — FRAGMENT D'ÉPÉE avec une arête médiane.

13-14. — HACHES A TALON rectangulaire, sans anneau, lame bombée au milieu. (Pl. I. Fig. 6).

15-16. — HACHES A TALON rectangulaire, lame unie, sans anneaux. (Pl. I. Fig. 7).

Objets trouvés à Kergoustance (commune de Plomodiern).

17. — BRACELET (Fragments de). (Pl. II. Fig. 22).

18. — HACHE A TALON rectangulaire, avec lame bombée au milieu, munie d'un anneau. Long. 0^m18. (Pl. II. Fig. 6).

19. — HACHE comme la précédente, mais plus petite.

20. — POINTE DE LANCE à longue douille. Long. 0^m21. Tranchants très minces, avec ceilllets à la base. (Pl. II. Fig. 19).

21. — BOUTEROLLE DE FOURREAU, avec deux trous de rivets. (Pl. II. Fig. 21).

21 bis. — LAME D'ÉPÉE.

22. — FRAGMENTS DE LAMES D'ÉPÉES.

23. — RIVET D'UNE POIGNÉE D'ÉPÉE.

(Don de M. COLIN).

24-27. — HACHE PLATE, à talon arqué, sans anneaux, avec ornements. (Pl. I. Fig. 7). Ces haches ont été trouvées, en 1860, dans la commune de Plouguerneau.

(Don de M. FLAGELLE, au nom de M. DE POULPIQUET).

28. — GOUGE A DOUILLE tranchant allongé. (Pl. II. Fig. 17).

29. — GRATTOIR ou RASOIR EN BRONZE, percé d'un trou. (Pl. II. Fig. 20).

30. — POINTE DE LANCE, avec douille percée d'un trou, modèle ordinaire. (Pl. II. Fig. 18).

(Don de M. RICHARD, propriétaire).

31. — HACHE A TALON rectangulaire, munie d'un anneau latéral, lame bombée au milieu. (Pl. I. Fig. 6).

32. — GRAND ANNEAU EN BRONZE. Diamètre 0^m13, épaisseur 0^m016. Ces deux objets ont été trouvés à Crozon.

Cet anneau semblerait devoir servir dans les jeux. (MONT-FAUCON. *Ant. expl.* p. 314, t. III).

33. HACHE A AILERONS avec anneau. (Pl. I. Fig. 10).

34. — FRAGMENT DE HACHE.

35-36. — POINTES DE LANCES à douilles.

37. — FRAGMENT DE DOUILLE DE LANCE.

38-41. — FRAGMENTS DE LAMES D'ÉPÉES.

42-43. POIGNÉES D'ÉPÉES, avec rivets et trous de rivets; l'âme de la poignée est plate. (Pl. II. Fig. 24).

44. — DOUILLE DE LANCE, avec trous pour rivets.

45. — UMBILIC DE BOUCLIER.

46. — LAME D'ÉPÉE (Fragments.)

47. — LINGOTS EN BRONZE.

Ces objets (n^o 33 à 47) donnés par M. le colonel HAROCKER, ont été trouvés, en 1868, à Lanburon (commune de Gouesnach). En 1884, à Méné-Tosta, on a découvert un trésor qui est exposé dans la vitrine K. M. de MORTILLET a publié une étude sur le Morgien et le Larnaudien en Bretagne, où il parle de cette découverte de Gouesnach (Journal *L'Homme*, 1884, n^o 16.)

48. — HACHE A DOUILLE, avec anneau, les deux côtés plats sont ornés de stries. (Pl. I. Fig. 11.)

49-53. — HACHES QUADRANGULAIRES, avec anneau, et face unie. (Pl. I. Fig. 12.) Ces haches ont été trouvées, le 17 février 1860, au village de Kerlaëron (commune d'Ergué-Armel). Il y en avait 168, dans un vase en terre grossière mélangée de mica. Auprès était un autre vase, mais vide.

(Don de M. l'abbé DE KERNAERET.)

54. — FRAGMENT DE MORS DE CHEVAL, trouvé à Plessis-Ergué (commune d'Ergué-Armel). M. AL. BERTRAND, dans son *Archéologie celtique et gauloise*, a publié une étude sur les mors des chevaux (p. 215, édit. 1876.)

(Don de M. l'abbé DE KERNAERET.)

55. — HACHE A AILERON, munie d'un anneau. (Pl. I. Fig. 10.) Trouvée au pied d'un grand menhir, dans la commune de Spézet.

(Don de M. le docteur HALLÉGUEN).

56. — HACHE A TALON rectangulaire, avec creux, tranchant très évasé, sans anneau. (Pl. I. Fig. 7). Trouvée dans le Finistère.

(Don de M. J. DE JACQUELOT DU BOISROUVRAY).

57. — HACHE A DOUILLE, avec anneau. (Pl. I. Fig. 12.)
Trouvée au village de Kervern, avec une centaine
d'autres semblables.

(Don de M. GUÉNOLÉ, expert.)

58. — HACHE A DOUILLE, avec anneau. (Pl. I. Fig. 12.)
Trouvée au Loscoat (commune de Penhars) en faisant la
rectification de la route de Plogonnec.

59-62. — HACHE A DOUILLE quadrangulaire, avec anneau,
côté plat, orné de stries. (Pl. I. Fig. 11.)

63-66. — HACHES comme les précédentes, mais sans stries.
(Pl. I. Fig. 12.) Ces haches (n^{os} 59-66) ont été trouvées
au village de Kerho (commune d'Elliant), en ouvrant
une carrière.

(Don de M. Prosper HÉMON.)

67. — HACHE A DOUILLE quadrangulaire, avec anneau.
(Pl. I. Fig. 12.) Trouvée sous une roche, non loin d'un
menhir, près du bourg de Moëlan. Il y en avait 80.

68-71. — HACHES A DOUILLE quadrangulaire, avec anneau.
(Pl. I. Fig. 12.) Trouvées au village de Kerallan. Il y en
avait 18 groupées et entourées de petites pierres, à 0^m50
de profondeur.

72. — HACHE quadrangulaire, avec anneau. (Pl. I. Fig. 12.)
Trouvée au village de Créachmabon (commune de Plo-
néour). Il y en avait 12 sous une pierre.

73-76. — HACHES quadrangulaires, à douille, avec anneaux.
(Pl. I. Fig. 12.) Trouvées à Cast, en 1862, lors des tra-
vaux du chemin de fer.

77. — GRANDE HACHE à douille quadrangulaire, avec an-
neau. (Pl. I. Fig. 12.)

78-81. — HACHES A DOUILLE quadrangulaire, avec anneaux.
(Pl. I. Fig. 12.)

82-84. — FRAGMENTS DE HACHES à douille. (Pl. I. Fig. 12.)
Ces haches ont été trouvées, en 1873, au village de
Brouguen (commune de Landrévarzec).

85-86. — HACHES A DOUILLE quadrangulaire avec anneau.
(Pl. I. Fig. 12.)

87. — HACHE comme la précédente. Long. 0^m074.

88-89. — HACHES A TALON rectangulaire sans anneau. (Pl.
I. Fig. 3.) Ces haches, trouvées dans la commune d'Ergué-
Armel, ont été données par M. V. ROUSSIN.

90-92. — HACHES A DOUILLE quadrangulaire avec anneaux.
(Pl. I. Fig. 12.) Trouvées dans le département du Finistère.
(Don de M. J. DE JACQUELOT.)

93-94. — HACHES (Long. 0^m072, douille quadrangulaire, avec
anneaux, trouvées aux environs de Crozon.

95. — HACHE A DOUILLE circulaire, avec anneau, ailerons
simulés sur les bords, provenant du Finistère. (Pl. I.
Fig. 14.)

96. — HACHE A DOUILLE quadrangulaire, avec anneau,
trouvée dans le département du Finistère. (Pl. I. Fig. 12.)

97-111. — HACHES A DOUILLE quadrangulaire, avec anneau.
Trouvées au Huelgoat. (Pl. I. Fig. 12.)

112. — HACHE quadrangulaire, avec anneau. Trouvée à
Colleville (Mauche). Long 0^m075. (Pl. I. Fig. 12.)

113. — HACHE PLATE à talon rectangulaire, avec un orne-
ment simulant un talon arqué, tranchant très évasé.
(Pl. I. Fig. 7.)

(Don de M. VAUGEL, Brest.)

114. — HACHE A DOUILLE arrondie, avec anneau, tranchant
très aiguisé. Trouvée dans la rivière d'Aulne, près
Châteaulin. (Pl. I. Fig. 15, sans les ailerons.)

(Don de M. TORREZ, ingénieur.)

115-116. — HACHE A DOUILLE quadrangulaire, avec anneau,
les plats ornés de stries. (Pl. I. Fig. 11.) Trouvées dans
le Finistère.

117. — HACHE A TALONS arqués, sans anneau latéral.
Trouvée dans la commune d'Ergué-Armel. (Pl. I. Fig. 2.)

118-119. — HACHES A DOUILLE quadrangulaire, avec
anneau. (Pl. I. Fig. 12.) Trouvées dans le Finistère.

120. — TRÈS PETITE HACHE à douille (Long. 0^m043) qua-
drangulaire, avec anneau. (Pl. I. Fig. 12.) Trouvée
dans le Finistère.

121. — HACHE A DOUILLE rectangulaire, avec anneau.
Trouvée aux environs de Quimperlé. (Pl. I. Fig. 12.)

(Don de M. le comte DU COÛDÉRIC.)

122. — **POINTE DE LANCE** avec un trou de rivet pour fixer la hampe. Trouvée dans l'enclos des Ursulines à Quimperlé. (Pl. II. Fig. 18).

(Don de M. AUDRAN.)

123-131. — **HACHES** provenant de Kerlaëron. (Voir n° 48 à 53.) (Pl. I. Fig. 12).

(Don de M. GUILLAUME, négociant.)

132. — **HACHE A DOUILLE** quadrangulaire, avec anneau, trouvée à La Forêt-Fouésnant. (Pl. II. Fig. 12.)

(Don de M. V. DE MONTIFAULT.)

133-145. — **HACHES A DOUILLES** quadrangulaires, avec anneau, trouvées dans le département du Finistère. (Pl. I. Fig. 12.)

146-149. — **MOULES** en granit rose, ayant servi pour couler des haches à talon.

150. — **VALVE** d'un moule de haches à talons.

151. — **MOULE** complet de lance.

Tous ces moules en granit rose ont été trouvés dans la tranchée de Pennavern, à proximité du village de Kervezennec (commune d'Hanvec), lors des travaux du chemin de fer de Châteaulin à Brest.

152-155. — **HACHES** (moulages.) Types particuliers à la Russie.

(Envoi du Musée de Saint-Germain.)

156. — **HACHE A TALON** rectangulaire trouvée en 1884 avec plusieurs autres semblables dans la commune de Plouyé (Pl. I. Fig. 2, sans anneaux.)

157 161. — **ARMES MÉROVINGIENNES**, épées, scramasax, provenant du plateau de la Cocherelle (Moselle.) (Voyez Dict. topogr. de la Moselle, par DE BOUTEILLER.)

(Don de M. V. DE MONTIFAULT.)

162. — **HACHE EN BRONZE** (Pl. I. Fig. 1.) trouvée au village de Neverot, en Ergué-Gabéric.

163-165. — **HACHES**, trouvées près de la chapelle de Guelven, en Edern.

(Don de M. HÉMON.)

166. — **HACHE**, trouvée dans le tumulus de Kervastal, en Plonéis. (V. *Bull. de la Soc. arch. du Finistère*. 1899).

(Don de M. J. ALAUVINE.)

167. — **HACHE**, trouvée à Kerlisquidic, en Riec.

(Don de M. DE GESTALIN.)

168. — **HACHE**, trouvée au Milin-Gwen, en Mellac.

(Don de M. le vicomte DE LA VILLEMARQUÉ.)

169-172. — **HACHETTES**, trouvées à la Porte-Neuve et à Rozbras, en Riec.

(Don de M. le marquis DE BREMOND D'ARS.)

173-239. — **HACHES**, trouvées à Guerlaouen en Spézet (1893).

TIROIRS DE LA VITRINE D.

Tiroir n° 1. — **POTERIES SAMIENNES** (Fragment de) avec ornements; provenances inconnues.

Tiroirs n° 2-3-4. — Néant.

Tiroir n° 5. — **POTERIES** (Fragments de) de la fouille du poste gallo-romain de Parc-ar-Groas.

Tiroir n° 6. — **POTERIES** (Fragments de) diverses.

Tiroir n° 7. — **POTERIES** (Fragments de) de la fouille du poste gallo-romain de Parc-ar-Groas (commune d'Ergué-Armel.)

Tiroir n° 8. — **REVÊTEMENTS** de marbre et pierres dures. Provenance inconnue.

Tiroir n° 9. — **REVÊTEMENTS** de Parc-ar-Groas.

Tiroir n° 10. — Néant.

Tiroir n° 11. — **POTERIES** (Fragments de) communes grises. Provenance inconnue.

Tiroir n° 12. — **POTERIES** (Fragments de) rouges. Provenance inconnue.

Tiroir n° 13. — **FIGURINES** (Fragments de) en terre cuite, provenant de Parc-ar-Groas.

Tiroir n° 14. — **VERRES** (Fragments de) de la fouille de Parc-ar-Groas.

Tiroir n° 15. — Néant.

Tiroir n° 16. — Néant.

Tiroir n° 17. — POTERIES SAMIENNES (Fragments de). Provenance inconnue.

Tiroir n° 18. — POTERIES (Fragments de). Provenance inconnue.

Tiroir n° 19. — Néant.

Tiroir n° 20. — Néant.

VITRINE E

Provenances diverses.

(Étiquettes orange).

1. — TÊTE EN TERRE CUITE, trouvée près du bourg de Sizun.

(Don de M. LE BOUR, notaire).

2. — FRAGMENT DE POTERIE en terre samienne, avec le nom de FÉLICIE. Provenance inconnue.

3. — GRAIN DE COLIER, provenant de Carnac.

4. — BRONZE ROMAIN, trouvé dans les environs de Pont-Aven.

(Don de M. KERSULEC, notaire).

5. — TROIS STATUETTES ÉGYPTIENNES (il y en avait cinq), trouvées dans un tombeau dans la commune de Plougonven, près Morlaix. Haut. 0^m108.

(Don de M. DE PLOESQUELEC).

Ces statuettes égyptiennes ont été quelquefois trouvées dans des sépultures en Bretagne. Le musée de Rennes en possède une trouvée à Corseul (Côtes-du-Nord). La présence de ces statuettes en Bretagne s'explique par cette phrase citée dans la notice des dignités de l'Empire : « *Prefectus militum Maurorum Osismiacorum Osismiis* ». Ces Maures étaient des soldats d'Afrique enrôlés dans l'armée romaine, qui probablement auront été inhumés selon le rite de leur religion.

On trouve presque toujours ces statuettes votives placées près de la momie, comme compensation des oublis et des

négligences qui auraient pu se produire pendant les cérémonies, prières et offrandes pour le mort. Ces figurines sont faites en pâte d'une nature siliceuse colorée en bleu ou vert, par un oxyde de cuivre avec un silicate alcalin comme principe fusible.

Ces trois figurines, dont le détail a été un peu altéré par leur séjour dans la terre, représentent trois momies d'hommes. Les mains sont croisées sur la poitrine, la main droite tient une pioche, la gauche un hoyau. Derrière, sur l'épaule droite, on a figuré un sac destiné à contenir du grain.

C'est avec ces instruments qu'il doit cultiver le blé mystique de la science divine, dans les Champs-Élysées, avant d'arriver à la justification.

Une pierre hiéroglyphique où le défunt invoque l'assistance des dieux, suivant le rituel funéraire, est gravée soit devant soit derrière.

DE CAYLUS. — Rech. d'ant. I, pl. VI. — Descrip. Egypt. V, pl. 62 et 65.

6. — STATUETTE ROMAINE en bronze, trouvée en 1861 dans la commune de Berrien, près de la voie de Carhaix à Morlaix.

(Don de Mgr SERGENT, évêque de Quimper).

7. — BICHE ROMAINE en bronze, trouvée près d'une carrière, à 500 mètres du village de Kerangouez (commune de Landevennec).

8. — STATUE DU DIEU MARS, trouvée dans le bois de Kerlagattu (commune de Penhars, près Quimper).

(Don de M. BRIOT-DE LA MALLERIE).

9-10. — FRAGMENTS D'ÉCUELLES ornementées, en terre samienne, trouvées dans la station romaine située près le Sacré-Cœur, à Quimper.

(Don de M. CAUGANT, pépiniériste).

11. — PIERRE trouvée dans le département du Finistère.

Cette pierre a probablement servi de couronnement à un motif de sculpture, ainsi que le montre la mortaise qui est à une extrémité.

12. — PETITE TÊTE EN BRONZE trouvée avec des monnaies romaines du IV^e siècle dans les dunes de Dinan (commune de Crozon).

(Don de M. CARADEC, percepteur).

Crozon a été le centre d'une occupation romaine assez considérable. On y a fait une découverte importante en monnaies. M. DENIS LAGARDE, en 1864, a publié dans le *Bulletin de la Société académique de Brest* une note sur la trouvaille qui y a été faite.

13. — ECHINITE (oursin) trouvé dans un tumulus appelé *la motte de Nogent*, à Nogent-sur-Loire (Sarthe). Il y en avait un certain nombre provenant d'un collier. Les gaulois les considéraient comme des talismans.

(Don de M. Gaston DU PERRAY).

- 14-15. — TÊTES DE VÉNUS trouvées sur le mont Frugy (près Quimper).

16. — ANNEAU EN VERRE trouvé à Lestremelard, près du bourg de Sizun.

17. — CLEF GALLO-ROMAINE en bronze.

18. — LAMPE ROMAINE.

(Don de M. GÉVIN).

19. — LAMPE GRECQUE.

(Don de M. ELOURY).

20. — FIBULE GALLO-ROMAINE trouvée à Fouesnant.

(Don de M. BUZARÉ).

21. — FRAGMENT DE POTERIE SAMIENNE trouvé au Likès. (Quimper).

(Don de M. l'abbé ROLLAND).

Sarcophage du Pouldu.

(Étiquettes vertes).

Autour de l'ancienne chapelle du Pouldu, on rencontre beaucoup de substructions gallo-romaines ; en 1846, lors des travaux de réparation à cette chapelle, aujourd'hui transformée en maison, on découvrit, à peu de distance, un

tombeau gallo-romain du IV^e siècle en plomb. Sa longueur était de 2 mètres ; il renfermait les objets suivants avec un squelette. (Voir *Bull. Soc. arch. du Finistère*, T. I, p. 70).

1. — AMPOULE EN VERRE. (Pl. III. Type 10).

- 2-3. — GOULOTS DE VASES EN VERRE. (Pl. IV. Type 21).

4. — LACRYMATOIRE.

- 5-9. — VASE EN VERRE (fragments de).

10. — TABLETTE EN JADE.

11. — STYLE EN BRONZE.

- 12-24. — OSSEMENTS du défunt, qui paraissent être ceux d'un vieillard.

- 25-26. — FRAGMENTS DE PLOMB du sarcophage, sur l'un des morceaux on lit l'inscription R. FILLOR.

(Don de M. le comte et M^{me} la comtesse DU COURCIC).

Fouilles de Carhaix et des environs

(Étiquettes blanches).

Voir l'étude sur les voies romaines sortant de Carhaix, par M. BIZEUL. (Mém. Assoc. bret., t. I).

1. — URNE CINÉRAIRE en terre grisâtre. H. 0^m18, Type 5.

2. — Id. H. 0^m25, Type 5. Pl. III.

3. — Id. H. 0^m18. id.

4. — Id. H. 0^m21, Type 7. Pl. III.

5. — Id. H. 0^m16, Type 6. —

6. — Id. Type 14. Pl. IV.

7. — Id. Type 7. Pl. III.

8. — Id. H. 0^m23. (Type 7. Pl. III).

9. — Id. H. 0^m24. (Type 6. Id.)

10. — Id. (Fragments).

11. — Id. H. 0^m23. (Type 6. Id.)

12. — Id. (Type 6. Pl. III.)

13. — Id. H. 0^m27. (Type 5. Pl. III).

14. — Id. Id. Id.

15. — Id. H. 0^m28. Id.

16. — Id. (Fragments).

17. — Id. Id.

18. — URNE CINÉRAIRE (Fragments).
 19. — Id. Id.
 20. — Id. H. 0^m21. (Type 5. Pl. III).
 21. — Id. H. 0^m19 Id.
 22. — Id. (Type 5. Pl. III).
 23. — Id. H. 0^m28. (Type 13 Pl. III).
 24. — Id. (Type 13. Id.)
 25. — Id. Id.
 (12 de ces urnes ont été données par le D^r BERNARD).
 26. — URNE EN TERRE grise, munie d'une anse et portant l'inscription suivante : SO LVNARI. (Type 14. Pl. IV). H. 0^m12.
 27. — URNE EN VERRE. (Pl. IV. Type 15). H. 0^m34. (Voir MONTFAUCON. Ant. expl., t. III, p. 145).
 28. — URNE ornementée en terre samienne. (T. 12). H. 0^m21
 29. — URNES. (Type 3).
 30. — URNES en terre rouge. (Type . Pl. III).
 31. — URNE en terre rouge. (Type 3. Pl. III). H.
 Les trois derniers numéros ont été trouvés dans le cimetière gallo-romain de Carhaix.
 32. — TASSE EN TERRE SAMIENNE. (Type 16. Pl. IV). H. 0.065.
 33. — FRAGMENT DE MOSAÏQUE provenant d'une habitation romaine.
 (Don de M. le D^r HALLÉGUEN).
 34-39. — FRAGMENTS DE VASES provenant du cimetière gallo-romain de Carhaix.
 40-41. — TUYAUX DE CONDUITES D'EAUX trouvés dans les ruines d'une construction gallo-romaine, près de Carhaix.
 (Don de M. le D^r HALLÉGUEN).
 42-49. — BRIQUES ROMAINES ornementées provenant de Carhaix.
 (Don de M. le D^r HALLÉGUEN).
 50. — FRAGMENT DE PIERRE CALCAIRE orné d'un chevron.
 51. — FRAGMENT D'ARDOISES orné d'un dessin géométrique gravé à la pointe.

- 52-54. — FRAGMENT D'UN GRAND VASE. (Type 9. Pl. III).
 55. — FRAGMENT D'UN ANNEAU ornementé.
 56-57. — FRAGMENTS DE TUILES.
 58-59. — FRAGMENTS DE POTERIES en terre samienne trouvés dans l'enclos des Ursulines, à Carhaix.
 60-62. — FRAGMENTS DE REVÊTEMENTS en ardoises, provenant de Carhaix.
 63-72. — ENDUITS, provenant de maisons romaines à Carhaix.
 (Dons de MM. le D^r HALLÉGUEN et l'abbé ÉVRARD).
 73-74. — POIDS ROMAINS (?)

(Don de M. LE MEN).

Fouilles de la Porte-Neuve (Riec).

(Étiquettes blanches).

En 1882, dans des travaux faits pour des plantations dans le parc du château de la Porte-Neuve, M. le marquis de Bremond d'Ars fit la découverte d'une villa romaine. On en a extrait les objets suivants. (Voir *Bull. Soc. arch. Finistère*. T. V, p. 115).

1. — URNE CINÉRAIRE (Fragments d') trouvée à 0^m75 de profondeur.
 2-16. — URNE CINÉRAIRE (Fragments d') trouvée à 0^m90 de profondeur.
 17-20. — Id. trouvée à 0^m80 de profondeur.
 21-23. — POTERIE ornementée, en terre noire très fine.
 24-27. — VASE (Fragments d'un) en terre noirâtre.
 28-48. — POTERIES grossières, en terre de différentes couleurs.
 49-50. — POTERIE noirâtre, en terre très fine.
 51-52. — POTERIE (Fragments de) brune.
 53. — COUPE EN VERRE (Fragment d'une).
 54. — REBORD d'une poterie samienne.
 55. — VASE (Fond d'un) en terre samienne.
 56-59. — POTERIES samiennes (Fragments de).
 60-66. — VASES EN VERRE (Fragments de).

- 67. — BRONZE (Fragments de).
- 68. — PENDELOQUE en pierre polie.
- 69-70. PIERRE CRAYEUSE (Fragments de).
- 71. — JAVÉLOT en fer.
- 72. — CLOUS en fer.
- 73. — POLISSOIR en granit rouge.

(Don de M. le marquis A. DE BREMOND D'ARS).

Quimper

(Étiquettes vertes).

Ces poteries du XV^e siècle ont été trouvées en creusant les fondations de quelques maisons de Quimper, principalement sur le Parc et rue Kéréon. Leur ornementation rappelle les impressions digitales des poteries gauloises.

- 1-74. — POTERIES (Fragments de).

VITRINE F

(Étiquettes blanches).

Tous les enduits, marbres et mosaïques de coquillages de cette vitrine proviennent des stations gallo-romaines de : *Carhair*, dons de MM. le D^r HALLÉGUEN et l'abbé ÉVRARD ; — du *Poulker* (près Bénodet), fouille de la Société d'archéologie ; — de *Poulguinan* (près Quimper), don de M. DE BLOIS, et du *Pérennou*, don de M. l'abbé DU MARC'HALLAC'H.

Déposés au Collège, en attendant la construction d'un Musée, les ouvriers ne firent pas attention aux indications et mélangèrent les poteries et les marbres, provenant de différentes fouilles. Dans l'impossibilité de les reconnaître d'une manière positive, on en a fait un groupe unique.

- 1. — FRAGMENTS DE POTERIES.
- 2. — FRAGMENTS DE MARBRES. ENDUITS, PEINTURES A FRESQUES.

Tumulus de Kerancoat.

(Étiquettes saumon).

Exploré le 18 mai 1845. Ce tumulus avait 6 pieds de diamètre. Sur une ligne N.-S. on a découvert trois piliers espacés à environ 3 pieds l'un de l'autre. Celui du midi, qui était quadrangulaire, avait 2 pieds de haut et 13 pouces sur sa surface la plus large. Les deux autres piliers étaient cylindriques, le plus élevé était au centre. Au pied de chaque pilier, étaient 5 urnes en terre renfermant des cendres. (Ces objets ont été donnés à la ville de Quimper par M. LEGUAY). (Voir *Bul. Soc. Arch. T. V.*, p. 120).

- 1. — URNE CINÉRAIRE à bord élevé presque plat (Type 8).
 - 2. — Id. de forme ronde (Type 2).
 - 3. — Id. Id. (Type 8).
 - 4. — Id. à rebord droit et élevé (Type 8).
 - 5. — Id. à rebord peu sensible (Type 8).
 - 6. — FIBULE EN FER, trouvée dans l'urne n° 3.
 - 7. — PETIT BRACELET EN FER ?
 - 8. — CLEF EN FER, trouvée dans l'urne n° 2.
 - 9. — BRACELET (Fragments d'un). Bracelet en bronze.
 - 10. — BAGUES EN BRONZE, trouvées dans l'urne n° 5.
- (Appartient à la ville de Quimper. Dépôt).

Provenances diverses.

(Étiquettes bleues).

- 1. — CREUSET EN TERRE réfractaire ayant servi à fondre du métal. Trouvé en 1867 avec des charbons et des poteries gauloises, dans un souterrain composé de deux galeries, à une lieue de Châteauneuf-du-Faou, elle porte gravé, à la pointe, sur l'un des côtés, les chiffres XL.
- (Don de M. RICHARD, Juge de paix).
- 3. — ÉCUELLE EN GRANIT, trouvée sous une roche, à Kerambourg (commune de Trégunc).

(Don de M. PROUHET, notaire).

4. — MORTIER EN GRANIT, trouvé à Landévennec, en 1870.
(Don de M. R.-F. LE MEN).
5. — MEULE GAULOISE (Fragment de), trouvé en 1871 au Manoir de Penquelennec (commune de Peumerit).
(Don de M. R.-F. LE MEN).
6. — MOLETTE, trouvée en 1866, dans l'enceinte mentionnée à la vitrine E, n° 8 (*Étiquette orange*).
(Don de M. BRIOT DE LA MALLERIE).
- 7-8. — PERCUTEUR ET FRAGMENT DE MEULE GAULOISE, trouvés à Toul-Korrignet (commune d'Audierne).
(Don de M. LE CARGUET, percepteur à Audierne).
9. — FRAGMENT DE BRIQUE, provenant des bains romains de la plage du Ris (Ploaré).
10. — POTERIE (Fragment de), provenant des habitations de Coz-Kemper, en Plogonnec.
(Don de M. GRENOT).
11. — BRIQUE, trouvée dans l'enceinte du camp Castellien, en Meilars (canton de Pont-Croix). La superficie de ce camp était d'environ 2 hectares.
- 12-15. — VERRE ET POTERIES (Fragments de), trouvés à Penguilly, en Meilars, dans le camp romain de Parc-ar-C'hastel. —
(Don de M. GRENOT).
16. — VASE (Fragment), trouvé à Parc-an-Heich, dans la commune de Plogoff.
(Don de M. LE CARGUET, d'Audierne).
- 17-18. — POTERIES (Fragment de), venant des habitations romaines du Corroac'h (commune de Combrit).
(Don de M. GRENOT).
19. — POTERIE (Fragment de), trouvée au camp de Saint-Vio (commune de Combrit).
- 20-21. — URNES CINÉRAIRES (Fragments d') trouvées à Kerampape (commune de Pouldergat).
(Don de M. GOUZIL, maire).
22. — TUILE ROMAINE. Provenance inconnue.
(Don de M. GRÉNOLE, expert).

- 23-24. — VASE (Fragment de), dans lequel étaient renfermées des monnaies bretonnes. Trouvées à Liminec (commune de Rédéné) en 1876.
- 25-26. — POTERIES (Fragments de), trouvés à Kerbihan (commune de Pluguffan).
(Don de M. DE MONTIFAULT).
- 27-28. — POTERIES (Fragment de), trouvées à Kercras (commune de Pont-Aven), en 1876.
(Don de M. BOURASSIN).
29. — TUILE ROMAINE (Fragments de), trouvée à la Trinité (commune de Melgven).
30. — VASE EN TERRE GRISE. Provenance inconnue.
31. — VASE EN TERRE ROUGE.
32. — FRAGMENTS DE VASE EN TERRE NOIRE.
33. — SPÉCIMEN de mélange d'ossements de cendre et de terre que l'on rencontre dans les tumulus.
34. — PIÈCE DE BOIS (Fragments d'une) trouvés au fond du dolmen du tumulus de Poulguen.
- 35-38. — FUSAIOLLES. Provenance inconnue.

Établissement romain de Saint-Gille

(*Étiquettes rouges*).

Cet établissement, analogue à celui du Pérennou, était situé à la pointe de Saint-Gille, dans le village de Keranbechennec (commune de Perguet). Il renfermait 12 chambres; dans l'une d'elle, on a trouvé un petit bronze de Constantin. Cette fouille a été faite par la Société archéologique, sous la direction de M. Le Men.

- 1-2. — TUYAUX amenant l'eau.
- 3-7. — FRAGMENTS DE VASES DIVERS.
- 8-11. — FRAGMENTS DE CARREUX ORNEMENTÉS qui garnissaient les murs.
12. — DISQUE EN TERRE CUITE, usé à dessein.
- 13-27. — MOSAÏQUE (Fragment de) faite avec des coquillages et qui garnissait l'intérieur des bains.

VITRINE G

Fouille de Parc-Ar-Groas

(Étiquettes blanches).

En faisant les travaux nécessaires pour semer du blé, dans les champs de Parc-ar-Groas, sur le mont Frugy, près Quimper, le fermier mit à découvert un pan de mur. Instruit de ce fait, M. Le Men fit pratiquer une fouille, qui mit au jour les substructions de six bâtiments distincts et les objets suivants (Voir *Bull. Soc. arch. Finistère*. T. III, p. 179).

- 1-7. — FRAGMENTS DE STATUETTES. Déesses-mères, Vénus, Anadyomènes.
8. — FRAGMENTS D'UNE STATUETTE analogue aux Déesses-mères, mais sans enfants.
9. — STATUETTE DE FEMME DRAPÉE. (Pl. V.)
10. — TÊTES DE VÉNUS. Déesses-mères.

Ces statuettes, qui étaient toutes brisées, se trouvaient en très grand nombre. (Voir QUICHERAT, *Hist. du costume et DAREMBERG et SAGLIO*, *Dict. des antiquités gr. et rom.*)

- 11-12. — DÉFENSES DE SANGLIER.
13. — MORCEAU D'OS travaillé.
- 14-16. — DÉFENSES DE SANGLIER (Fragment de).
17. — ÉCAILLE D'HUITRE.
18. — URNE CINÉRAIRE.
19. — FER D'UN JAVÉLOT.
20. — MORCEAU DE FER (on le suppose être un marteau).
21. — FRAGMENT DE FER.
22. — FER (Fragments). JAVÉLOTS, POINTES.
23. — PLOMB (Fragments).
24. — BRONZE ; cet objet semble provenir d'une serrure.
25. — BAGUE EN BRONZE, chaton avec un dessin.
26. — FIBULES. Deux de ces fibules représentent des dragons ailés.
27. — BRONZE. Fragments divers.
- 28-47. — VERRERIES (Fragments de).

- 48-51. — FUSAIOLLES.
- 52-55. — RONDELLES en terre usée à dessein.
56. — BILLE en terre cuite
- 57-59. — POTERIES (Fragments de).
60. — FOND D'UN VASE, où a été gravé à la pointe après cuisson VET.
61. — MOITIÉ D'ASSIETTE en terre samienne avec une inscription dont il ne reste que l'N final.
62. — VASE (Fond de) en terre samienne, portant les premières lettres du nom d'un potier VDA.
64. — VASE (Fond de) en terre samienne, avec le nom du potier SVCCVS.
65. — FRAGMENT DE VASE en terre samienne, au fond un mot dont il ne reste que les dernières lettres XII.
66. — POTERIE (Fragment de) en terre samienne portant les finales d'un nom SRO.
67. — POTERIE samienne avec une inscription sous un cheval marin.
- 68-72. — POTERIES samiennes (Fragments de).
- 73-77. — Id. (Fragments de) avec des ornements.
- 78-84. — Id. Id. en terre rouge, mais ayant reçu un lustre noir.
85. — POTERIE (Fragment de) rouge mouchetée de noir et de blanc.
- 86-89. — POTERIES (Fragments de) fines en terre grise.
- 96-101. — POTERIES COMMUNES. (Fragments divers).
102. — MONNAIE. Tête laurée de Jupiter à droite. *Rev. P. SABIN* (Publius sabinus). Victoire couronnant un trophée. Cohen, p. 327. (Famille Vettia).
103. — MONNAIE. IMP. CAES. DIVI VESP. F DOMITIAN AUG. PM. Sa tête laurée à droite. *Rev. TR. P. Cos. VIII. DES. VIII. P. P. S. C.* Pallas casquée debout à droite, lançant un javélot et tenant un bouclier. Cohen 534.
104. — MONNAIE. IMP. DOMIT. AUG. GERM. Tête laurée à droite. *Rev. Fruste.*
- 105-107. — MONNAIES FRUSTES ; sur l'une on croit reconnaître une tête semblable au n° 103.
108. — IMP. Sa tête radiée à droite. *Rev. Fruste.*

189. — PETIT BRONZE barbare frappé en Gaule.
110-111. — DEUX MOYENS BRONZES complètement frustes
(1).

Villa romaine du Pérennou.

(Étiquettes orange).

Cette fouille a été faite en 1833 par M. du Marc'hallac'h ; elle a amené la découverte de bains romains, situés sur les bords de l'Odé, et d'une villa située un peu plus loin, sur la hauteur, près du château actuel du Pérennou.

Dans le bâtiment affecté aux bains, on a trouvé un parquet composé de 170 pièces de marbres différents. Jusqu'à la hauteur d'environ 0^m40, il y avait un revêtement en marbre blanc ; des fragments d'enduit avec des peintures de différentes couleurs, permettent de conclure que les murs avaient des peintures à fresque. L'emplacement des bains occupait un rectangle de 7 mètres de largeur sur 17 de long.

La villa était très grande. Sa façade était d'environ 40 m. On y a recolté des poteries fines avec des dessins en relief, des fragments de revêtement de mur avec des peintures, des marbres, des poteries communes, quelques médailles de Tiberius Augustus, d'Antonin, de Claudius César.

(Voir SOUVESTRE, le Finistère en 1836, p. 79. — *Magasin pittoresque*, t. IV, p. 362. — FRÉMINVILLE, t. II, p. 524.

- 1-11. — REVÊTEMENTS DE MURS, MARBRES. Fragments de peintures.
12-30. — POTERIES (Fragments de).
31-45. — BRIQUES, etc.

(Don de Mgr du MARC'HALLAC'H).

(1) Dans les tiroirs n^{os} 5, 7, 9, 13, 14 de la vitrine D sont d'autres fragments provenant de ce poste important.

VITRINE H

Fouilles de Douarnenez.

(Étiquettes, bleues).

En creusant des fondations, rue Fontenelle, des ouvriers ont découvert un énorme cercueil en plomb long de 1^m90. Les os du squelette étaient émiettés. Vers le bas du corps, on a découvert un fragment d'étoffe brodé d'or et les objets suivants. (*Bull. Soc. arch. Finistère*, T. XI, p. 43).

1. — MACHOIRE INFÉRIÈRE.
2. — MORCEAU DE FER.
- 3-4. — VASES SANS COL en verre. (Type 11. Pl. III).
- 5-6. — PLOMB DU SARCOPHAGE.
7. — ÉPINGLES EN JAIS.
8. — VASE en terre rouge. (Type 19. Planche IV).
9. — MORCEAU D'ÉTOFFE avec paillettes or.
10. — OSSEMENTS, BOIS.

(Don de M. DANIELOU, maire de Douarnenez).

Tumulus de Kerguevarec (commune de Plouyé)

(Étiquettes roses).

Au mois d'avril dernier, M. Lochon, maire de Plouyé, fit couper une tranchée du S.-E. au N.-O., dans un tumulus de 27 mètres de diamètre, situé dans une lande du village de Kerguevarec, à 2 kilomètres du Huelgoat. A une profondeur de 2^m60, les ouvriers trouvèrent deux pierres plates en granit reposant sur quatre murs en pierres sèches. Les dimensions étaient de 1^m20 de long sur 0^m80 de large. On a trouvé les objets suivants. (*Bull. Soc. arch. Finistère*, T. XI, p. 86. — *Bull. Soc. des études de Morlaix*, 2 fas. p. 34).

- 1-3. — HACHES PLATES EN BRONZE (Pl. I. Fig. 1) de grandeurs différentes.
- 4-10. — LAMES ET FRAGMENTS d'épées en bronze.
11. — POINTES DE FLÈCHE en silex taillé.

12. — PLAQUE EN JAIS percée de trous.
13. — CENDRES et OSSEMENTS.
14. — DESSIN représentant la disposition de ces objets dans le tombeau.

Galerie de Rugeré (commune de Plouvorn).

(*Étiquettes blanches*).

En janvier 1870, une flaque d'eau existant au milieu de l'aire de Rugeré disparut tout à coup, après le passage d'une charrette. M. Audren de Kerdrel fit pratiquer des fouilles à l'endroit. On découvrit des galeries sépulcrales de l'époque gallo-romaine. (*Bull. Soc. arch. Finistère*. T. I, p. 111; T. XXIV, p. 420. — Id. Liste des souterrains de Basse-Bretagne, par l'abbé ABRILL. T. XI. mém., p. 44).

1-11. — FRAGMENTS DE VASES.

12-14. — OSSEMENTS.

15. — MODÈLE de la galerie.

(Don de M. DE KERDREL).

VITRINE I

Oppidum de Castel-Coz (Beuzec-cap-Sizun).

(*Étiquettes blanches*).

L'oppidum de Castel-Coz est situé au nord du bourg de Beuzec-cap-Sizun, sur un promontoire qui s'avance dans la baie de Douarnenez jusqu'en face de la pointe de la Chèvre. Il est défendu du côté de la terre par plusieurs lignes de retranchements et du côté de la mer, par des rochers inaccessibles. Il renfermait au moins 200 habitations gauloises. Tous les objets qu'on y a trouvés proviennent des fouilles faites par M. LE MEN, au nom de la Commission de la Société d'archéologie du Finistère. (CASTAGNÉ. Mém. sur les Oppidum gaulois. — The Oppidum of Castel-Coz. Beuzec-cap-Sizun, Finistère). Londres, in-8° avec planches, 1870.

1. — VUE de Castel-Coz, en Clédén-Cap-Sizun.
2. — PLAN de l'Oppidum.
3. — GRAIN DE COLLIER en bronze.
4. — BAGUE EN BRONZE.
5. — ANNEAU EN VERRE (Fragment d'un).
6. — Id. Id.
7. — OBJET EN BRONZE
8. — GRAIN DE COLLIER.
9. — POIGNARD EN BRONZE (Fragments d'un).
10. — RONDELLE (Frag. de) en terre cuite percé d'un trou.
- 11-19. — RONDELLE en terre cuite.
- 20-24. — FUSAIOILLES.
- 25-26. — FUSAIOILLES (Fragment de).
27. — PIERRES DE FRONDE trouvées dans les habitations.
28. — DÉFENSE DE SANGLIER.
- 29-37. — DENTS de divers animaux.
- 38-54. — OSSEMENTS.
- 55-56. — MEULE EN GRANIT avec la molette qui servait à broyer le grain.
- 57-58. — Id.
- 59-60. — MEULES à surface plate avec sa molette.
- 61-62. — MEULE avec sa molette.
- 63-64. — MOITIÉ D'UNE MEULE avec sa molette.
- 65-67. — MEULES avec leurs molettes.
68. — MOITIÉ D'UNE PETITE MEULE.
69. — MOLETTE.
- 70-71. — MOITIÉ D'UNE MEULE avec sa molette.
- 72-73. — MEULE formée d'un gros galet et molette.
74. — PERCUTEUR en granit.
75. — GALET ayant servi de percuteur.
76. — PERCUTEUR.
77. — GALET ayant servi de percuteur.
78. — PERCUTEUR en granit.
79. — PERCUTEUR en quartz.
- 80-81. — GALET ayant servi de percuteur.
- 82-93. — PIERRES à aiguiser.
- 94-97. — PILONS dont quelques-uns ont des entailles pour y placer les doigts.

98-108. — LISSOIRS dont quelques-uns ont pu servir à la fabrication des poteries.

109-116. — HACHES POLIES (Fragments de) en diorite.

117. — HACHE POLIE (Fragment de) en silex.

118-119. — HACHES POLIES (Fragments de) en quartz.

120-183. — TRANCHETS.

184-188. — COUTEAUX.

189-204. — POINTES.

205-210. — POINTES.

211-229. — GRATTOIRS.

230-265. — COUTEAUX, GRATTOIRS.

Tous les outils du n° 120 à 265 sont en silex.

266-280. — NUCLEI et fragments de Nuclei.

281. — URNE BRISÉE en terre grossière.

282. — BORD D'UN TRÈS GRAND VASE (Fragment d'un) en terre rouge, orné sur son pourtour d'un rang de rouelles. Il est percé d'un trou. Lorsque le vase était entier, il devait correspondre avec un autre trou, situé en face, de manière à pouvoir passer de l'un à l'autre une tige, probablement en bois, qui devait recouvrir le vase et que supportait un bourrelet, intentionnellement formé à la base intérieure du rebord.

283-416. — VASES (Fragments de) unis ou ornementés d'impressions digitales.

417. — FRAGMENTS DE POTERIES.

Fouilles du Guilguiffin (Landudec),

(Etiquettes bleues).

Cette fouille a été faite dans les dépendances du château du Guilguiffin (en 1878, par M. le comte de Saint-Luc), au milieu de substructions d'habitations situées sur un point élevé défendu par des retranchements.

418. — URNE CINÉRAIRE en terre brune.

419. — PIERRE placée sur l'orifice de l'urne n° 418.

420. — URNE CINÉRAIRE en terre brune.

420 bis. — ra cette URNE.

421. — PIERRE placée sur l'urne n° 420.

422. — URNE dans laquelle se trouvaient des fragments d'un casque en fer, des fragments de bronze paraissant provenir d'un bouclier et des clous en fer.

423. — PIERRE placée sur l'orifice de l'urne n° 422.

424. — CASQUE EN FER (Fragments d'un).

425. — MÉTAL (Fragment de).

426. — CLOU EN FER.

427. — POTERIE (Fragment de) trouvé près des habitations.

428-431. — GRANDES JATTES (Fragment de) en terre brune trouvé près des habitations.

432. — PIERRE à aiguiser trouvée près des habitations.

433. — MORCEAU DE TALC devant servir dans la fabrication des poteries.

434. — INSTRUMENT EN FER (Fragment d'un).

435. — PIERRE CALCAIRE (Fragments de).

436. — PETIT VASE EN TERRE (Fragment d'un).

437. — POTERIE (Frag. de) trouvés près des habitations.

438. — BRIQUE (Fragment de) Id.

439. — AMPHORE (Fragment d') Id.

440. — OSSEMENTS trouvés dans l'urne n° 422.

(Don de M. le comte de SAINT-LUC).

Provenances diverses

(Etiquettes roses).

1-2-3. — AMPHORES (Fragments d'), sur l'une d'elle se trouve gravé à la pointe VIIRTROS; trouvé au lieu dit Rome, à Locmaria, près Quimper.

(Don de M. de Blais).

4-5. — VASES de forme ovoïdale (Type 20); l'un en terre friable brune-rouge, l'autre en terre noire, munis de deux petites anses, ornés de moulures concentriques, trouvés en 1873, au Mardiez, dans le Parc-Bras, commune de Plouzévédé (Finistère).

(Don de M. CORNEC, instituteur).

- 6-9. — URNES CINÉRAIRES (Fragment d') trouvés près du château de Lanniron, commune d'Ergué-Armel.
 10. — URNE CINÉRAIRE à rebords élevés, terre noire fine, renfermant beaucoup de mica, trouvée dans le tumulus de Kerveltre, commune de Saint-Jean-Trilimon. (Type 8.)

(Don de M. DE PASCAL).

11. — URNE à 2 anses provenant du tumulus de Penguilly, près Pont-Croix. (Type 20).
 12. — URNE CINÉRAIRE (Type 4) en terre grise, arrondie jusqu'à l'orifice ; elle est entourée d'un rebord étroit et recourbé ; trouvée dans la commune de Guengat (Finistère).
 13. — CLOUS EN FER trouvés dans l'urne.

(Don de M. HUCHETTE).

14. — VASE en terre brunâtre grossière (Type 6), trouvé en 1866 dans l'avenue du château de Cheffontaines, commune de Clohars-Fouesnant. Il renfermait environ 1,000 petits bronzes romains du III^e siècle. Ces pièces sont pour la plupart au médaillier.
 15. — VASE (Type 22) trouvé au milieu d'un amas de cendres, dans la villa du Petit-Ménez, à Locmaria, près Quimper.
 16. — COUPE de provenance inconnue. (Type 17).

(Don de M. DE BRÉMY).

17. — URNE en terre rouge-brique, munie de deux anses, ornée de chevrons et de stries, trouvée dans le tumulus Coatalio, en Fouesnant.

(Don de M. le comte DE TROGOFF).

18. VASE EN TERRE rouge (Type 22), trouvé dans la prairie de Saint-Jean, commune de La Feuillée ; il y avait aussi une meule de moulin à bras. Ces objets étaient placés sur un pavé formé de pierres carrées.
 19. — PETITE URNE très grossière, en terre grise, munie d'une anse, trouvée au village de Kergoglé, commune de Plouhinec.

(Don de M. AD. ALAVOINE).

20. — URNE CINÉRAIRE en terre brune (Type 8).
 21. — URNE CINÉRAIRE (Partie d'une) semblable au n° 20.
 22. — FRAGMENTS provenant des deux urnes précédentes.
 23. — TERRE ET OSSEMENTS renfermés dans l'une de ces deux urnes et qui en ont conservé la forme.

Ces urnes ont été trouvées, en 1865, sur le bord d'une voie romaine, au village de Coz-Feunteun, commune de Poallan.

(Dons de M. BÉLÉGUIC, de Douarnenez).

24. — POTERIE (Fragments de) en verre blanc, trouvé dans le parc du château de Poulguinan, commune d'Ergué-Armel.
 25. — Partie supérieure d'UNE LAGÈNE, trouvée au lieu dit Rome, à Locmaria, près Quimper.
 26. — FOND D'AMPHORE, trouvé en Locmaria.

(Don de M. le comte DE BLOIS).

- 27-30. — TUYAUX provenant de l'aqueduc de Plouguin. Ils étaient placés dans une fosse maçonnée en moellons, sur un parcours de 3 km. (*Bull. Soc. arch. T. III, p. 126*).

(Don de M. MINGAN, instituteur).

31. — VASE en forme de bouteille en terre blanche.
 32. — VASE en terre rougeâtre, avec une anse.
 33. — VASE en terre rouge.
 34. — VASE en terre rougeâtre, avec traces de vernis, à l'intérieur.
 35. — VASE à bords droits, en terre brune.
 36-38. — VASES arrondis, avec goulot allongé.

Ces vases ont été trouvés en différents endroits, dans le département du Finistère, et classés avec les poteries gallo-romaines dont ils se rapprochent par leurs formes.

39. — COLLECTION DE VASES ET DE DÉBRIS GALLO-ROMAINS trouvés sur le Mont-Frugy, près Quimper.

Des travaux exécutés sur le champ de manœuvre du Mont-Frugy, d'août 1895 à juillet 1896, amenèrent la découverte d'un intéressant établissement romain : on doit remarquer particulièrement les urnes cinéraires remplies d'ossements calcinés, un fragment de poterie samienne portant

l'inscription CIMIAN. M. une statuette de déesse, une coupe, une grande urne de verre, des débris de fer parmi lesquels on reconnaît une clef. (*Bull. Soc. arch. T. XXIV, p. II.*)

(Don de M. le colonel Penor au nom du 118^e régiment d'infanterie).

VITRINE K

Cachette du fondeur de Méné-Tosta

(Gouesnach).

(Étiquettes blanches).

En avril 1884, le fermier du village de Kergaradec, en Gouesnach, défrichait une lande connue sous le nom de *Méné-Tosta*. Il y découvrit une petite hache en bronze. Sachant que souvent on avait ainsi trouvé ce que dans le pays on appelle *un trésor*, il fouit la terre profondément et fut assez heureux pour récolter une grande quantité d'objets en bronze, dont l'énumération suit. (Voir *Bull. Soc. arch. T. X, p. 55.* Le Morgien et le Larnaudien en Bretagne. *Journal l'Homme*, an. 1884 n° 16).

1. — RACLOIR EN BRONZE (Pl. II. Fig. 20).
2. — POINTE DE LANCE (Pl. II. Fig. 18).
3. — Id. (Pl. II. Fig. 19).
4. — POIGNARD A DOUILLE.
5. — HACHE A TALON (Pl. I. Fig. 12).
- 6-7. — HERMINETTES A TALON (Pl. II. Fig. 16).
- 8-10. — HERMINETTES A AILERONS (Pl. II. Fig. 15).
11. — HACHE A DOUILLE octogonale.
12. — HACHE A DOUILLE (Pl. I. Fig. 14).
13. — HACHES Id. (Pl. I. Fig. 11).
- 14-16. — HACHES Id. (Pl. I. Fig. 12).
17. — HACHE Id. (Pl. I. Fig. 11).
- 18-19. — HACHES Id. (Pl. I. Fig. 14).
- 20-23. — Id. (Pl. I. Fig. 13).
24. — BRONZE (Fragments de).

25-27. — ANNEAUX CREUX.

28-31. — GRANDS BRACELETS (Fragments de) (Pl. II. Fig. 22).

32-35. — POIGNÉES D'ÉPÉES à soies plates (Pl. II. Fig. 23).

36-38. — Id. Id. (Pl. II. Fig. 26).

39. — Id. Id. (Pl. II. Fig. 23).

40-49. — Id. à rainures (Pl. II. Fig. 25).

A ces poignées sont joints 13 fragments de lames d'épées.
50-73. — HACHES A AILERONS et fragments de haches à ailerons. (Ces haches (Pl. I. Fig. 10) diffèrent par la dimension, qui varie de 0^m16 à 0^m11).

74-79. — CULOTS en bronze de différentes dimensions.

(Achat de la Société archéologique).

VITRINE L

Antiquités Égyptiennes.

Cette vitrine renferme une importante collection d'antiquités égyptiennes provenant des réserves du Musée du Louvre, attribuée en 1891 à titre de dépôt au Musée départemental du Finistère.

1. — SARCOPHAGE (Fragment de).
- 2-4. — LINCEULS (Fragments de).
5. — VASE (Fragment de), bronze.
6. — STATUETTE d'Osiris.
7. — Id. d'Isis allaitant Horus.
8. — Id. d'Osiris.
9. — COIFFURE DIVINE (Fragment de).
10. — COUVERCLE, bronze.
- 11-12. — STATUETTES du bœuf Apis.
13. — PETIT VASE à onguent.
14. — PETIT SEAU.
15. — POINTE DE FLÈCHE.
- 16-17. — MONTURES D'ANGLE d'une petite chapelle.
18. — DIADÈME de déesse.
19. — FIGURINE du dieu Thot. (Terre à émail bleu).
20. — DIADÈME.

21. — PETIT VASE à libation
- 22-23. — BRACELETS.
- 24-25. — YEUX provenant d'un couvercle de sarcophage.
26. — AMPHORE, terre cuite.
27. — STATUETTE d'Osiris, bois.
- 28-29. — PETITS VASES d'albâtre.
30. — SIMULACRE DE VASE (ou peut-être pilon à broyer).
31. — VASE votif.
32. — AMULETTE d'albâtre.
- 33-38. — FIBRES DE PALMIER, paquet de cordes, sandales, etc.
39. — RÉSILLE DE PERLE, verre bleu.
40. — LAMPE, terre cuite.
41. — PETITE LAMPE votive.
- 42-43. — PETITS VASES d'albâtre.
- 44-45. — PETITS VASES à encens.
46. — PETIT VASE sphérique, terre émaillée.
47. — VASE d'albâtre.
48. — MORTIER.
49. — VASE en forme de cratère, terre cuite.
50. — COUPE, terre cuite.
51. — ŒIL OUDJA, grès jaune.
- 52-73. — STATUETTES funéraires.
74. — PETITE BOITE à onguent.
- 75-76. — STATUETTES : oiseau accroupi symbolisant l'âme.
77. — MANCHE D'ÉVENTAIL.
- 78-82. — STATUETTES funéraires.
83. — EMBLÈME DIVIN formé de la double plume, du disque et des cornes du bélier ; bois peint, provient de la coiffure d'une statue.
- 84-86. — FRAGMENTS de vase et flacon.
- 87-88. — SCARABÉES.
- 89-90. — AMULETTES ; That : Osiris.
91. — AMULETTE : l'œil oudja.
92. — Id. Hippopotame femelle.
- 93-96. — FIGURINES funéraires : têtes de chacal, de cydocéphale et d'homme.
97. — AMULETTE dite des deux doigts.

98. — AMULETTE : cœur en hématite.
99. — ÉPINGLE en ivoire.
100. — FIGURINE : la déesse Setket.
(Les numéros 1-4, 26-27, 33-38 sont placés provisoirement dans la vitrine N).

VITRINE M

Fouille de Trez-Goarem

(Étiquettes bleues).

Cette fouille a été faite, le 7 mars 1882, à Kerrannaéc, en Trez-Goarem, commune d'Esquibien.

1. — VASE (Fond d'un) en terre samienne, avec l'inscription CINYSMEN.
- 2-3. — VASE (Fragment d'un grand) en terre grise.
4. — AMPHORE (Fragments d'une).
- 5-10. — POTERIES (Fragments de) en terre de différentes couleurs.
11. — AMPHORE (Fragments d').
12. — BRIQUE (Morceau d'une).
13. — PIERRE A AIGUISER.
- 15-16. — CLOUS EN FER.
17. — SILEX clivé.

(Don de M. LE CARGUET, d'Audierne).

Fouille de Kergadec

(Étiquettes roses).

La fouille d'un tumulus, à Kergadec, commune d'Esquibien, a donné les objets suivants :

- 18-24. — GRAND VASE (Fragment d'un).
25. — SILEX (Fragment)
26. — DENT d'un animal.
27. — OSSEMENTS.

(Don de M. LE CARGUET).

Oppidum de Troguer (Cléden-Cap-Sizun).

(Étiquettes saumon).

- 28-39. — POTERIES (Fragments de) en terre de diverses couleurs.
 40. — TUILE A REBORD (Fragments de).
 41. — STATUETTE représentant le dieu Mars (reproduction de l'original conservé dans les collections de M. P. du Chatellier à Kernuz, près Pont-l'Abbé).

(Don de M. LE CARGUET).

Tumulus de Lannilis.

(Étiquettes blanches).

Situé à 1 kilomètre du bourg, près la nouvelle route de l'Aberwrach, et exploré le 25 septembre 1878. Ce tumulus avait environ 2 mètres de haut et recouvrait un dolmen. La table du dolmen était ovale et mesurait 3^m50 sur 2^m25 de largeur : elle reposait sur une maçonnerie en pierre, noyée dans l'argile. La hauteur de la chambre était de 1^m26. (*Bull. Soc. arch. Finist.*, T. I, p. 77).

41. — PETITE URNE en terre noirâtre très fine, munie de trois anses, ornée de stries qui forment des fougères et des chevrons.
 42. — SERPENTE EN BRONZE ; elle était brisée ; deux de ses fragments étaient dans le dolmen ; le reste sur la table, au milieu de charbons et de cendres.
 43-52. — POTERIES (Fragments de) trouvées sous le dolmen et à l'extérieur.
 53-54. — SILEX TAILLÉS.
 55. — GRÈS TAILLÉS.
 56-57. — SILEX, POTERIES ET CHARBONS.
 58. — MODÈLE représentant la coupe et l'intérieur du dolmen.

VITRINE N

La vitrine placée verticalement est divisée en deux parties. Dans une partie, sont les objets anciens, de provenances françaises ou de ses colonies (Finistère excepté). La seconde partie est consacrée aux objets anciens de provenance étrangère.

Objets de provenances françaises ou de ses colonies

(Étiquettes vertes).

1. — LAMPE ROMAINE en terre blanche, recouverte d'un vernis noir.
2. — LAMPE ROMAINE en terre rouge.
3. — LAMPE ROMAINE ornementée ; le vernis rouge dont elle était recouverte a disparu.
4. — LAMPE ROMAINE en terre rouge, le vernis noir en a disparu dans certains endroits.
Ces lampes ont été trouvées en Algérie.
5. — LAMPE ROMAINE trouvée à Nîmes.
Dans son ouvrage, MONFAUCON, *Ant. expl.* T. V, p. 202, donne de grands détails sur les lampes et leur ornementation. — Voir aussi DURUY, *Hist. des Romains*.
6. — VASE en terre rouge, trouvé en Algérie.
- 7-9. — MOSAIQUES en coquillage, provenant d'une villa romaine du Morbihan.
10. — ARDOISE avec des sculptures, trouvées dans les ruines romaines de la Trinité, près Langonet (Morbihan).

(Don de M. STENFORT, notaire à Gourin).

11. — REVÊTEMENT DE MUR (Fragment de).
12. — BOULE en terre grise, percée d'un trou ; a dû servir de pendeloque.
13. — OBJET en terre cuite ; par sa forme et son dessous elliptique, plat et régulier, cet objet a peut-être pu servir à imprimer des desseins sur des poteries.

14. — TERRE CUITE en forme de triangle et percée de trous symétriquement placés. Selon toute probabilité, c'était un poids destiné à des filets.

15-16. — POIDS analogues aux précédents et ayant dû servir aux mêmes usages.

17. — VASE (Fragment d'un) en terre rouge.

18-20. — AMPHORES (Fragments d') ; sur l'anse de la dernière se trouve ce nom : CARO.

Ces objets, trouvés à Aix, en Savoie, ont été donnés par M. Vesco, receveur particulier des finances, à Quimper.

21-26. — MOSAIQUES et REVÊTEMENTS trouvés à Carnac, au Bosseno, dans les fouilles faites par M. Miln.

27. — PIERRE CALCINÉE et VITRIFIÉE (Fragments de) du camp de Péran, commune de Plédran, arrondissement de Saint-Brieuc.

(Don de M. Duval, vérific. des Domaines).

Ces enceintes ou murailles vitrifiées ont été l'objet de nombreuses études, et on peut consulter les travaux et mémoires suivants.

Bulletin monum. de CAUMONT, T. XI, p. 482 ; T. XII, p. 283 ; T. XVI, p. 429. — Le Congrès de l'Association bretonne tenu à Saint-Brieuc, en 1846, p. 20. — Id. en 1853, p. 171-230. — Congrès celtique international, tenu à Saint-Brieuc, en 1867, p. 54. — Dans son *Essai historique sur le Maine*, l'abbé RENOARD donne un mémoire sur le camp de Sainte-Suzanne, arrondissement de Laval (Mpysnne), qui a une grande analogie avec le camp de Péran. (Voir le *Magasin pittoresque*, T. XIII, an. 1845, p. 83.)

Objets de provenances diverses.

(Étiquettes orange).

1. — STATUETTE ÉGYPTIENNE, H. 0^m12.

Voir p. 45, note sur ces statuettes.

(Don de M. René de KERRET).

2. — COUPE en terre rouge avec un lustre noir. Trouvée dans un tombeau en Sicile.

(Don de M. JACOB, cons. mun. de Quimper).

3. — TÊTE DE MOMIE. Une partie de la figure a été débarrassée des bandelettes. D'après le poids de cette tête, la boîte osseuse a dû être remplie d'un bitume liquide qui s'est durci en se refroidissant.

4. — TÊTE DE MOMIE. Les bandelettes et les langes ornés de peintures existent encore sur une partie de la face. Les cheveux, courts et crépus, indiquent le sexe masculin. La boîte osseuse est vide.

5. — BRAS encore entouré de bandelettes, les dernières phalanges de la main ont disparu.

6. — PIED entouré de bandelettes. (Voir CHAMPOLLION-FIGEAC, *Egypt. anc.*, p. 260, t. II. — MONTFAUCON, *Ant. expl.* T. II, p. 270 et suiv.)

7. — STATUETTE en bois sculpté, représentant une momie.

8. — BANDELETTE de linge roulée et ornée de dessins ou d'hieroglyphes en couleur bleue.

9. — CARTONNAGE (Partie inférieure du) enveloppant la momie comme dans une gaine. H. 0^m60.

Cette pièce est formée d'un morceau de bois, avec un enduit sur lequel on a appliqué des peintures.

Le milieu est formé de 4 lignes verticales, avec des hieroglyphes de chaque côté, et symétriquement placés. de petits carrés où le même sujet, mais avec de légères variantes, se trouve répété. C'est Anubis, à tête de chacal, ministre de l'Augmenté ou enfer égyptien, qui présente le défunt au juge suprême, Osiris. (Voir CHAMPOLLION-FIGEAC, *Rest. d'archit.* T. II, p. 86 et 93. *Descrip. de l'Egypte* T. II, pl. 56-58).

10. — STATUETTE (partie supérieure d'une) en terre brune rougeâtre. Sur le devant du corps, une série d'hieroglyphes en creux. La peinture blanche en est presque partie. Cette statuette doit représenter une femme. Les bras sont croisés sur la poitrine.

La vitrine horizontale renferme une importante collection de débris antiques recueillis par M. l'abbé J.-M. Abgrall dans des fouilles faites par lui dans les communes voisines de Pont-Croix.

Débris de poteries trouvés dans un petit camp romain situé au nord de Kersigneau (Plouhinec).

Argile portant l'empreinte du clayonnage d'une habitation gauloise, recueillie au sud de Kerhuon (Plogoff).

Débris de poterie trouvés à Kerberenès, près de l'allée couverte de Kervalahec (Beuzec-Cap-Sizun), à Kerguinou (Plo-melin), dans un tumulus à Plouhinec, au Guilguiffin (Landu-dec), au Quillou (Plogastel-Saint-Germain), à Tronoën (Saint-Jean-Trolimon), au dolmen de Kervana (Plouhinec).

Pierres de fronde, percuteurs, polissoirs, pierres à aiguiser les haches trouvées à Plouhinec.

Poteries onctueuses recueillies dans les dunes et les champs, voisins de Kerdreal (Plouhinec).

Rebuts d'un four de potier recueillis dans les dunes de Kerouer, en Plouhinec. (Les débris de poterie forment en cet endroit un dépôt d'environ 20 mètres de long sur 0^m60 d'épaisseur).

Objets préhistoriques recueillis lors de l'exploration de la chambre souterraine de Parc-al-Leur, près du nouveau cimetière de Pont-Croix (janvier 1884), au camp de Kervennic, en Esquibien, au camp de Castellou, en Meilars, etc.

Débris de poteries et d'habitations gallo-romaines trouvés à Kervenec, en Plouhinec (mai 1884).

Glyptique.

Le Musée de Quimper possède une belle collection d'empreintes en plâtre, reproduisant des *intailles* et des *camées*, léguée à la ville de Quimper par M. DE SILGUY.

Empreintes en plâtre, reproductions des principales pierres antiques, soit en creux, soit en relief, et quelques-unes des œuvres les plus remarquables des gravures en pierre dure de l'école moderne. Ces empreintes sont dans le médaillier et les armoires L et M.

En 1898, M. le docteur CORRE a donné au Musée une belle collection de monnaies et d'empreintes de pierres gravées anciennes ou modernes qui a été placée dans un médaillier spécial (Salle I).

Le nombre considérable de pierres anciennes gravées nous prouve que les anciens les aimaient passionnément. A l'époque de la Renaissance italienne, les amateurs les recherchèrent pour former des collections appelées *dactylothèques*, d'autres pour en faire des objets de parure. Il se forma alors une nouvelle école de graveurs qui surent restaurer et faire revivre l'art de la gravure en pierre dure. Les Italiens, habiles dans l'art du moulage, en ont exécutés des suites utiles pour l'étude.

Les Italiens ont excellé dans la gravure. Leurs principaux graveurs sont, au XV^e siècle : *Giovanni delli Corniucle* (Jean des Cornalines) ; au XVI^e siècle : *Pier-Maria da Pescia* ; au XVII^e siècle : *Flavio Sireleti*, les *Costanzi*, Jean, Thomas et Charles, son fils, *Etienne Passalia*, *Jean Pichler*, le plus célèbre de tous, quoique né dans le Tyrol, il passa toute sa vie en Italie ; au XVIII^e siècle, nous remarquons *Anastini*, *Capparoni*, *Santarelli*, *Rega*.

Après les Italiens, ce sont les Allemands qui ont cultivé cet art avec le plus de succès. D'abord *Laurent Natzer*, praticien et théoricien des plus célèbres, puis *Hecker*, *Baër*.

Parmi les graveurs anglais, citons *Simon*, *Brown*, *Marchant*, *Burck*, *Frey*.

La France a eu aussi d'excellents graveurs, tels que : *Col-doré* sous Henri IV, *Jacques Guay* sous Louis XV, *Jeuffroy* au commencement de ce siècle.

Parmi les savants qui se sont occupés de la description et de l'étude des intailles, citons :

VINKELMANN, *Histi. de l'Art*. — MARIETTE, *Tr. des Pierres gravées*. — DAVID, *Antiquités d'Herculanum*. — GORI, *Musée de Florence*. — VISCONTI, *Iconographie grecque*. — MONTFAUCON, *Antiquité expliquée*. — MILLIN, *Dict. de la Fable* ; *Dict. des Beaux-Arts*. — CHABOUILLET, *Cat. des camées*, *Bibl. nat.*

Objets divers

QUI, PAR LEURS DIMENSIONS, SONT PLACÉS EN DEHORS
DES VITRINES.

(Étiquettes orange).

1. — BORNE MILITAIRE DE KERSCAO, en la commune de Kernilis. — Cette borne est formée d'un bloc de granit venant des carrières de Laber-Idut, qui ont fourni le soubassement de l'obélisque de Louqsor et celui de la statue de Laënnec. La forme du monument est celle d'une pyramide tronquée à angles arrondis. Il mesure 1^m 85 de haut, son épaisseur à la base est de 0^m 70 et 0^m 75, de son épaisseur au sommet 0^m 65 et 0^m 56, sa profondeur en terre 0^m 51; son poids 2,070 kil.

Sur la demande de la Société d'archéologie, M. Pihoret, Préfet du Finistère, fit transférer cette borne au Musée départemental, le 4 janvier 1873.

Voici l'ensemble du texte de l'inscription; les caractères, qui ne sont plus visibles, mais que l'on peut restituer facilement, sont entre parenthèses :

1 TI CLAVDIVS
2 DRVSI FILIVS
3 CAESAR AVG (YSTVS)
4 GERMANICVS
5 (PO) NTIFEX (MAXIMVS)
6 TRIBVNICIA (PO) T (EST V)
7 IMP XI PP COS III
8 DESIGNATVS IIII
9 VORGAN MP (VIII)

1 Tiberius Claudius.
2 Fils de Drusus
3 César Auguste
4 Germanicus
5 Grand Pontife
6 Revêtu de la puissance
Tribunitienne pour la 5^e fois

7 Victorieux pour la 11^e fois
Père de la patrie. Consul
pour la 3^e fois.
8 Désigné pour la 4^e
9 de Vorgan : huit mille pas (11,848^m).

C'est M. Miorcec de Kerdanet qui en a le premier signalé l'existence. (Notes de son édition de la vie des saints de Bretagne, d'Albert Le Grand).

Cette inscription a donné lieu à différentes études et a suscité de vives polémiques. (Voir une étude de M. Sébastien GUIASTRENNEC, *Courrier de Brest* du 14 août 1842. — LE MEN, *Bull. Soc. arch.* T. II, p. 18 et T. III, p. 103. — DE LA MONNERAYE, *Mém. de l'Association bretonne* 1884. T. IV, p. 259. — A. DE LA BORDIERIE, *Une mystification historique. La prétendue découverte de Vorganium*; *Annales de Bretagne*, 1896. — *Bull. Soc. arch. du Finistère*, T. XXIII. 1896.

Nous devons dire aussi que l'exactitude de cette lecture a été contestée, ainsi que le sens, en ce qui concerne le nom de Vorganium.

2. — BUSTE ET TÊTE en granit.

3. — AMPHORE.

4-5. — MEULES (Fragments de).

En creusant une allée dans son parc à Kerambleis (commune de Plomelin), M. Roussin trouva toute une occupation romaine. Cette position, admirablement choisie, commandait le milieu des Vircours, dans la rivière de Quimper,

(Don de M. Etienne Roussin).

6. — CREUSET en granit, provenance inconnue.

7. — BAS-RELIEF, en pierre calcaire, représentant le dieu Esus, a été trouvé au Guet, à Douarnenez.

8. — GRAND VASE en terre, muni de deux anses, dans son rebord, deux trous destinés à retenir une bague maitenant un couvercle en bois. Il est décoré de bandes horizontales et verticales, ornées de dents de scie et de petits carrés. (Trouvé à Quimper).

9-11. — MARBRES POLIS (Gros fragments de), provenant de Pleyben.

(Don de MM. PICAULT et DUVAL).

12-16. — MEULES GALLO-ROMAINES, trouvées dans différentes stations gallo-romaines des environs de Quimper.

17. — AMPHORE. — Cette magnifique amphore, d'une remarquable conservation, a été trouvée au moulin de Penmarc'h, près de l'ancien bourg de Saint-Derrien, aujourd'hui réuni à la commune de Plouneventer.

(Don de M. MALINGE, percepteur à Landivision).

18. — URNE CINÉRAIRE (Fragments d'une). — Remarquable par sa dimension, cette urne a été trouvée en mai 1885, près la chapelle de Saint-Germain. Elle a été brisée par les ouvriers. Elle contenait des cendres et des débris d'ossements.

(Don de M. BRIOT DE LA MAILLERIE).

19. — SARCOPHAGE GALLO-ROMAIN. — Ce remarquable sarcophage monolithique a été découvert en 1876 dans l'ancien chœur de la chapelle des Dames de la Retraite à Quimperlé. Il était intact, mais par ignorance, on le déplaça et il fut changé en réservoir. M. l'abbé Euzenot, frappé de l'importance de ce monument, en a fait l'objet d'un rapport publié dans le tome XII, p. 247 des mémoires de la Société archéologique du Finistère (1).

(Don de M^{me} NELLY-FELTZ,

Sup^{re} gén^{le} des Dames de la Retraite, à Quimperlé).

20. — STATUETTE représentant Hercule trouvée à Douarnenez, près du quai de Port-Ru (Cf. J.-M. Abgrall, Substructions romaines à Port-Ru. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome XVI, 1889).

21-22. — DEUX VASES EN BRONZE trouvés près de Guerlaouen, en Spezet, le 15 mai 1893. Dans ces vases étaient renfermées les haches placées dans la vitrine.

23. — VITRAIL provenant de la chapelle de Saint-Exupère, en Dinéault. Le vitrail est à trois panneaux : 1^{er} La Vierge mère et l'enfant Jésus ; 2^e Sainte Magdeleine ;

(1) On peut consulter l'étude de M. l'abbé EUZENOT sur *Les Cercueils de pierre du Moyen-Age*. — *Bull. de la Soc. archéol.*, t. VIII, p. 175.

La Normandie souterraine, par l'abbé COCHET.

3^e Saint Exupère en ornements pontificaux présentant un seigneur donateur de la maison de Kersauson, comme on le voit par le blason qu'il porte sur l'épaule droite et sur la poitrine. Ce vitrail a été restauré à Paris dans les ateliers de M. Magnen-Cesbron.

Au-dessus des armoires A, E, F, I, se trouve une collection de plâtres.

Les vases en terre au-dessus des vitrines B, C, D, N, ont été exécutés à la poterie de Loc-Maria, d'après des fragments de poteries gallo-romaines trouvées dans le Finistère.

SALLE II

1. — BUSTE de M. Luzel, archiviste du Finistère, conservateur du Musée départemental d'archéologie.

Ce buste, œuvre de M. H. Lemaire, a été acquis par souscription ouverte par la Société archéologique du Finistère.

2. — BUSTE de M. le vicomte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut, président de la Société archéologique du Finistère.

(Acquis par souscription ouverte par la Société archéologique).

Tous les objets exposés dans cette Salle ont une origine bretonne. Ils forment le complément du Musée des Costumes en donnant une idée de l'ameublement, de l'art et de l'industrie en Basse-Bretagne.

Les lettres placées devant chaque chiffre indiquent à quelle série appartient l'objet.

NOTICE

SUR

L'Ameublement et l'Ornementation du Mobilier en Basse-Bretagne.

Un fabliau du XIII^e siècle (1) nous fait connaître les objets nécessaires aux gens de la campagne.

La maison du Vilain devait contenir trois bâtiments : un bâtiment pour les grains, un pour les foin et enfin l'habitation.

L'ameublement intérieur se composait, en général, d'une large cheminée, garnie d'une crémaillère en fer ; un trépied, une pelle, de gros chenêts, une marmite, un croc pour tirer la viande du pot ou de la marmite. Souvent, à côté du foyer, un four ; auprès un vaste lit, une huche, une table, un banc, une cruche, quelques paniers. Tous n'avaient pas sans doute un ameublement aussi complet, car le fabliau mentionne les embellissements qu'il apporte à son intérieur quand il en a le loisir.

A la campagne, pénétrons dans un intérieur bas-breton : il diffère peu de celui décrit plus haut.

La maison bretonne se compose d'un vaste rez-de-chaussée divisé en deux par des armoires ou une simple cloison en planches.

De petits bâtiments en planches, des hangars, servent à l'exploitation de la ferme ou aux besoins du ménage.

A l'intérieur, le sol est battu, rarement dallé. Une vaste cheminée, avec une crémaillère, un trépied ; de chaque côté un banc de bois.

Une des pièces sert de cuisine, de salle à manger et à coucher. L'autre sert également pour coucher, garder les provisions, faire les crêpes. Tous couchent dans la même pièce, sans choquer les mœurs, grâce à ces immenses lits, qui, par leurs dimensions, sont presque de petites chambres.

Le mobilier rustique se compose :

Du lit avec son banc.

(1) De l'Oustillement au Vilain, in-8°. Imp. en 1833.

La table à manger et son banc.

Le coffre, remplacé maintenant par l'armoire.

Un vaissellier. Une horloge, mais toute moderne.

LE LIT est, comme partout, le meuble le plus en vue. En Basse-Bretagne, il a encore conservé la forme caractéristique qui avait duré depuis le commencement du Moyen-Age jusqu'à la fin du XIV^e siècle. C'est une grande caisse carrée chargée de découpures et de sculptures. Un ou deux panneaux glissant sur un coulisseau permettent de s'y introduire et de s'y enfermer (1).

Dans le canton de Pont-l'Abbé, et généralement sur la côte, le lit affecte une forme particulière. C'est encore une caisse fermée, mais il n'y a pas de porte ; avec ses rideaux, il offre l'aspect d'un théâtre Guignol. Souvent, il y a plusieurs étages, comme dans les couchettes d'un navire.

Les lits ont un banc en bois assez haut qui sert de gradin pour y monter et qui est fermé de tous côtés par un couvercle, ce qui permet de s'en servir pour serrer les hardes. Ce banc fait partie intégrante du lit ; de là ce dicton français qu'au pays d'Armorique, « *il faut savoir lever haut la jambe* ».

LE BERGEAU, tout en bois, est une caisse reposant sur deux arcs de cercle ; autour est une galerie avec des balustres, quelquefois des sculptures. Il se place la nuit sur le banc, près du lit de la mère ou de la nourrice.

LA TABLE est un coffre destiné à recevoir soit des vivres, soit des ustensiles de ménage. C'est sur le couvercle que l'on mange. La table est toujours près de la fenêtre, parallèlement à un lit, dont le banc sert également pour la table. En face est un *banc spécial*, avec des sculptures, des balustres et des clous de cuivre.

LE COFFRE, dont l'usage fut si général au Moyen-Age, a complètement disparu, pour faire place à l'armoire. La dispo-

(1) Quelques personnes croient naïvement que cette coutume avait pour but de se garantir de l'attaque des loups, qui ont exercé de grands ravages dans la Bretagne. C'est tout simplement par mesure de décence, dans une pièce où on voit 3 et même 4 lits. Même usage jadis en Normandie.

sition des premières armoires faites en Bretagne a de l'analogie avec les meubles flamands.

Ces armoires peuvent se diviser en trois genres :

- 1° Armoires à 4 portes, séparées par deux tiroirs au milieu ;
- 2° Armoires avec 3 portes à la partie supérieure et 2 portes à la partie inférieure ;
- 3° Armoires avec 2 grandes portes.

La décoration de ces armoires varie, suivant l'époque de leur fabrication.

LE VAISSELLIER garni de faïences de Locmaria. Une planche à pain, sur le coin de la table, près de la fenêtre, un pain recouvert par une serviette ou une cloche en paille. Enfin, un porte-cuillère attaché au plafond avec une corde qu'un contrepoids permet d'élever ou d'abaisser à volonté.

La première fois que l'on voit ces meubles garnissant l'intérieur d'une ferme, on en reçoit une impression singulière à l'aspect de ces grandes surfaces plates sans saillies, entièrement couvertes de sculptures peu profondes, représentant tantôt des sujets avec personnages (les figures étaient souvent très multipliées : sur certains coffres, n'ayant pas 2 mètres carrés, on a compté jusqu'à 104 personnages) tantôt une série de lignes courbes se coupant, s'enlaçant, s'enroulant, le tout revêtu de cette coloration puissante que donnent les tons noirs de la fumée et du temps. On rencontre souvent sur les meubles une inscription rappelant un mariage, une date et deux noms ; quelquefois, une devise latine ou bretonne nous rappelant notre sort ou demandant une prière pour les défunts.

Inutile d'insister sur les sculptures qui représentent des personnages. Faites par des imagiers n'ayant aucune notion de plastique, ces sujets ont toujours un caractère grotesque et naïf.

Le genre tout à fait spécial à ce pays et que l'on pourrait appeler le *style bas-breton* est une sculpture dont le dessin est fourni par la combinaison du cercle et des arcs de cercle, se coupant, s'enlaçant, et qui sont connus sous le nom de *broderies* ou *dessins au compas* (1). Ces dessins étaient sur-

(1) Ce mot de dessin au compas, que l'on a l'air de considérer

tout faits sur les panneaux placés dans les membrures du meuble. Sur la membrure qui formait un cadre aux panneaux, le dessin différait et était pris surtout dans les ornements du style roman, on y trouve cependant quelquefois les chaînes, les perles et les goderons de la Renaissance. Ce genre de dessin commence vers la fin du XVI^e siècle. Vers 1680 se produit une grande modification : le dessin se simplifie, l'armoire apparaît, l'ornementation emploie sans goût un dessin spécial appelé *décor au gâteau*, c'est-à-dire une série de cercles concentriques faits au tour, un autre au fleuron ou un clou de cuivre. Vers 1750 surgit un genre nouveau rappelant le style décoratif appelé le rococo ; c'est sur cette tradition que vivent les rares ouvriers qui font le meuble de campagne. On remarque sur les armoires, et même sur les lits, des enlacements de feuilles de vigne où s'entremêlent des chasseurs, des lapins et des bécasses ; saint Corentin apparaît aussi quelquefois. Dans les panneaux, deux anges à genoux, au milieu, un Saint-Sacrement. Au commencement du XIX^e siècle, les idées glorieuses du 1^{er} Empire avaient introduit le coq gaulois, l'aigle, les feuilles de chêne.

Dans le vaissellier, les deux portes du bas sont comme les portes d'armoires. Dans la partie supérieure, la traverse qui soutient la vaisselle est quelquefois découpée ou décorée avec des balustres.

SÉRIE A

**Pierres sculptées, Ardoises, Albâtres,
Plâtres, Terres cuites.**

PIERRES SCULPTÉES.

A. 1. — PYRAMIDE FORMÉE AVEC DES CHAPITEAUX DE
STYLE ROMAN. — Presque tous ces chapiteaux provien-

comme moderne, est au contraire une appellation très ancienne ; on la trouve souvent dans les actes et les inventaires du XIV^e siècle, pour désigner des dessins formés du cercle et de ses combinaisons.

ment de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, fondée en 1029 par Alain III, duc de Bretagne, et rebâtie en 1861 sur les plans primitifs ; plusieurs chapiteaux anciens furent alors donnés au Musée archéologique du Finistère.

Cette pyramide est élevée sur un socle triangulaire, dont un des côtés est formé avec un grand fragment d'une pierre qui a dû être le devant d'un autel ou un des côtés d'un tombeau. La sculpture, fine et délicate, est du style ogival.

Les deux autres côtés, en pierre de kersanton (1), sont des fragments de pierres tombales autrefois placées dans l'ancien couvent de Saint-François, de Quimper, aujourd'hui démoli et sur l'emplacement duquel on a bâti les halles.

Sur l'une de ces pierres, nous trouvons des armoiries : *de sable au chevron d'argent, accompagné de 3 besons or 2-1*. Ce sont les armes de Jehan de Torcol, seigneur de Kerdour, en Plomelin, évêché de Quimper, maintenu à la réformation de 1669. En chef un casque et un panache.

A côté, sont les armes de sa fille, l'écu carré est entouré d'une cordelière.

Sur le troisième côté, un écu surmonté d'un heaume et deux lions en support. Les armes sont écartelées *au 1 et 4. 2 au chevron 2, accompagné de 3 besans, 2 et 1 au 2 et 3. 2 au lion passant et chef de même*. Ces armes, qui sont celles de sa femme, devaient être Landais, seigneur de Châteaubilly, s' de la Touche.

A. 2-5. — CHAPITEAUX DE STYLE ROMAN. — Ces chapiteaux ont été trouvés derrière le maître-autel, lors des travaux exécutés dans la cathédrale de Quimper. On suppose que ce sont les chapiteaux d'une ancienne chapelle romane, qui fut démolie lors de la construction de la cathédrale en 1239. (*Monogr. Cath. de Quimper*, p. 5 et 233).

A. 6. — PIERRE TOMBALE DU XIV^e SIÈCLE. — Cette pierre, d'une remarquable conservation, est entièrement gravée. Elle représente Grallon de Kervastar, seigneur dudit lieu,

(1) Le kersanton, roche gris noir, d'un grain très fin, se prête très bien aux travaux les plus délicats. Le principal gisement se trouve aux environs de Brest, dans les communes de Plougastel et de Logonna.

en la paroisse d'Elliant, évêché de Cornouaille. Il est étendu, les mains jointes, la tête appuyée sur un oreiller. Comme encadrement, deux colonnes supportant une ogive avec des fleurons, où sont les armes du défunt : *d'argent, chevronné de sable*. Sur les côtés est gravée, en caractères gothiques, l'inscription suivante : HIC JACET GRALLONUS DOMINUS DE KAERVASTAR QUI OBIT V DIE MENSIS JULII ANNO DOMINI M CCC LXXXIII ANIMA EJUS REQUIESCAT IN PACE. AMEN.

Cette pièce se trouvait dans une petite chapelle au Cleuyou (comm. d'Ergué-Armel) et a été donnée par M. Le Guay, ancien secrétaire général de la préfecture du Finistère.

A. 7. — MAUSOLÉE. — L'ensemble en a été construit avec les débris de trois tombeaux différents élevés à la mémoire d'Alain de Lespervéz, de Gatien de Monceaux et de François du Châtel, marquis de Mesle.

Les deux grands panneaux proviennent du tombeau d'Alain de Lespervéz. Nommée archevêque de Césarée, en 1451, il abdiqua en faveur de Jean de Lespervéz, son neveu. Alain de Lespervéz, mort en 1455, fut enterré en l'église des Cordeliers de Quimper, dans un beau tombeau en pierre calcaire, sur lequel sont sculptées ses armoiries (*de sable à 3 jumelles d'or*) supportées par des anges. Ces panneaux sont un don de M. Rossi, qui les a sauvés d'une destruction certaine. (Le Men, *Monogr. de la cath. de Quimper*, p. 173).

Les deux petits panneaux, à chaque extrémité, sont des débris de la tombe de Gatien de Monceaux, évêque de Quimper, qui avait été enterré en 1416, au milieu de la chapelle de Notre-Dame de la Victoire (chapelle absidale de Saint-Corentin). Son tombeau était un superbe mausolée formé d'une longue pierre calcaire de 2^m 70 sur 1^m 12 de large : sous la corniche est une guirlande de feuilles de vigne, d'un travail délicat. Cette table reposait sur des panneaux en même pierre, où étaient ses armes (*d'azur à face d'argent accompagnée de trois étriers d'or*), tenus par des anges, placés sous des arcatures en accolades ; sa statue était couchée sur la table de son tombeau, autour de laquelle on lisait son épitaphe, formée des neuf vers suivants :

*Omnibus Urbanus de Moncellis Gasianus
Presul Cornubie jact hic servusque Marie,
Sagax, facundus, de Nannetis oriundus ;
Ipse chori vostas fieri fecit pius altas ;
Rexit subjectos octo, cum mense, per annos.
Post hec milleno bis et octo C quater anno,
Octobris sexta decima migravit ad alta,
Quisque Deum poscat, cum sanctis pace quiescat,
Ac felix agmen sanctorum concinat, amen :*

Comme il gênait la circulation, ce tombeau fut détruit, au XVII^e ou XVIII^e siècle. Les panneaux furent déposés dans un enfeu, la table fut descendue au niveau du dallage, et de la statue de l'évêque on fit un seuil de porte. La Société archéologique a recueilli récemment ces débris.

La statue, couchée sur la dalle, est celle de François du Chastel, marquis de Mesle, sieur de Châteaugal et de Landeleau, gouverneur de Quimperlé sous la Ligue, et qui laissa surprendre cette ville, en 1590, par les royalistes. C'est de lui qu'il s'agit dans la touchante ballade de l'*Héritière de Keroulas* (Barzaz-Breiz). Il avait épousé, malgré elle, en 1565, Marie de Keroulas. Il mourut en 1612.

Il est représenté couché, les maintes jointes, armé de pied en cap, les pieds appuyés sur un lion. Sur une banderolle est inscrite sa devise : *Mar car Doué « S'il plait à Dieu. »* L'écusson des du Chastel fascé d'or et de gueules à 6 pièces, se voit à l'extérieur de la cathédrale, dans les meneaux et au-dessus de la grande fenêtre du pignon nord du transept (1).

La statue du marquis de Mesle provient de son mausolée, élevé dans l'église de Landeleau, qui fut profané pendant la Révolution.

A. 8. — FRAGMENT D'UNE PIERRE TOMBALE. — Provenance inconnue.

A. 9. — PIERRE GRAVÉE. — Au centre le portrait de Louis XVI. Cette pierre vient de la Bastille.

A. 9 bis. — PIERRE SCULPTÉE représentant le Roi Marc,

(1) François du Chastel était de l'illustre maison qui a produit les deux Tanneguy : 1^{er} le prévôt de Paris ; 2^e le vicomte de la Bellière.

ar Roue pen Marc'h le fabuleux « Roi aux oreilles de cheval » des légendes bretonnes. Trouvée à Kerangal, en Plonévez-Porzay. (Voir Bull. Soc. arch. T. XIX, p. V-XI).

(Don de M. le baron HALNA DU FRETAY).

ARDOISES GRAVÉES ET SCULPTÉES

A. 10. — CADRAN SOLAIRE. — Diamètre 0^m54. Il porte la date de 1682. A la partie supérieure, dans un cercle entouré d'une guirlande de feuillage, est sculpté le monogramme du Christ. Dans le bas une fleur de lys.

A. 11. — CADRAN SOLAIRE. — Diamètre 0^m43. Sur la partie supérieure, un peu au-dessus de la moitié, est l'inscription suivante :

IEHAN PENNEC

1786. DERVICODOV

Au-dessus, un Saint-Sacrement, entre deux chandeliers ; à gauche, une sculpture représentant la lune ; à droite, un soleil.

A. 12. — PLAQUE COMMÉMORATIVE. — Cette plaque, de 0^m30 de hauteur sur 0^m21 de largeur, a été trouvée à Lanros, au fond de la baie du Ledannou, dans les fondations d'une petite chapelle, aujourd'hui détruite. Sur la partie supérieure, deux écussons, avec les armes des fondateurs. L'un a la bande accostée de 3 corneilles 2 et 1 ; l'autre 3 trèfles, 2 en chef, 1 en pointe. Le tout entouré de rinceaux. Au-dessous on lit l'inscription suivante :

LE 23^{me} DE SEPTEMBRE 1687

NOBLES MISSIRES ALLAIN PROUHET

RECTEUR IAN FENICE PR MISIONAIRE

ONT MIS LA PREMIÈRE PIERRE DE
CETTE CHAPELLE

APARTENANTE A NOBLE HOME

JAN PROUHET E A DAMOISELLE

MARIE LEROUX SA COMPAIGNE

SEIGNEUR E' DAME DE

KERGON. DIEU LEUR FACE MISE

RICORDEX E' APRES ANS AUST

Derrière la plaque on lit :

NOTRE DAME DE LORETTE
PRIES POVR NOVS
FRANÇOIS GUYET PAVVRE
PECHEUR VOVS SVPLIE.

Ce François Guyet dont nous trouvons ici le nom ne serait-il pas Guyet, archidiacre de Cornouaille, qui, en 1707, reçut le serment de M. de Plœuc, lors de sa prise de possession. (Le Men, *Monogr. de la Cath. de Quimper*, p. 167).

(Don de M. Victor de MONTIFAULT).

A. 13. — MORCEAU D'ARDOISE portant la signature Gillardon (fils de Gillardon), valet de Colin Androët.

Androët était un peintre verrier de Quimperlé ; une verrerie de lui est signée et datée de 1552. Cette ardoise a été trouvée à Queblin, près de Quimperlé, en 1876, encadrée dans un mur.

(Don de M. le V^e HERSART DE LA VILLEMARQUÉ).

ALBATRES

Les bas-reliefs en albâtre des XV^e et XVI^e siècles ne sont pas rares sur le littoral breton. Ce fait s'explique aisément par les relations commerciales qui existaient au Moyen-Âge entre les ports de Basse-Bretagne et l'Espagne.

A. 14. — FRAGMENTS DE BAS-RELIEFS EN ALBATRE.

A. 15. — FRAGMENT D'UN BAS-RELIEF EN ALBATRE, trouvé à la Forêt, près Quimper.

(Dons de M. AUTOU).

A. 16. — RÉTABLE (Partie d'un). — Ce bas-relief en albâtre, du XV^e siècle, devait être un rétable d'autel ; il représente un roi et une reine ou un duc et une duchesse. Ce bas-relief, d'un excellent travail, a malheureusement souffert des injures du temps. Trouvé à Douarnenez.

(Don de M. le comte de QUÉLEN).

A. 17-18. — BAS-RELIEFS EN ALBATRE. — Ces deux sujets, empruntés à l'Histoire Sainte, sont remarquables par la finesse de l'exécution. Nous en ignorons la provenance.

A. 19. — SIX CARREAUX EN TERRE CUITE, trouvés dans l'emplacement du château de Carnoët, près Quimperlé.

Au moyen-âge, les ducs de Bretagne avaient un château important dans cette forêt, qui de sa situation au milieu des bois prit le nom de Carnoët (Caër-an-Coët, *Castellum Nemoris*).

A. 20. — TÊTE EN TERRE CUITE représentant un martyr ; on y remarque des vestiges de peinture.

(Don de M. DIVERRES).

PLATRES

A. 21. — LE ROI GRALLON. — Réduction en plâtre de la statue qu'on voit sur la plate-forme qui sépare les deux tours de la cathédrale de Saint-Corentin. L'ancienne statue, dont les débris sont dans la cour du Musée, fut renversée en 1793. La nouvelle statue, due au ciseau de M. Ménard, sculpteur nantais (né en 1806, mort en 1877), a été érigée en 1858 par les soins de la Société archéologique du Finistère. (*Bretagne artist.*, p. 322. — Le Men, *Monogr. de la Cath. de Quimper*, p. 3 et 212).

A. 22. — LA BASTILLE. — Modèle en plâtre représentant l'ancienne forteresse de la Bastille, démolie en 1793. (Voir *Hist. de la Bastille*, par Arnould, Pujol et Magaëti).

A. 23. — FRONTON. — Réduction en plâtre du fronton qui se trouve au-dessus de la porte du Musée.

A. 24. — ARMOIRIES (Moulage) DE L'ABBAYE DE QUIMPERLÉ AU XVII^e SIÈCLE : *D'hermines à la croix haussée d'or*. — Cet écusson se trouvait au sommet du cadran solaire qui décore le côté méridional de l'abbaye.

A. 25. — MÉDAILLON EN PLÂTRE. — Au centre, le roi Louis XVIII entouré des bustes des rois de France depuis Hugues-Capet jusqu'à Louis XVII.

Ce médaillon a été dédié, comme le porte l'inscription, aux braves gardes urbaines d'Aix et de Marseille.

A. 26-37. — SÉRIE DE MOULAGES de bas-reliefs antiques.

(Don de M. BIGOR, architecte).

SÉRIE B

Bois sculptés et travaillés.

AMEUBLEMENT CIVIL

B. 1. — VITRINE, faite avec des fragments de bois sculptés qui ornaient une ancienne maison du XV^e siècle, située au coin de la place Saint-Corentin et de la rue de l'Évêché. On y a ajouté quelques sculptures provenant d'une ancienne maison de Morlaix.

Un dessin, dû au crayon de M. V. Roussin, reproduit l'ensemble de cette maison.

B. 2. — VITRINE. (Pour la liste des faïences voir la série D). — Les bois sculptés et les colonnes qui ont servi à faire cette vitrine sont du XVII^e siècle ; ce sont les seuls restes d'une belle grille en chêne sculpté qui formait la chapelle de la Victoire, dans la cathédrale de Quimper.

B. 3. — LIT A COLONNE. — Ce lit avec ses colonnes, son plancher formant baldaquin et ses courtines, a une forme spéciale, que l'on trouve fréquemment du côté de Guérande et du bourg de Batz (Loire-Inférieure).

(Achat de la Société).

B. 4. — TABLE. — Pendant la guerre de Hollande, les communes de Saint-Thégonnec, de Landivisiau et plusieurs autres du Léon, prirent une grande importance et furent le centre d'un grand commerce de toiles. On imagina alors ce genre spécial de table à coulisse destinée à plier les toiles et en même temps à les mesurer. Elle était formée d'une épaisse tablette reposant sur quatre pieds reliés par une galerie à jour, généralement assez simple. Quelques-unes de ces tables sont ornées de sculptures et ont des colonnes cannelées avec des chapiteaux d'un travail assez fin.

B. 5. — DRESSOIR. — Ce meuble en forme de dressoir a été composé avec des panneaux sculptés de styles et d'époques différentes.

La pièce principale est un coffre de style Renaissance, de l'école du Léon. Si le dessin manque quelquefois de correction, il n'en a pas moins une grande vigueur et un ensemble remarquable.

Ce coffre est soutenu par 4 colonnes torsées ; au fond on voit un grand panneau sculpté représentant la mort de la Sainte-Vierge.

Sur la partie supérieure, est un panneau avec des armes et des feuilles d'acanthé, mêlées à des attributs religieux, qui forment l'encadrement des armoiries.

Le dessus, formant baldaquin, est fait avec le devant d'un ancien coffre en usage à la campagne et avec des dessins au compas.

B. 6. — PILIER de maison. La partie inférieure est une colonne sur laquelle est placé saint Michel terrassant un dragon.

B. 7. — PILIER semblable au précédent : à la partie supérieure, la statue de saint Martin.

Ces deux pièces faisaient partie de cette maison dont nous avons déjà parlé au n^o 1.

B. 8. — CHEMINÉE. — Cette cheminée a été faite avec différentes sculptures de provenances et d'époques diverses.

Les deux montants avec les cariatides proviennent du château du Hilguy (commune de Plogastel-Saint-Germain). Le linteau vient d'un château des environs de Saint-Pol. Les deux anges et l'écusson avec les bâtons de maréchal de France sont un don de M. de Silguy. Les autres panneaux sculptés sur les côtés ont été retirés de différentes églises. Sous le manteau de la cheminée, on a disposé des bancs de chaque côté, la crémaillère, le trépied ; les objets journaliers dont on se sert pour la cuisine sont appendus des deux côtés et dans leur ensemble donne une idée d'une cheminée dans un intérieur de ferme.

B. 9-10. — PANNEAUX. — Ces panneaux, de l'époque Louis XVI, faisaient les deux côtés du dessus d'une cheminée. Ces attributs sculptés sont très fouillés et d'une grande finesse d'exécution.

(Don de M. de SILGUY).

B. 11. — **ARMOIRE** — Cette armoire a été faite avec des panneaux, dans le style de l'époque de Henri II. Quatre de ces panneaux sont anciens, les autres ont été copiés. Ils proviennent d'une ancienne chapelle qui était près de La Feuillée et ont probablement été sculptés dans le Léon.

B. 12. — **LIT CLOS** avec son banc, en usage dans la Cornouaille ; ce lit porte la date de 1666. Les sculptures sont faites avec des dessins dits au compas.

B. 13. — **PORTE DE LIT CLOS**. — Elle porte la date de 1630 avec l'inscription **MEMENTO MORI**. Au-dessus on lit :

M : I : BOTOREL. NORE : & : A : BARRE SA-FAM.

Le panneau inférieur représente un sujet de la Passion. Au-dessus est un cœur évidé pour laisser passer l'air. Ce cœur entouré de feuillage est soutenu par deux anges.

B. 14. — **PORTE DE LIT CLOS**. — Sur le panneau, au milieu, on voit une sculpture représentant saint Corentin ; comme encadrement, un dessin au compas.

B. 15. — **ARMOIRE** pour serrer les hardes.

Cette armoire a deux portes à la partie supérieure, deux tiroirs et deux portes dans le bas. L'encadrement des montants est une torsade. Le panneau des portes est un fleuron avec des moulures comme cadre. Sur les tiroirs sont des dessins au compas.

B. 16 — **BERCEAU**, se place ordinairement sur le banc qui est devant le lit clos. Les panneaux sont décorés avec un dessin fait au tour et appelé décor au gâteau.

B. 17. — **TABLE**. — Le couvercle s'enlève et on a alors un coffre pour serrer les objets de ménage ; c'est l'unique table de la ferme, toujours placée près d'un lit, dont le banc sert pour s'asseoir ; de l'autre côté est un banc spécial.

B. 18. — **COFFRE OU BAHUT**. — Ce coffre d'une grande dimension est malheureusement très détérioré. Il est de l'école du Léon et ses panneaux sont du style de Henri II. Les montants de la partie supérieure sont ornés de cariatides. Les montants de la partie inférieure sont de dessins divers. Les proportions sont harmonieuses et l'exécution en est très soignée.

B. 19. — **COFFRE**. — Il porte la date de 1647. Le huchier Cornouaillais qui l'a exécuté s'est inspiré de la forme et de la disposition usitée dans le Léon. Les grands panneaux sont une pâle imitation du style Henri II, les panneaux du dessous sont faits avec des dessins au compas.

B. 20. — **COFFRE** de grande dimension avec l'inscription **M. KBOVRRAN 1630**. C'est le vrai coffre de campagne, grande surface plate, entièrement brodée, sans moulures. Les quatre panneaux sont des dessins au compas, les montants et le grand montant du milieu, où est la serrure, sont une faible copie de l'époque de Henri III.

B. 21. — **COFFRE**. — Dessin au compas, c'est le type que l'on rencontre communément dans les campagnes.

B. 22. — Dans la bande formant la traverse supérieure, on a sculpté deux têtes d'ange et un dragon ou basilic ; de l'autre côté, deux oiseaux de chaque côté d'une croix. Le grand panneau du milieu représente saint Pierre, les montants sont simples, à droite et à gauche, deux panneaux, l'un est un saint, l'autre une femme, les mains jointes. Enfin, sur les deux panneaux, à chaque bout, on a sculpté un homme et une femme, dans une position des plus obscènes. Ce meuble porte la date de 1643.

B. 22. — **COFFRE**. — Spécimen des plus curieux, comme expression de l'art en Basse-Bretagne. L'ouvrier, sur un espace assez restreint, a représenté 49 personnages qui, divisés en groupe, représentent les faits principaux de la vie de Jésus-Christ.

Commençons la description par le panneau placé à gauche de l'observateur.

1^{er} Panneau. — A la partie supérieure : le baptême du Christ par saint Jean-Baptiste. Au-dessous, deux rangées parallèles, de six personnages chacune, représentant les douze Apôtres, chacun avec ses attributs particuliers.

2^e Panneau. — Un larron en croix, dessous, un joueur de biniou, dans le bas, un cerf passant.

3^e Panneau. — Un cavalier, sa lance en arrêt va pour percer le flanc du Christ ; le costume est breton, il porte le chapeau et le bragou ; derrière lui, un fantassin avec le cos-

tume breton. En dessous est un groupe de huit personnages représentant la présentation de l'Enfant-Jésus au Temple.

4^e Panneau. — Ce panneau est situé au milieu, il nous représente le Christ sur une croix aux extrémités fleurdelisées. D'un côté, la Vierge, de l'autre, saint Jean. La croix repose sur une base où sont figurées deux têtes de mort. A la partie inférieure, sont sculptés les instruments de la Passion, les clous, la lance, l'échelle, la couronne...

5^e Panneau. — Un cavalier, vêtu du costume breton et faisant pendant de l'autre, se prépare à percer le flanc du Christ. En dessous est une scène avec 7 personnages, représentant la flagellation ; les soldats enfoncent la couronne d'épines avec des bâtons.

6^e Panneau. — Le bon larron sur la croix ; sous le pied de la croix, un souveur de bombarde et deux oiseaux..

7^e Panneau. — Nous sommes au commencement du monde, Dieu, entouré d'un nuage avec des têtes d'anges, envoie deux messagers habillés en breton chasser Ève du Paradis terrestre ; on voit cette dernière précipitée dans la gueule ouverte d'un monstre placé au bas du panneau.

Les coffres avec des sujets aussi nombreux sont assez rares, car généralement on n'employait comme ornementation que le dessin au compas, ou simplement quatre ou cinq personnages, mais seuls, sans chercher à former un groupe.

B. 24. — PANNEAU. — Le sujet est à la Passion de N. S. Jésus-Christ. A droite et à gauche, le bon et le mauvais larron. Au pied de la croix, la Sainte-Vierge consolée par saint Jean ; un groupe d'Apôtres. Dans le fond, un groupe de soldats armés de lances ; au premier plan à droite, un soldat plonge son épée dans le corps d'un des assistants. Il manque une partie de ce tableau, qui est en assez mauvais état. La sculpture en est soignée et, par les morceaux qui en restent, on peut se rendre compte de la finesse du travail et de la science du sculpteur, qui certainement était de l'école du Léon.

B. 25. — COFFRE (devant de). — Ce genre de coffre, que l'on rencontre rarement aussi pur de style, est du commencement du XVII^e siècle ou fin du XVI^e. Style ogival

d'une exécution plus soignée que celle que l'on rencontre habituellement.

B. 26. — COFFRE (devant de). — Dessins au compas.

B. 27. — COFFRE. — La partie inférieure est assez détériorée. C'est encore un coffre sculpté dans le Léon. Ce coffre était un meuble d'église. Tous les montants, au nombre de neuf, sont des statuettes représentant les Apôtres avec leurs attributs. Sur les panneaux, on a sculpté des anges tenant tous des emblèmes religieux.

B. 28. — BANC. — Ce banc est toujours placé dans le foyer et c'est là où, en rentrant du travail, on va se chauffer, en fumant la pipe.

B. 29. — ARMOIRE. — Cette forme et cette dimension ne se rencontrent que très rarement et c'est probablement un objet de fantaisie exécuté pour un enfant. Le décor est celui généralement adopté pour les grandes armoires. Une vigne avec des grappes de raisin et des oiseaux, comme encadrement. Sur le panneau de la porte, une fleur.

B. 30. — BANC DE TABLE. — Le dossier de ce banc est toujours orné ; les vides laissés par les traverses sont garnis de balustres. Il est sculpté et on y trouve les dessins que l'on a sur les coffres. Quelques clous de cuivre viennent rehausser le décor.

B. 31. — DRESSOIR AVEC UN BANC. — Ce meuble a été trouvé dans une ferme de la paroisse de Landudal, où il était placé devant une table. Le panneau du milieu représente le Christ en croix, les deux portes sont ornées de dessins au compas, ainsi que les deux tiroirs qui sont au-dessous. Le banc et la partie supérieure sont ornés de panneaux à serviettes.

Ce meuble est très original par sa forme ; quelques personnes pensent qu'il a dû appartenir à une église.

Dans beaucoup de petites chapelles isolées, où la messe n'est dite qu'une fois par an, le jour du pardon, il n'y a pas de sacristie. Ce sont ces armoires qui servent à conserver et à garder les objets nécessaires au culte.

AMEUBLEMENT RELIGIEUX

- B. 32. — STALLE (Fragment d'une) du chœur de la cathédrale de Saint-Corentin, représentant un griffon. Ce travail largement exécuté est attribué à Jean Kerjagu, charpentier et sculpteur, né à Plouigneau.
- B. 33. — PANNEAU sculpté représentant la scène de la Nativité. Cette sculpture faisait le pendant du panneau placé à la partie inférieure du meuble (B. 5).
- B. 34. — ARBRE DE JESSÉ. — Ces sculptures proviennent de l'ancienne église de Plouégat-Moysan.
- B. 35. — CARTOUCHE. Cette sculpture représente la Sainte-Trinité entourée de têtes d'anges. Elle était autrefois placée dans une chapelle de la cathédrale, où sont actuellement les fonts baptismaux.
- B. 36. — ANGES EN BOIS SCULPTÉS. — Dans presque toutes les chapelles, on trouve, soit au-dessus du tabernacle, soit aux deux extrémités de l'autel, des anges en bois sculptés.
- B. 37. — COLONNETTE. — Cette petite colonnette torse, avec une vigne s'enlaçant autour, n'est pas rare en Basse-Bretagne. Dans beaucoup d'églises et même de petites chapelles, on voyait beaucoup d'autels, dans le style de Louis XIV, dont le baldaquin était soutenu par d'énormes colonnes torses enlacées de vignes avec des oiseaux. Le tabernacle était garni avec ces petites colonnes pour supporter la tablette de dessus. Elles sont en général très fouillées et finement exécutées.
- Cette colonnette supporte une réduction en albâtre de la Vénus Callipyge.
- B. 38. — SUPPORT. — Une tête d'ange, au milieu d'un panneau, supporte une tablette destinée à recevoir le plateau et les burettes.
- B. 39. — STATUETTE de sainte.
- B. 40. — STATUE DE SAINT-YVES, dont l'histoire est si populaire en Bretagne.
- B. 41. — STATUETTE.

- B. 42. — STATUE DE SAINT-CORENTIN, 1^{er} évêque de Quimper.
- B. 43. — STATUETTE.
- B. 44. — STATUETTE. — Le père Maunoir, missionnaire de Bretagne.
- B. 45. — FRISE. — Cette sculpture, d'une parfaite exécution, vient d'un autel placé dans la chapelle des Trépassés de l'église de Guimiliau. Au milieu, un écusson, avec deux tibias croisés et liés avec une banderolle, est soutenu par deux anges avec des attributs funèbres ; ils sortent du milieu d'un rinceau qui se prolonge jusqu'aux extrémités et d'où ressortent encore d'autres anges.
- B. 46-47-48. — RELIQUAIRES EN BOIS SCULPTÉS. — Travail du style Louis XIV.
- B. 48 bis. — CHANDELIER EN BOIS provenant de l'église de Lambour.

(Don de M. l'abbé ABGRALL).

Objets divers.

BOIS SCULPTÉS ET TOURNÉS

- B. 49. — PANIER EN PAILLE tressée et ouvragée, destiné à recevoir le pain placé sur la table, pour le préserver des mouches et de la poussière.
- B. 50-51-52. — PORTE-CUILLÈRES suspendu à une poutre avec une ficelle qu'un contrepoids permet de lever ou d'abaisser. Ces appareils sont généralement faits complètement au tour et quelques-uns sont remarquables par le travail et l'ornementation.
- B. 53-54. — PLATEAU EN BOIS. — L'usage de ces écuelles plates a été remplacé par des assiettes. La proéminence qui était au milieu servait à y placer le morceau de viande que l'on servait souvent avec la soupe.
- B. 55-56. — ÉCUELLES A SOUPE. — Sont remplacées maintenant par des écuelles en terre.
- B. 57-61. — CUILLÈRES EN BOIS, de formes et de dimensions variées.

- B. 62. — BARIL à mettre du lard salé.
- B. 63. — ÉCUELLES EN BOIS de formes et de dimensions variées. Ces écuelles, au nombre de 7, donnent la série usitée en Basse-Bretagne.
- B. 64. — COUTEAU EN BOIS pour retourner les crêpes sur poêle à crêpes.
- B. 65. — RATEAU pour étendre la pâte sur la poêle.
- B. 66. — ÉCUELLE ET SON SUPPORT pour mesurer la quantité de pâte nécessaire à la fabrication de chaque crêpe. Les crêpes sont, avec la bouillie d'avoine ou de sarrasin, la base de la nourriture des paysans bas-bretons et leur fabrication a une grande importance. Après avoir graissé la plaque en fer ou poêle; on y verse une pâte faite avec de la farine, de l'eau ou du lait. On l'étend vivement avec le râteau pour lui donner partout une épaisseur à peu près égale; lorsqu'elle est à peu près cuite d'un côté, on passe le couteau dessous, et on la retourne.
- B. 67. — QUENOUILLES ET FUSEAUX. — Que ce soit en jonc ou un morceau de bois, il n'en aura pas moins une certaine ornementation. Les fuseaux sont tournés et souvent ont une ornementation d'étain.
- B. 68. — JEU DE MILLE ET CAZ. — Ce jeu n'a pas l'élégance des jeux similaires, des autres parties de la France. Les chiffres partent de 1 à 1000 et le zéro est représenté par un chat, et de là vient au jeu le nom de *mille et chat*.
- B. 69. — LOQUETEAU EN BOIS. — Curieux spécimen de la fermeture des portes, à la campagne. Clef, pêne, tout est en bois. L'emploi du fer à la campagne était assez restreint et ne servait guère que pour les outils et instruments aratoires.
- B. 69 bis. — CINQ MODILLONS SCULPTÉS. — Ces motifs sculptés se trouvaient aux extrémités des poutrelles supportant la charpente apparente d'une salle d'une ancienne maison prébendale sise place Saint-Corentin. Deux des modillons portent les armes de la famille du Bot de Lescoet, à laquelle appartenait Charles de Lescoet, chanoine de Quimper de 1487 à 1511. (Voir *Bull. Soc. arch.*) t. XXVI, p. LXXXI.

(Don de M. ANGLARET).

GRAVURE SUR BOIS

L'imagerie populaire a toujours joué un grand rôle dans la vie du bas-breton. Il n'y a pas de maison, à la campagne, où en entrant on ne trouve de ces images grossièrement enluminées, toujours accompagnées d'une légende bretonne.

Ces images sont presque toujours les mêmes : saint Corentin, saint Yves, le grenadier La Tour d'Auvergne, la légende du Juif-Errant, de Barbe-Bleue... Des sujets religieux : saint Michel terrassant le dragon, la fuite en Egypte...

B. 70-79. — PLANCHES GRAVÉES ayant servi à tirer les images.

(Don de M. Vesco,

Receveur particulier des finances, à Quimper).

B. 80. — SAINT-CORENTIN, d'après un bois gravé au XVI^e ou XVII^e siècle.

(Don de M. DIVERRES).

B. 81-84. — STATUES MUTILÉES provenant d'un groupe représentant *La Flagellation* jadis dans la chapelle du Pénity, à Quimper. Elles furent sculptées en 1681 par Pierre Le Déan, maître sculpteur, à Quimper. (Voir LE MEN. *Monogr. Cath. Quimper*, p. 299-301).

SÉRIE C

VITRAUX

La peinture sur verre fut cultivée avec éclat dans la Cornouaille et le Léon. La liste des peintres-verriers de l'école de Quimper (1) qui nous est parvenue est assez longue et remonte à une époque assez reculée (2). Ils luttèrent avec succès

(1) Les peintres-verriers de Quimper, vu l'excellence et la beauté de leurs produits, faisaient partie, à titre de membres honoraires, de la corporation des peintres-verriers de Paris.

(2) En 1418, nous trouvons un peintre verrier nommé Jamin, travaillant aux vitraux de la cathédrale et un de ses descendants, également peintre-verrier, habitait le tour du Château.

contre les peintres des écoles de Tréguier et de Rennes. Mais au commencement du XVII^e siècle, cet art tomba en décadence par l'introduction en Bretagne des verrières flamandes. Les vitraux complets sont très rares ; le XVIII^e siècle ne fut pas une époque bien florissante pour la peinture sur verre. La lumière, passant à travers les vitraux, rendait trop sombre l'intérieur des églises et, dans beaucoup d'endroits, on enleva ces belles verrières, pour les remplacer par des verres, où les plombs, par leur disposition, formaient des combinaisons géométriques plus ou moins agréables à l'œil. Dans son ouvrage : *De la verrerie et des vitraux peints, dans l'ancienne province de la Bretagne*, M. Auguste André, donne une liste complètes des peintres-vitriers, ainsi que de leurs œuvres.

- C. 1. — VITRAIL. — La partie supérieure représente un ange chassant Ève du Paradis. En dessous, un géant personnifiant le démon qui se tord, semble être précipité dans un gouffre ; sa figure exprime la joie de son œuvre accomplie. Le nom du peintre et la provenance de cette verrière sont inconnus. Cette pièce se recommande par son exécution et son coloris.
- C. 2. — VITRAUX (Fragments de). — Provenant de la chapelle de Saint-Maudéz, près Quimperlé. Cette verrière, dont il ne nous reste que des fragments, a été exécutée en 1552, par Colin Androuët, peintre-verrier, établi à Quimperlé. A en juger par quelques rares spécimens qui subsistent et représentent un lion, une hermine, deux têtes d'apôtres très finement traitées, on peut se faire une idée du développement de l'art du verrier, à cette époque.
- C. 3. — VITRAUX (Fragments de). — Sur l'un de ces fragments, au milieu d'un cercle d'où partent des rayons, se lit l'anagramme du Christ ; dans un autre, qui sans doute faisait pendant, l'anagramme de la sainte Vierge. Sur un morceau, un personnage agenouillé ; dans le fond, un château. Enfin, sur quelques fragments, on trouve quelques lettres provenant sans doute d'une inscription.
- C. 4. — VITRAUX (Fragments de). Provenance inconnue.
- C. 5. — Idem.

SÉRIE D

FAIENCES

La manufacture de faïence de *Locmaria*, près Quimper, fut fondée en 1690, par un potier, natif de Saint-Zacharie, commune des environs de Brignoles (département du Var), nommé J.-B. Bousquet. Les poteries créées à Nantes, en 1558, et au Croisic, en 1627, avaient disparu. Il établit ses fourneaux à Locmaria, faubourg de Quimper. Cette ville se trouvait dans des conditions avantageuses : argile en abondance, bois de chauffage à vil prix, main d'œuvre à très bon marché. A sa mort, en 1708, il laissa sa fabrique à son fils aîné, Pierre Bousquet, lequel s'adjoignit Pierre Bellevaux, ouvrier faïencier, de Nevers, auquel il donna sa fille en mariage. Cette union ne fut pas heureuse, Bellevaux et sa femme moururent jeunes, laissant deux enfants. C'est alors que Pierre Bousquet fit venir Pierre-Clément Caussy, dont le père était directeur de la manufacture royale de faïence, à Rouen. Un an avant sa mort, en 1748, il lui donna sa petite fille en mariage. Ce fut l'époque la plus brillante de la manufacture. Il composa un ouvrage qui a pour titre : *Traité de l'art de la faïence*, par CAUSSY. Grâce à ce manuscrit, le secret de la fabrication, perdu à Rouen, s'est continuée jusqu'à nos jours à Quimper.

En 1771, Caussy maria sa fille aînée avec Antoine de la Hubaudière, dont les héritiers sont encore aujourd'hui à la tête de cet établissement.

Les produits de la manufacture de Quimper sont très variés, et pendant longtemps, les pièces de cette fabrique peu connue étaient attribuées à Moustiers, Nevers et Rouen.

En établissant sa faïencerie à Locmaria, Bousquet y apporta naturellement les genres du Midi, et reproduisit pour les faïences communes les arabesques des faïences hispano-arabes, qu'il avait travaillées soit avec Oléry, en Espagne, soit avec Clerissy, à Moustiers, et dont le dessin plus ou moins altéré s'est encore conservé pour ces poteries communes si répandues dans nos campagnes.

Pierre Bellevaux, ouvrier Nivernais, apporta le dessin de ce pays et Caussy continua le genre de Nevers et du Midi, mais en s'appliquant plus particulièrement au genre de Rouen. On l'imitait si bien, qu'il est fort difficile de distinguer les produits de ces localités.

Pour résumer, notons ce passage de la requête publiée à l'occasion de la vente de cette fabrique, en 1760 :

« La manufacture de Locmaria est une des plus considérables du royaume ; l'on y travaille dans les genres de Rouen, Nevers et autres fabriques (1)..... »

Faïences (2).

D. 1. — ASSIETTE faïence, Quimper. — Décor bleu. Au centre, armoiries de la famille Bougeant, de Quimper, au temple de sinople, accosté de deux mouchetures d'hermine, avec la devise : *Tremens. unum. deum. Timeo.*

(1) Pour les personnes qui s'intéressent à la céramique, nous citerons les ouvrages suivants, où les faïences de Locmaria ont été l'objet d'études spéciales :

Les faïences de Quimper et de Rouen, par Gaston Le BRETTON. Rouen, 1876.

La céramique aux expositions d'Orléans, Quimper et Reims, par CHAMPFLEURY, article paru dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

LE MEN, Hist. de la fabrique de Quimper. *Bulletin de la Société archéologique*. (T. III, p. 35).

Le Catalogue de l'exposition céramique de Quimper, à l'occasion du concours régional, en mai 1876.

Histoire de la céramique bretonne. Manuscrit resté inachevé, par M. Auguste ANDRÉ, conseiller à la Cour de Rennes.

Le manuscrit laissé par CAUSSY.

JACQUEMART, merveilles de la céramique, III^e partie, p. 138.

(2) Les abréviations suivantes ont été employées pour indiquer les origines des faïences.

F. Q.	Faïence Quimper.
F. N.	— Nevers.
F. M.	— Moustiers.
F. Mar.	— Marseille.
F. ?	— Provenance inconnue.
F. R.	— Rouen.

D. 2. — ASSIETTE (F. Q.) — Décor polychrome, avec des grotesques, genre Moustiers. Au centre, l'inscription : M. R. L. : M. : LALAV RÊTEUR DE LOCMARIA 1773.

D. 3. — INSTRUMENT EN TERRE pour repasser le linge. Pièce rare et curieuse. L'usage du fer à repasser était presque inconnu, dans les campagnes. On mettait des braises allumées dans le creux du plat et en le tenant par les poignées on le promenait sur le linge que l'on voulait repasser.

D. 4. — GRAND SCEAU (F. Q.) — Décors à lambrequins, couleur bleue.

D. 5-6. — PETITS VASES (F. Q.), décor bleu, aux armes des ducs de Gèvres. Autour la devise : *Manus beneficias infelici præbeo.*

D. 7. — ASSIETTE, polychrome. Au milieu, un dessin genre rocaille avec fleurs. Sur le marly, une guirlande de fleurs.

D. 8. — PETIT PLAT, polychrome (F. Q.). Au milieu, un bouquet : sur le marly, 6 petits motifs de fleurs.

D. 9-10. — PLAT ET COUVERCLE D'UNE SOUPIÈRE, ornés d'une guirlande de fleurs ; dessin polychrome.

D. 11. — PETIT PLAT OCTOGONAL (F. Q.) — Décors bleus. Au milieu, un bouquet ; sur le marly, un quadrillé avec feuilles et légèrement goudronné.

(Don de M. le comte DE BRÉMOY).

D. 12 — GRAND PLAT (F. Q.) — Décor semblable au précédent.

D. 13. — PLAT OVALE. — Même décor.

D. 14. — GRAND PLAT (F. Q.) — Décor bleu avec rehaut rouge ; au centre, un grand bouquet ; sur le marly, une petite bordure formée de quadrillés et de 3 feuilles.

D. 15. — GRAND PLAT. — Décor polychrome. Au milieu, bouquet et branches de fleurs détachées sur le marly.

D. 16. — GRAND PLAT OVALE (F. Q.) — Décor polychrome ; au milieu, un grand bouquet garnissant presque tout le fond ; sur le marly, bouquets détachés.

D. 17. — PLAT OVALE (F. Q.) — Décor polychrome. Dessin genre Rouen, dit au carquois.

- D. 18. — GRAND PLAT OVALE, à bords festonnés (F. Q.) — Décor bleu ; au centre, une branche de fleurs ; sur le marly, une bande quadrillée avec 3 feuilles.
- D. 19. — GRAND PLAT ROND. — Décor bleu ; au centre, un petit bouquet ; sur le marly, un quadrillé avec fleurons.
- D. 20. — SAIGNETTE (F. Q.) — Décor bleu ; dessin à fleur. Ces récipients se distinguent des ravier parce qu'ils ne portent qu'une seule anse ; ils servaient aux barbiers-chirurgiens pour pratiquer la saignée.
- D. 21. — RAVIER (F. Q.) — Décors bleus ; dessins à fleurs au centre.
- D. 22. — PLAT OVALE, (F. Q.) — Polychrome. Dessin genre Rouen, à la double corne.
- D. 23. — SALADIER QUADRANGULAIRE (F. R.), angles arrondis. — Décor polychrome ; dessin à fleurs.
- D. 24. — SALADIER, comme le précédent. — Dessin genre Rouen, à la corne.
- D. 25. — PLAT QUADRANGULAIRE (F. Q.), avec les angles arrondis et festonnés. — Décors bleus ; dessin genre japonais.
- D. 26. — ASSIETTE (F. Q.) — Décor bleu, chatironné en noir ; sur le marly, une guirlande formée de fleurs ; au milieu un médaillon représentant une scène de chasse.
- D. 27. — ASSIETTE. — Décors bleus (F. Q.). Le dessin de cette assiette est un genre qui a été assez répandu en Bretagne et que l'on peut classer parmi le style rayonnant. Mais au lieu de ces fines arabesques le dessin a été très simplifié.
- D. 28. — ASSIETTE (F. Q.) — Décor polychrome. Dessin à fleurs.
- D. 29. — ASSIETTE (F. Q.) — Décors bleus. Dessin à fleurs.
- D. 30. — ASSIETTE (F. Q.) — Décors violets. Sur le marly, un feston ; au centre un bouquet.
- D. 31. — ASSIETTE. — Décor polychrome. Au centre, une corbeille avec bouquet garnissant le fond. Sur le marly, une guirlande de feuilles ; au-dessus, 6 petits bouquets, séparés par des traits rayonnants.
- D. 32. — ASSIETTE (F. Q.) — Décors bleu et violet. Le

- dessin est celui du genre dit lambrequin, mais grossièrement imité. Entre les lambrequins, qui sont peints en bleu, se trouve une branche de feuilles et fleurs. Les feuilles sont en bleu, la fleur en violet.
- D. 33. — ASSIETTE (F. Q.) — Décor bleu. Dessin à fleurs.
- D. 34. — ASSIETTE. — Décor polychrome. Le fond est peint dans le genre des faïences de Nevers. Un tronc d'arbre, d'où partent fleurs et feuilles.
- D. 35. — ASSIETTE. — Décor polychrome. Dessins rappelant les sujets japonais des faïences de Nevers.
- D. 36. — ASSIETTE. — Décor polychrome. Au milieu, un personnage, habillé en chinois, pêche à la ligne. Peinture dans le style nivernais, classé dans le genre dit Saxe.
- D. 37. — ASSIETTE. — Décor polychrome. Sur le marly, une guirlande hexagonale. Au centre, un homme vu de dos ; peinture dans le genre de l'école de Nevers.
- D. 38. — SALADIER. — Décor bleu, chatironné avec du man-ganèse. Au centre et sur le bord, un bouquet de fleurs. Cette pièce, dont l'émail et le dessin diffèrent un peu du genre de Quimper, est peut-être un spécimen de la faïencerie de Quimperlé.
- D. 39. — ASSIETTE. — Décor polychrome. Un paysage peint dans le genre des faïences nivernaises.
- D. 40. — ASSIETTE. — Décor polychrome. Dessin de fleurs, genre Nevers.
- D. 41. — POT A TABAC. — Faïence de Quimper.
- D. 42. — SALIÈRE (F. Q.) — Décor polychrome. Dessins de fleurs.
- D. 43. — LA SAINTE VIERGE portant l'Enfant-Jésus. — Statuette polychrome ; faïence de Quimper.
- D. 44. — SALADIER. — Décor polychrome. Dessin dans le genre de Nevers.
- D. 45. — CUVETTE. — Faïence de Quimper. Décor blanc.
- D. 46. — POT (F. Q.) — Décor bleu ; imitation grossière du dessin de Rouen dit au lambrequin.
- D. 47. — COUVERCLE DE SOUPIÈRE (F. Q.) — Décor bleu. Dessins à fleurs.
- D. 48. — Idem.

- D. 49. — Idem.
 D. 50. — COUVERCLE DE SOUPIÈRE (F. Q.) — Décor polychrome. Dessin à fleurs.
 D. 51. — STATUETTE représentant saint Corentin (F. Q.) — Dessin polychrome.

(Don de M. A. CRÉAC'H CADIC).

- D. 52. — PETITE STATUETTE représentant la Sainte-Vierge (F. Q.) — Au-dessus on lit : S^{te} Vierge P. P. N.
 D. 53. — PLAT A BARBE (F. N.) — Décor polychrome. Faïence patriotique. On lit : W, la Nation, la Loi et le Roi, 1791.
 D. 54. — PETIT ENCRIER (F. Q.) forme quadrangulaire. — Décors bleus à fleurs.
 D. 55. — ENCRIER (F. Q.) — Au milieu d'une assiette est placé un encrier ayant la forme d'un petit vase. Dessins bleus à fleurs.
 D. 56. — PETIT TONNEAU (F. Q.) — Décors bleus. A l'un des bouts, on a peint un personnage ; sur l'autre, une table avec vin et fruits ; au-dessous, on lit ANDRÉ LOURI.
 D. 57. — STATUETTE du XVI^e siècle, en terre cuite.

(Don de M. Prosper HÉMON).

- D. 58. — LÉGUMIER. — Faïence blanché, avec dessins en relief. Fabrication inconnue.
 D. 59. — COUVERCLE DE SOUPIÈRE (F. Q.) — Décor polychrome.

Au sommet, une poire avec deux feuilles. Tout le tour de la partie inférieure est un élégant décor. C'est un paysage avec maisons, châteaux, situés sur le bord d'un ruisseau. Un triton souffle dans une conque ; une sirène et un cheval marin prennent leurs ébats. Le dessin et la couleur sont dans le genre italien fait à Nevers, et peut être attribué aux premiers essais faits par P. Bellevaux.

- D. 60. — ÉCUELLE (F. Q.) — Décor polychrome.
 Le fond de l'écuelle représente une rivière, avec un pont et des maisons, dans le genre de Nevers.
 D. 61. — PETIT VASE (F. Q.) — Décors bleu et jaune. Dessin semblable à l'assiette D. 47.

- D. 62. — THÉIÈRE (F. Q.) — Décor bleu.
 D. 63. — PETITE SOUPIÈRE (F. Q.) — Décor polychrome.
 D. 64. — SUCRIER (F. Q.) — Décor polychrome.
 D. 65. — FONTAINE (F. Q.) — Décor polychrome. Dessins de l'école de Nevers, style rocaille.
 D. 66. — POT DE PHARMACIE (F. Q.) — Au milieu d'un encadrement de fleurs est écrit : *Aqua melissæ*.
 D. 67. — FONTAINE (F. Q.) — Décor bleu. Dessin rocaille, dans le style de Rouen.
 D. 68. — VASE (F. Q.) — Décors bleus.
 D. 69. — Id. — Décor polychrome.
 D. 70. — CUVETTE (F. Q.) — Décor polychrome.
 D. 71. — GOURDE (F. Q.) — Décor bleu. Au milieu d'une guirlande de fleurs : ALLAIN, le nom du propriétaire, probablement.
 D. 72. — POT DE PHARMACIE (F. Q.) — Décors bleus, chatonné en noir. Dessin style rocaille.
 D. 73-74. — BOUTEILLES (F. Q.) — L'une fond bleu, l'autre fond vert, avec l'inscription : VIN BLANC, VIN ROUGE.
 D. 75. — PETITE SOUPIÈRE (F. Q.) — Décor polychrome. Dessins, avec des guirlandes dans le style nivernais. Dans le fond, deux initiales : R. P.
 D. 76. PETIT VASE (F. Q.) — Genre dit vases de sacristie, parce qu'ils servaient pour décorer les autels ; on les plaçait, dans les maisons particulières, de chaque côté d'une statuette religieuse. Ils portaient toujours les IHS d'un côté, de l'autre I M R.
 D. 77. — PETITE SOUPIÈRE (F. Q.) — Décors bleus marbré. Deux médaillons polychromes représentant chacun un paysage. Au fond du vase on lit :

MARIE ROSE

TORTIA

1805

- D. 78. — PETITE NICHE (F. Q.) — Dans le fond, une Vierge, avec l'inscription suivante sur le socle : S^{te} M A R I E P. P. Nous. Sur le devant de la niche, on a écrit :
 NOTRE : DÂME : DE :
 BON : SECOUR : 1739.

- D. 79. — VASE (F. Q). — Décors bleus.
- D. 80. — PETITE SOUPIÈRE (F. Q). — Décors bleus avec rehaut rouge. Dans le fond on lit : LISE QUERALLAIN, 1843.
- D. 81. — ECUELLE (F. Q). — Décor polychrome. Dessin du style de l'école de Nevers.
- D. 82. — CUVETTE (F. Q). — Décor polychrome. Dessin style de Nevers.
- D. 83. — PYRAMIDE (F. Q). — Décors bleus. — Cet objet, tout à fait de fantaisie, a dû servir d'ornement et se placer de chaque côté d'une autre pièce de plus d'importance.
- D. 84. GRAND VASE (F. Q). — Une simple guirlande bleue forme sa décoration.
- D. 85-86. — ÉCUELLES (F. Q). — Décor polychrome, dans le genre de Nevers.
- D. 87. — GROUPE (F. Q). — Ce groupe est fait en terre ordinaire, décorée avec un pastillage rouge et jaune, comme les poteries communes. Il représente un paysan et sa femme avec le costume breton, montés tous deux sur le même cheval. Le sujet a dû être inspiré par une statuette hollandaise.
- D. 88. — MANCHE DE COUTEAU (F. M). — Décors bleus. Dessin de l'école primitive de Moustiers.
- D. 89. — ANSE D'UN VASE (Fragment). — Cette pièce ancienne est très curieuse. Sa facture se rapproche des faïences faites à Englefontaine (Nord).
- D. 90. — FONTAINE. — Décors bleus. Cette fontaine, de forme cylindrique, est entièrement décorée de tous les côtés. Les anses sont des chimères. Deux grands médaillons forment le principal motif du décor, dont le dessin rappelle les faïences de Nevers.
- D. 91. — FONTAINE. — Dans le genre de la précédente.
- D. 92. — CARREAU (F. Q). — Décors bleus. Dessin fait de grands rinceaux ; a dû être fabriqué pour un encadrement de cheminée.
- D. 93. — LÉGUMIER (F. Q). — Décors bleus. Sur le couvercle, dessins à fleurs. La partie supérieure du légumier est garnie d'une bande formée d'un quadrillé avec des fleurons rappelant le style de Rouen.

- D. 94. — LÉGUMIER. — Semblable au précédent.
- D. 95. — Idem —
- D. 96. — PETITE SOUPIÈRE (F. Q). — Décors bleus. Dessin formé d'une guirlande et de petits bouquets de fleurs. Sur le milieu du couvercle, un citron jaune et des feuilles peintes en vert de cuivre.
- D. 97. — PETITE ECUELLE A BOUILLON (F. Q). — Décors bleus. Au milieu du couvercle, une poire avec 2 feuilles. Dessin, bouquets de fleurs.
- D. 98. — POTICHE (F. D). — Décor polychrome. Dessin genre japonais.
- D. 99. — POT DE PHARMACIE (F. N). — Décors bleus. Le dessin est du style italien.
- D. 100. — VASE A METTRE LE LAIT (F. Q). — Terre commune vernissée. Le dessin, qui rappelle celui des anciennes poteries, est fait avec une molette et un cachet en creux. On y lit l'inscription suivante :

DV MELLENE 1744

De l'autre côté :

MARIGVE NEAO

- D. 101. — VASE. — Semblable au précédent.
- D. 102. — GRAND VASE (F. Q). — Poterie commune décorée avec un pastillage rouge et jaune. Il porte la date de 1816.
- D. 103. — Idem. — Le décor est un peu plus compliqué. Un château, un coq ; il est daté de 1818.
- D. 104. — Idem. — On y lit LAN 1823.
- D. 105. — GRAND VASE DE JARDIN (F. Q). — Décors bleus. Comme dessin, grandes guirlandes de feuilles et fleurs, dans le genre de Rouen.
- D. 106. — PLAT LONG (F. ?). — Le dessin de ce plat est à fleurs rouges et feuilles vert cuivre, dans le genre des faïences de Strasbourg.
- D. 107. — PLAT A BARBE (F. ?). — Dessin comme le précédent.
- D. 108. — CUVETTE AVEC SON POT (F. ?). — Dessin dit au chinois, avec des couleurs dans le style de Strasbourg.

- D. 109. — GRAND PLAT (F. Mar). — Ce plat est remarquable par la finesse de son dessin. (Grand bouquet et insectes).
 D. 110. — PLAT HISPANO-ARABE, à reflets métalliques.
 D. 111. — GRAND PLAT faïence de Delft. — Semis de fleurs. Le signe qui se trouve derrière, VE, permet de l'attribuer à la fabrique du POT DE MÉTAL, dirigée en 1691, par LAMBERTUS VAN EENHORN.
 D. 112. — PLAT ROND (F. Q). — Décor polychrome. Au milieu, un petit bouquet; sur le marly, une petite guirlande.
 D. 113. — POT AU LAIT (F. ?). — Décor polychrome. Grand bouquet de chaque côté.
 D. 114. — THÉIÈRE, porcelaine de Chine. — Décor bleu; un paysage avec une pagode entourée d'arbres.

Collection d'objets anciens de provenances grecques, étrusques, romaines déposés au Musée départemental par M. le Ministre de l'Instruction publique (1893).

I. *Vases de style archaïque* (VII^e et VI^e siècles av. J.-C.).

1. GRANDE AMPHORE, décors en cercles bruns. Fabrique chypriote.
2. AMPHORE, décor en imbrications incisées. Fabrique corinthienne.
3. ŒNOCHOË de « bucchero nero », à décor incisé. Fabrique étrusque.
4. HOLMOS de « bucchero nero », à décor incisé. Fabrique étrusque.
5. SKYPHOS, de « buccheró nero », à décor incisé. Fabrique étrusque.

II. *Vases de la belle époque* (V^e et VI^e siècles av. J.-C.).

- | | |
|------------------------------|-----------------------|
| 6. AMPHORE à figures rouges. | Fabrique attique. |
| 7. AMPHORE à lustre noir. | id. |
| 8. HYDRIE | id. id. |
| 9. ŒNOCHOË | id. id. |
| 10. SKYPHOS | id. Fabrique grecque. |

11. COUPE à pied sans anses, beau lustre noir. Fabrique attique.
12. COUPE à pied et à deux anses, beau lustre noir. Fabrique attique.
13. LÉCYTHE à une anse, lustre noir. Fabrique grecque.

III. *Vases imitant les formes métalliques*
 (IV^e siècle av. J.-C.).

14. ŒNOCHOË à panse cannelée, masque en relief à l'attache de l'anse, terre rouge non lustrée.
15. GULFUS à passoire et à bec en tête de lion, panse cannelée, terre à lustre noir.

IV. *Vases de la décadence* (fin IV^e et III^e siècles av. J.-C.).

16. ŒNOCHOË à bec de flûte; lustre noir terne. Fabrique étrusque.
17. ŒNOCHOË à bec; personnages peints sur le col et sur la panse, style négligé. Fabrique étrusque.
18. COUPE à pied sans anses, dans l'intérieur, tête de femme. Fabrique étrusque.
19. PLAT rond avec arybalas au centre: trois poissons. Fabrique étrusque.
20. LÉCYTHE; décor en quadrillé noir. Fabrique italote.
21. LÉCYTHE; id. id. id.
22. LÉCYTHE à panse plate; décor en palmettes rouges. Fabrique italote.
23. GULFUS formant un anneau rond avec le bec droit; lustre noir. Fabrique italote.
24. SKYPHOS; décor en palmettes et en crochets. Fabrique italote.
25. SKYPHOS; décor en feuillages et grappes de raisins; touches de blanc, jaune et rouge. Fabrique italote.

V. *Vases d'époque romaine.*

26. GRANDE JATTE à deux anses, à base pointue. Fabrique romaine.

VI. *Monuments de sculpture.*

27. TÊTE d'éphèbe en calcaire : style archaïque. Chypre.
28. TÊTE d'éphèbe en calcaire ; style grec. Chypre.
29. TÊTE d'enfant en calcaire ; style gréco-romain. Chypre.
- 30, 31, 32. TROIS FRAGMENTS de statuettes de femmes drapées et diadémées, ex-voto de terre cuite. Tarente, style grec.
33. STATUETTE de femme drapée. Époque hellénique. Italie.
34. STATUETTE de femme drapée et voilée. Époque hellénique. Italie.
35. STATUETTE d'éphèbe nu, accoudé. Époque hellénique. Italie.
36. PLAQUE décorative de terre-cuite ; deux femmes agenouillées devant une touffe d'acanthé et de rinceaux. Époque romaine. Italie.

En raison de leurs dimensions quelques-uns de ces objets ont été placés dans d'autres vitrines.

Dans une vitrine spéciale formée en grande partie de bois sculptés anciens a été placée une autre collection déposée en 1896 par M. le Ministre de l'Instruction publique. Elle se compose de faïences italiennes et d'émaux de Limoges.

SÉRIE E

Dans cette série, on a classé l'orfèvrerie, les bronzes et les objets qui par leur nature peuvent être placés parmi les objets dits de vitrine.

L'existence la plus ancienne de l'orfèvrerie, à Quimper, est constatée par un acte de 1319. A la fin du XV^e siècle, les orfèvres de Quimper étaient au nombre de 7.

La corporation des orfèvres de Quimper étaient réunie aux pintiers (ceux qui travaillent l'étain) de la même ville. Leurs armes étaient : « D'azur a une couronne à l'antique d'or, accompagnée en chef de deux tasses d'argent et en pointe de deux pintes confrontées de même. Les orfèvres étaient placés sous la juridiction de Paris. La matière était au titre de Paris, ils avaient pour marque une scie.

L'orfèvrerie bretonne a été l'objet d'une étude de M. Léon Palustre, dans la *Gazette archéologique*, n^o 5-6, ann. 1885.

E. 1. — COUPE DE MARIAGE. — Ces coupes ne se rencontrent guère que dans le Cap (c'est le nom que l'on donne au pays depuis Audierné jusqu'à la pointe du Raz). Elles variaient de dimensions et de décors. Quelques-unes portent des noms ou des initiales.

E. 2. { BAGUE argent. — Le chaton forme un cachet.
BAGUE. — Sur le chaton on a gravé une croix.

E. 3. — CUILLÈRE en argent. — Travail suédois ; sur le manche on lit AN 1594. Autour de la cuillère est gravée une inscription moitié latine, moitié suédoise.

(Don de M. FRIELE).

BRONZE. — CUIVRES JAUNES ET ROUGES.

E. 4. — CHRIST en bronze de l'école Limousine, l'émaciation, les jambes adhérentes sont les signes caractéristiques de cette école (1).

L'école française est celle qui a le mieux saisi le type du Christ en croix, réduit à l'état de squelette, accablé par la torture physique et le poids moral de tous les péchés du genre humain.

E. 5. — CROIX BYZANTINE en bronze.

E. 6. — CROIX en cuivre doré.

E. 7. — POMME en cuivre repoussé servant de support pour tenir les croix processionnelles au bout de la hampe.

T. 8. — BOITE en cuivre gravé. Ces boîtes étaient très communes en Hollande et servaient à mettre le tabac. Sur un des côtés, on a gravé un nom, WARTWEL, sans doute celui du propriétaire de la boîte.

E. 9. — SPATULE en bronze.

E. 9 bis. — CROSSE en bronze trouvée près de l'église Sainte-Croix de Quimperlé. (Voir *Bull. Soc. archéol.* Tomé xvii, page 126).

(Don de M. le V^e HERSART DE LA VILLEMARQUÉ).

(1) *Revue de l'Art chrétien* (année 1885, p. 473).

Objets divers.

- E. 10. — VERRE cristal doré et gravé.
- E. 11. — VERRE cristal émaillé.
- E. 12. — VERRE gravé. — Dans l'écusson, surmonté d'une couronne, on a gravé le nom P. AGATHANGE.
- E. 13. — PORTE-MOUCHETTES en cuivre. — Sur le manche qui sert à le tenir on a gravé des armes *d'azur au chevron d'argent*, accompagné de 3 coquilles d'or 2 et 1. Ces armes étaient celles de Estienne (Mathurin), seigneur de Meslen, évêché de Léon.
- E. 14-15. — CORNES D'APPEL. — C'est un usage encore conservé dans les fermes que de corner le repas, pour appeler les gens qui travaillent souvent assez loin. Au Moyen-Age, tout noble n'a pas droit de corner son diner, c'est un privilège seigneurial. Ces cornes servaient aussi à la chasse.
- E. 16. — MOUTARDIER. Il porte des dessins gravés à la partie supérieure avec une inscription : VIVE LE ROY. 1795.
- E. 17. — PIED DE ROY. Étalon de l'ancienne mesure du pied.
- E. 18-19. — BOL avec couvercle. Leur forme indique leur origine hollandaise. L'un porte le nom suivant, qui est gravé : HER : VORN ; sur l'autre on lit : IEAN : LE DEVAL.
- E. 20. — CROIX avec un petit Christ en argent. Spécimen du travail de marqueterie avec des incrustations de nacre, exécutés par les moines du Liban. Ce genre de marqueterie est très répandu en Orient. Les Italiens ont souvent employé ce genre de marqueterie pour décorer leurs meubles.
- E. 21-22. — ECUELLES à bouillon. L'on en rencontre fréquemment dans le pays ; dessous est gravé le nom du propriétaire : CO. LEGVENO.
- E. 23. — PETIT CHANDELIER en bronze, trouvé près du château du Guilguiffin, commune de Plogastel-Saint-Germain.

(Don de M. le comte DE SAINT-LUC).

- E. 14. — CHANDELIER en cuivre, époque Louis XIII.
- E. 25-26. — SALIÈRES en émail de Saxe.
- E. 27-28. — OS SCUPTÉS. Travail du XVI^e siècle. Servait d'ornement pour recevoir une statuette ou des reliques.

- E. 29. — VITRINE. — On y a placé divers objets.
- 1 à 8. — ANNEAUX DE QUENOUILLES, avec l'épingle attachée au sommet ; on les fixe au corsage, une chaîne plus ou moins ornée soutient l'anneau en cuivre où passait l'extrémité du fuseau. Comme on peut le voir, ces objets étaient plus ou moins ornés de perles, de gravures, sur l'anneau.
- 9-13. — BRIQUETS. — Indispensable à tout fumeur breton. Un côté sert à frapper la pierre qui doit allumer le linge brûlé qu'il a dans sa boîte. En appuyant sur l'autre côté, il a une pince pour prendre de la braise rouge dans le foyer. Quelques-uns ont une lame de couteau et un poinçon pour déboucher leur pipe.
- 14-21. — ÉTUIS DE PIPE. — Ces étuis, faits pour préserver la pipe en terre, sont généralement très ornés, et rappellent le luxe d'ornementation usité en Hollande, où souvent ces étuis étaient de véritables bijoux.
- La pipe en usage en Bretagne est à talon, courte et avec un très petit fourneau. Anciennement, les Bretons fumaient du tabac dit *de rôle* ou à chiquer. Ils le coupaient très mince, en bourraient la pipe et, comme ce tabac était gras et brûlait difficilement, on était obligé de fumer en tenant la boîte à brûlain sur le tabac.
- 22-30. — CUEILLÈRES. — Servaient aux repas de noce et étaient un souvenir de cette cérémonie. Elles sont en général très ornementées. Jadis, il était d'usage, quand on était prié à une noce, d'emporter sa cuillère. L'argenterie et les couverts étaient rares, peu répandus et même inconnus, à la campagne. Cette mode a peut-être été importée en Bretagne par les Espagnols, chez qui cette coutume existe encore.

31-40. — BOUTONS. — Ils servaient à attacher le *Bragou* (nom du pantalon breton) à la chemise.

41. TONTON. — Ce jeu ainsi que Mille et Caz (série B, n° 68) servait à désigner par le sort celui qui aurait la *gratte*, c'est-à-dire ce qui s'attache au fond de la marmite dans laquelle se fait la bouillie. Les Bas-Bretons sont très friands de cette gratte qui, pour eux, constitue un véritable régal.

42. — PIPE HOLLANDAISE.

(Don de M. SALAÜN).

E. 30. — VITRINE. — Dans cette vitrine sont exposés :

1. — ÉTUIS DE PIPE ET BOÎTE À TABAC.

2-17. — BOÎTES À BRÛLAIN. — On y mettait, soit du chiffon brûlé, soit du bois pourri, que l'on enflammait en battant le briquet pour allumer la pipe.

18-24. — TABATIÈRES en os et en bois.

25-28. — CROIX ET MÉDAILLES que les paysans et artisans de Cornouaille portaient sur eux, ou attachaient à leur chapelet. Quelques-unes de ces médailles sont en plomb.

39. — BOUCLE DE SOULIER.

40-41. — BOUCLE pour tenir le galon de velours du chapeau.

42. — ÉPINGLES.

E. 31. — ÉVENTAIL époque Louis XVI. Monture en ivoire avec incrustation. Au centre, un médaillon. Peinture sur soie avec un sujet genre Watteau.

(Don de M. DIVERRÉS).

E. 32. — PORTEFEUILLE en maroquin rouge, avec des broderies en or. Travail Turc.

(Don de M. DIVERRÉS).

E. 33. — ASSIETTES ET PLATS en étain.

SÉRIE F

FERRONNERIE. — SERRURERIE.

F. 1. — LANDIERS en fer forgé. — Une crémaillère avec des supports fleurdelysés permet de fixer les broches. Au sommet, une corbeille pour placer des récipients.

F. 2. — CRÉMAILLÈRE en fer forgé. — Elle est du même genre, comme ornementation, que les landiers, et supporte une marmite.

E. 3. — POELE OU GALETTOIRE, plaque en fer servant à faire les crêpes et les galettes ; on les pose sur un trépied en fer ou, à leur défaut, sur 3 cônes en pierre.

F. 4. — SUPPORT en granit pour porter la plaque en fer.

F. 5. — PORTE-CIRE. — Se trouve dans toutes les cheminées ; à la campagne, il sert à tenir la chandelle de résine.

F. 6. — FOURCHETTE en fer, pour piquer la viande dans la marmite.

F. 7. ÉCUMOIRE. — Elle est ornée d'applications en cuivre.

F. 8. — CUILLÈRE en fer, avec ornements en cuivre.

F. 9-10. — ROMAINES en fer. — Elles sont encore en usage en Bretagne, particulièrement dans les montagnes d'Arrhée et dans le canton de Pont-Croix.

F. 11. — GRANDE ROMAINE.

F. 12. — BASSINE en cuivre.

F. 13-14. — COUTEAU à pain. — Le pain noir, difficile et dur à couper, se tranchait avec ces couteaux, dont une extrémité était fixée au bout de la table avec un crochet en fer.

F. 15. — COUTEAU.

F. 16-19. — FAUCILLES, de formes différentes, pour couper l'herbe ou la lande.

F. 20. — VARLOPE, de l'époque de Louis XV.

(Don de M. HERLEDAN, de Quimper).

F. 21. — CLEF en fer, provenant de l'abbaye de Lanvau (Morbihan).

(Don de M. DIVERRES).

F. 22. — CLEF en fer forgé, curieux spécimen de travail breton.

F. 23-24. — CLEF ancienne. — Provenance inconnue.

F. 25-30. — SERRURES en fer. — Ces serrures étaient employées à la fermeture des anciens coffres.

SÉRIE H

TAPISSERIES. — BRODERIES.

La Bretagne n'a jamais eu de fabriques de tapisseries. Toutes celles que l'on rencontre dans ce pays viennent de Beauvais ou Aubusson et surtout des Flandres, dont les relations commerciales avec la Bretagne étaient très suivies.

H. 1. — DRAPEAU DE MILICE, en soie bleue, coupé par une grande croix blanche. Au milieu des quatre côtés une fleur de lys en soie jaune.

H. 2. — ÉTENDARD de l'Association normande, comprenant les cinq départements : Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche Orne.

C'est en 1873, lors de la fondation de l'Association bretonne, que la Société en fit hommage.

BANNIÈRE. — Cette bannière, entièrement brodée, représente une scène religieuse. Assise au pied de la Croix, la Vierge tient le Christ sur ses genoux. Au premier plan, sur un fond vert simulant une prairie terminée par une colline, se trouvent la couronne d'épine et les clous. L'encadrement est en velours avec des larmes en argent et des quatre-feuilles en soie lamées d'argent.

SÉRIE K

ARMES OFFENSIVES ET DÉFENSIVES.

K. 1. — BOULET en fer.

K. 2. — BOULET ramé.

Ces objets ont été trouvés, en 1844, à l'île Tristan, près Douarnenez.

(Dons de M. PICQUENARD, de Quimper).

K. 3. — PETITE PIÈCE DE CANON.

Spécimen curieux de l'artillerie au XVI^e siècle. Cette pièce a été trouvée dans les ruines du château du Granec, commune de Collorec (Finistère), occupé par le capitaine ligueur La Fontenelle, en 1593, et détruit en 1593, par le duc de Mercœur (MOREAU, *Hist. Lig., en Bretagne*, p. 140). Le crochet en fer que l'on remarque sur le côté est destiné à fixer la pièce pour en arrêter le recul.

(Don de M^{me} la comtesse Jégou du Laz).

K. 4. — HALLEBARDE.

K. 5. — LANCES.

K. 6-9. — ARMES ALGÉRIENNES.

(Don de M. COLLIENON, Préfet du Finistère).

GROS OBJETS PLACÉS DANS LA COUR DU MUSÉE

1. — FRAGMENTS DE LA STATUE ÉQUESTRE DE JEAN V. (Le MEN, *Monog. de la Cath. de Quimper*, p. 212).

2. — PIERRE TOMBALE, H. 2^m25, L. 2^m10.

Au milieu un écu avec des armes en chef. Le casque et une couronne de comte. A la partie supérieure deux anges soutiennent deux écussons avec des armoiries.

3. — PIERRE TOMBALE. — Sur la pierre une croix gravée. L'inscription qui forme le cadre est usée. Aux angles 4 écus avec des armoiries.

4. — PIERRE TOMBALE, semblable au n° 3.
5. — PIERRE TOMBALE. H. 1^m90. L. 0^m75.
Deux écus avec armes sont sculptés sur cette pierre.
6. — PIERRE TOMBALE. H. 2^m50. L. 1^m15.
Au milieu et aux angles se trouvent cinq écus avec des armes, *trois chevrons*.
7. — PIERRE TOMBALE, semblable au n° 5.
8. — PIERRE TOMBALE. H. 1^m90. L. 0^m77. — On y lit l'inscription suivante en caractère romain :
CY EST LA TOMBE DE RENÉ BOUTET ET DE JEANNIE PERRAULT, SA FEMME. — 1573. — Au centre les armes des Boutet et des Perrault.
9. — PIERRE TOMBALE. — Les sculptures sont usées.
10. — PIERRE TOMBALE. H. 2^m50. L. 1^m. — Cette pierre est sculptée, malheureusement trop longtemps abandonnée aux intempéries, le temps l'a rendu presque fruste. On y distingue au centre un écu armorié, surmonté en chef d'un casque et de deux léopards comme supports.
11. — PIERRE TOMBALE. H. 1^m80. L. 0^m70. — On y lit l'inscription :

Cy la tombe de François... et Françoise...

Sur le côté un écusson avec un cœur surmonté d'une croix.

12. — PIERRE TOMBALE (Fragment). — On y lit Jehan Raoules. Au milieu de la moitié d'un écusson.

Presque toutes ces pierres tombales viennent de l'ancien couvent de Saint-François de Quimper. Malheureusement, il est impossible de déterminer exactement les personnes à qui appartiennent ces tombeaux, les emblèmes des armoiries que l'on trouve sur les pierres tombales n° 2, 3, 4, 6, 7, 10, étaient les mêmes pour des familles différentes et ne se distinguaient que par la couleur des écussons. M. Trévédy a publié dans le Bulletin de la Société archéologique, année 1884, une intéressante étude sur le Nécrologe du couvent de Saint-François, à Quimper.

13. — MONUMENT EN PIERRE, représentant le dolmen que l'on trouve souvent sous le tumulus.
14. — TUILES, BRIQUES, CONDUITES D'EAU, trouvées dans les villas et les bains romains découverts aux environs de Quimper.
15. — MESURES EN PIERRE. — Ces mesures étaient placées soit dans les châteaux, soit dans la sacristie des églises. Elles servaient de mesure pour prélever la dîme sur les grains.
16. — CHAPITEAU ROMAIN, trouvé dans des fouilles faites derrière la cathédrale. Il a été creusé pour faire un bénitier.
(Don de M. Le Louet, entrepreneur à Quimper).
17. — PIERRE placée au sommet d'une lucarne dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de Kerlot, à Quimper.
(Don de M. E. Roussin, député).
18. — FRAGMENT D'UN GROUPE ÉQUESTRE provenant de Guélen (commune de Brie).

Des groupes analogues, mais de moindres dimensions ont été trouvés dans l'Alsace et la Lorraine. Ils ont donné lieu à une étude publiée dans la *Revue archéologique* (année 1880, août, p. 112 ; novembre, p. 291, et 1881, février, p. 104).

Dans tous ces groupes figurent le cavalier à peu près nu, le cheval galopant, etc..., monstre amphibie couché sous le cheval, qui semble donner la direction à droite ; les deux serpents qui continuent les cuisses du monstre se terminent par deux têtes au lieu de queues.

Dans le groupe de Guélen, seul le cheval se cabre.

Un autre groupe trouvé à Kerlot, commune de Plomelin, paraît une imitation ou copie grossière de celui de Guélen.

On trouvera une étude détaillée de ces deux groupes au *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*. 1886. Tome XIII.

(Don de M. TRÉVÉDY, ancien Président du Tribunal civil de Quimper).

- 19-24. — PIERRES ARMORIÉES provenant de l'église Saint-Mathieu de Quimper.

(Don de MM. BIGOT et HARDY).

25. — PIERRE SCULPTÉE provenant de la chapelle Saint-Primer à Quimper.

(Don de M. GUIARD).

MUSÉE DES COSTUMES BRETONS

(INAUGURÉ LE 14 JUILLET 1884).

C'est en 1874 que M. Le Men, ancien archiviste du département du Finistère, eut l'idée de fonder le Musée des costumes bretons, avec le concours de la Société archéologique, de la Ville, du Département et de l'Etat. Mort en 1880, M. Le Men laissa une œuvre très imparfaite, qui fut reprise en 1881 sur un nouveau plan et sous la direction d'une Commission spéciale. Deux artistes distingués et en même temps hommes de goût, MM. A. Beau et E. Foulquier en furent chargés de l'exécution. Pendant quatre ans ils y donnèrent leurs soins avec une persévérance, une activité et un dévouement digne de tout éloge.

Tous les mannequins sont de grandeur naturelle, articulés, pouvant par cela même prendre les positions les plus variées. Les masques des personnages ne sont pas d'insignifiantes figures de cire ou de carton. Les têtes et les mains sont en terre cuite dessinées, observées et modelées avec une scrupuleuse exactitude, ce sont de véritables portraits représentant les types différents du Finistère et au moyen de la peinture on a donné la couleur et le ton de chair propre à chaque personne.

Si la partie matérielle et ethnographique a été l'objet d'études et de soins minutieux, la partie artistique n'en a pas été moins soignée. Les personnages ont été placés et mis en scène pour un des actes les plus importants de la vie se prêtant le mieux au déploiement de la richesse des costumes, en représentant :

UNE NOCE BRETONNE.

Dans une vitrine placée entre les deux fenêtres de la salle I a été placée une collection de coiffes donnée en 1900 par M. Le Carguet. Les coiffes des femmes de Cornouaille ont été par lui classés en deux groupes :

1^{er} GROUPE. — Coiffes avec mentonnière : 1^{re} coiffe du Cap-Sizun, 2^e coiffe d'Audierne et des ports de mer.

2^e GROUPE. — Coiffes sans mentonnières : 1^{re} coiffe *Pichou* ou *Tal-kanel* (Plomelin, Plonéis, Pluguffan) ; 2^e coiffe *Spar-léguen* (Meilars, Mahalon) ; 3^e coiffe *Bord-lédén* (Quimper, Brie, Coray, etc.) ; 4^e-5^e coiffes *Plad-bien* et *Bien-plad* (Plogastel-Saint-Germain) ; 6^e coiffes *Bigoudennes* (Pont-l'Abbé), les coiffes jaunes sont les coiffes de deuil ; 7^e coiffes des artisannes riches (*Pomponne* de Pont-l'Abbé, *Marmotte* de Lesneven, *Je n'ose* de Brest) (1).

NOTICE SUR LES COSTUMES BRETONS (2)

Lois de la mode. — Coup d'œil général sur les costumes Bretons. — Leur origine. — Sa grande variété. — Sa simplicité comparée aux autres costumes anciens. — Cause de sa longue conservation. — Sa disparition.

Si l'on étudie d'une manière générale la variation du costume, on verra qu'elle est soumise à deux lois :

1^{re} La transformation du costume d'un peuple n'a jamais été l'effet d'un caprice ou d'une fantaisie ;

2^e Une façon de costume n'a jamais changé brusquement. Toutes viennent d'une forme primitive, adoptée par un motif d'utilité ou de commodité ; elles n'arrivent à se transformer, que par une succession de nuances légères. Ces changements continus, souvent bizarres et excentriques, qu'on appelle aujourd'hui la mode, était inconnus des anciens.

(1) Cf. *Bull. Soc. Arch.* année 1901, tome 27, page 328.

(2) Cette notice est extraite d'un travail de M. A. Serret sur l'*Ornementation populaire en Basse-Bretagne* ; ce travail n'a pas été publié.

La rareté des documents rend assez difficile l'histoire du costume et principalement du costume populaire. Les anciens auteurs se sont, en général, assez peu occupés de la civilisation bretonne. Quant aux statuaires et aux imagiers du moyen-âge, peu soucieux de l'exactitude, ils revêtaient des costumes de leur temps les personnages qu'ils avaient à rendre, quelle que fût la date de leur origine ou de leur existence.

Il ne faut pas chercher plus de renseignements dans la peinture. Cette forme des arts ne fut jamais en grand honneur chez les Bas-Bretons, et, s'ils aimaient à prendre un morceau de bois pour le façonner, le pinceau, par contre, n'avait pour eux aucun attrait. Aussi ne rencontre-t-on que peu, pour ne pas dire point, de tableaux dans les églises, à moins qu'ils n'appartiennent aux temps modernes.

Un usage assez curieux, dont une tradition très digne de foi a conservé le souvenir, montre à quel point la peinture occupait peu de place dans le goût des Bas-Bretons. Au XVII^e et XVIII^e siècles, un certain nombre de portraitistes avaient imaginé d'occuper leurs loisirs, en préparant des toiles ou étaient représentés, soit un châtelain, soit un enfant, un personnage quelconque, dans des attitudes diverses, sous un vêtement uniforme ou conventionnel et, le plus grand nombre, d'après un type commun. Seule la tête restait en blanc. Plus tard, l'artiste adaptait la figure sur la toile préférée. Les anciens portraits offrent donc peu de ressources pour l'étude du costume, et c'est aux Contes et Fabliaux du XIII^e siècle qu'il faut en demander une description à peu près fidèle.

Là, on retrouve, comme type du costume général porté au moyen-âge, les souliers de cuir, les longues guêtres en cuir ou en toile, la chausse de bure, une cocotte serrée à la taille, une surcotte couvrant le corps et les épaules, une ceinture de cuir, d'où pendait la bourse et le couteau, et enfin le bonnet ou le chapeau à larges bords.

Les femmes portaient une jupe, un corselet, une coiffe et un capulet pour se préserver des intempéries des saisons.

Si, sans tenir compte de la couleur et des broderies diverses, nous prenons spécialement le costume breton, nous y trouvons une grande analogie avec celui que nous venons de décrire.

En effet, l'habillement du Breton se composait d'une culotte et de guêtres, d'une veste de dessus, très courte, laissant voir trois ou quatre autres vestes descendant par étage ; la dernière, entièrement fermée, descend souvent presque au genou ; une large ceinture en cuir avec une boucle en cuivre, un chapeau à cône rond avec des bords de largeur variable. Comme chaussure, des souliers, mais plus communément des sabots.

Pour les femmes : une jupe, une soubreveste, un gilet sans manches avec des entournures échancrées et s'attachant sur le devant avec des épingles. Rarement elles portent des fichus ; elles le remplacent par une guimpe ou un col faisant corps avec la chemise. Quant à la coiffe, c'est surtout à la forme si variée de cette partie du vêtement que s'est exercé le génie de la femme bretonne.

C'est ici le lieu de faire remarquer qu'aucune province en France n'offre une aussi grande variété de costumes ; non pas qu'il existât un type commun faisant le fond de l'habillement, mais dans la catégorie même de ceux qui semblent absolument identiques, règnent, ou plutôt régnaient des différences plus ou moins sensibles, en sorte qu'on serait tenté de croire qu'il apparaissait en Basse-Bretagne autant de variétés dans le costume qu'il existe de paroisses.

Si nous craignons d'avancer une opinion qui nous paraît vraisemblable, mais dont il nous serait difficile de trouver la preuve dans le témoignage de l'histoire, nous ferions remonter la cause de ce phénomène, à peu près unique dans la monographie d'une province, aux émigrations qui eurent successivement lieu au V^e et VI^e siècles et dont la trace se serait conservée dans certaines parties du costume, grâce à la persistance dans ses habitudes, que le Breton doit autant à son isolement qu'à la tenacité de son caractère.

Dès le milieu du V^e siècle et surtout en 508, après la bataille Crayfort, qui couronna l'envahissement de la Grande-

Bretagne par les Saxons, commence une émigration considérable des peuplades vaincues vers le continent.

L'historien Procope, nous dit qu'au VI^e siècle de nombreuses bandes d'hommes, de femmes et d'enfants quittaient l'île de Bretagne, pour venir s'installer en Armorique, la contrée la plus déserte du pays des Francs, complètement ruinée par les invasions barbares, et qui bientôt changea son nom d'*Armorique* en celui de *Petite Bretagne*.

Ces émigrants n'arrivaient pas tumultueusement et par masses profondes ; chaque tribu ou clan, au contraire, débarquait successivement, à son heure, avec son chef, un seigneur, un moine ou un évêque. L'installation de cette population nouvelle dura près d'un siècle et demi.

En s'établissant, ils apportèrent leurs mœurs, leur langage et aussi leur costume spécial.

Ces bandes, par leur nombre et la supériorité de leur civilisation, firent respecter leur indépendance et constituèrent autant d'individualités bien distinctes, dont la marque extérieure consistait dans le maintien, sans altération, de leur costume.

Il est à remarquer, en effet, que là où l'émigration fut multipliée, le costume brille par sa multiple originalité, et qu'il perd ses qualités en se rapprochant des limites de la Bretagne. L'emplacement des lieux d'émigration reste d'ailleurs très caractérisé, encore aujourd'hui, par la désignation des paroisses, dont les noms commencent par *Ple*, *Ploë*, *Plou*, *Plo* et qui indiquent l'existence d'une agglomération spéciale installée par voie d'émigration sous l'autorité d'un chef et formant des clans, des peuplades, *Plebs* ou *Plou*. Or cette dénomination de *Plou*, très multipliée en Cornouaille et dans le Léon, va en diminuant pour disparaître vers Saint-Malo, Rennes et Nantes.

Indépendamment de ces indications empruntées à la philologie, nous trouverions encore une preuve de cette vie propre et indépendante de la paroisse dans la rivalité séculaire qui règne encore, non entre communes (1), mais entre paroisses

(1) Le mot de commune n'est inscrit dans aucune charte de Bretagne, le régime municipal n'y a été fondé qu'au commencement du XV^e siècle.

et fiefs d'autrefois, et qui, aux pardons, dégénère souvent en rixes sanglantes.

Bien que cette question ait été controversée, nous penchons néanmoins à voir dans les mœurs et les usages des Bretons insulaires, devenus prépondérants en Armorique, l'origine des variétés du costume bas-breton.

Les Saxons eux-mêmes n'y restèrent pas étrangers, car nous voyons, dans les enluminures des vieux chroniqueurs, et dans quelques descriptions qu'ils ont faites, que les Saxons garnissaient le bord de leurs vêtements d'une large broderie d'or, d'argent et de diverses couleurs, qui rappellent ces ornements que le Bas-Breton porte encore aujourd'hui sur ses vêtements de fête.

La constitution de l'autorité, qui tenait plus de la forme aristocratique que de la monarchie, contribua à maintenir l'intégralité des vieux usages, en liant leur existence pour ainsi dire à celle des seigneurs, qui succédèrent aux chefs des *Plou*. Au sommet de l'échelle sociale étaient les rois, souvent peu obéis de la contrée, puis les comtes de Vannes, de Cornouaille, de Léon, de Poher, de Goëlo ; au troisième rang, les Mactyerns, princes héréditaires des paroisses ; enfin, sous eux, un grand nombre de *servi*, *villains*, *colons*, plus ou moins engagés dans la servitude. Il était d'un usage général que ces derniers assortissent la couleur de leur surcot à celles des armes du maître, et ils portaient sa livrée en disant « qu'ils étaient aux robes de tels ou tels seigneurs ».

Les Croisades, qui eurent une si grande influence sur la transformation du costume en général, et dont le luxe inoui provoqua, sous Philippe-le-Bel, la loi somptuaire de 1294, paraissent ne pas avoir exercé une grande influence sur la toilette du Bas-Breton, car en 1371, un seigneur Angevin, Geoffroy de la Tour-Landry, compose un recueil d'enseignement pour servir de guides à ses filles et les prémunir contre les périls auxquels peut les exposer leur inexpérience et leur beauté.

Il leur conseille d'éviter les modes étrangères et les accoutrements singuliers, il leur raconte à ce sujet l'histoire d'une

bourgeoise de Guyenne et du sire de Beaumanoir. La dame lui disait :

« Beau cousin, je viens de Bretagne, où j'ai vu belle cousine, votre femme, qui n'est pas si bien atournée comme les dames de Guyenne, ni de plusieurs autres lieux. Les bordures de sa robe et de son chaperon ne sont pas à la mode qui court. »

Le sire de Beaumanoir lui répondit :

« Puisque vous blâmez la robe et le chaperon de ma femme, je les changerai, mais me gardant de les choisir pareilles aux vôtres. Sachez le bien, madame, je veux qu'elle soit habillée suivant la mode des bonnes dames d'honneur de la France et du pays de Bretagne, et non suivant celle des dames d'Angleterre (1) ». Ce furent elles qui les premières introduisirent en Bretagne les grandes bordures, les corsels fendus sur les hanches et les manches pendantes....

• Un autre historien, qui écrivit en vers l'histoire de Jean IV, duc de Bretagne, dit le Conquérant, peint le luxe des Français venus en 1373 pour s'emparer de cette province et semble s'étonner de leurs superfluités inconnues chez les Bretons.

Les Français étaient bien peignés.

Beaucoup avaient de perleries
Et de nouvelles broderies.

Le vêtement de travail à la campagne était en toile ; celui du dimanche était en étoffe de laine. Il ne variait pas, attendu que les procédés de fabrication restaient les mêmes, et il durait indéfiniment. On en prenait grand soin, attendu que le prix du drap était relativement cher.

Dans la vie ordinaire, le costume des différentes classes, en Basse-Bretagne, était donc d'une grande simplicité ; mais aux jours de fête elles déployaient un véritable luxe. Les familles se transmettaient les costumes par héritage. Le costume des femmes de Quimper et de Morlaix était renommé par sa richesse et son élégance : on l'exhibait dans les

(1) La Guyenne, jusqu'en 1370, appartenait au roi d'Angleterre.

Pardons et les Pèlerinages, et d'autres fois, comme une marque d'honneur pour celui qu'on voulait fêter.

Les usages les plus enracinés ont un jour leur fin sous l'empire de faits qui s'imposent par leur universalité et par leur influence sur les nécessités de la vie : c'est la loi que, depuis 50 ans, tend à subir le costume breton. Entre les diverses contrées de la Bretagne, la Cornouaille, représentée par une grande partie du département du Finistère, résiste avec le plus d'énergie contre l'envahissement de la mode française ; néanmoins, l'amateur de couleur locale doit se hâter, s'il veut jouir encore de la vue du costume d'autrefois.

L'auteur des Lettres Morbihannaises (1) nous dit :

« ... En 1827, le costume breton commence déjà à subir, « depuis 30 ans, de nombreuses modifications, qui finiront « par le faire disparaître tout-à-fait. »

En 1876, dans la tournée de révision du département du Finistère, dix-huit maires s'étaient présentés avec le costume national complet ; en 1878, il n'y en avait plus que six.

Bien des causes ont concouru à ce résultat : la conscription, à partir du commencement du siècle, mais surtout la création et l'amélioration des routes ; ont mis les populations, jusque-là confinées chez elles, en contact avec des civilisations différentes de la sienne. Plus tard, l'établissement des chemins de fer et le développement du libre échange en créant, tant en Angleterre qu'en France, des débouchés immenses pour les produits de la Bretagne, a provoqué un courant de relations et par suite un mouvement considérable entre elle et ses nombreux correspondants. Mais, si la production du sol, la vente de son bétail, le placement de ses pêches ont amené la richesse dans le pays, elles y ont en même temps déterminé un renchérissement de toutes choses, et les conditions de la vie devenues beaucoup plus onéreuses, ont provoqué un grand déplacement de la population ouvrière vers Paris et les centres industriels. C'est là que l'attendait la *confection*, cet auxiliaire tout puissant de l'uniformité, et contre lequel l'originalité d'aucun costume ne saurait résister.

(1) Lycée Armoricaïn. T. X.

Le jeune paysan qui arrive en ville, use sa garde robe campagnarde ; et, quand il s'agit de la renouveler, la *confection* lui donne, au plus juste prix, l'habit de tout le monde, sous lequel, hors du village, il aime à cacher son individualité.

A la campagne, c'est le laisser aller du paysan qui le gagne. La blouse bleue commence à se substituer au *chupen* (1), elle est bleue, on voit encore le gilet et les broderies. Mais la blouse tend encore à s'allonger, et quand on ne pourra plus montrer son gilet, adieu broderies, adieu costume.

Les mêmes tendances existent pour les femmes. Après avoir passé quelque temps à la ville, si la jeune fille perd tout espoir de retour vers son village, elle change son costume, petit à petit, et finit par le mettre, comme elles disent, à la mode de la ville. Seul, le bonnet résiste, c'est encore la coiffe traditionnelle, mais dépourvue de toute correction et considérablement augmentée de broderies et de dentelles, laissant apparaître la chevelure, ce qui autrefois eut été considéré comme une infraction aux lois de la modestie (2).

Nous aurons fini d'indiquer les causes de la disparition du vêtement national breton, en parlant de ce vent égalitaire qui souffle sur toutes les classes et qui tend à les confondre dans l'uniformité plus ou moins réelle du costume et des mêmes usages.

Répartition des différents costumes dans la partie de la Bretagne correspondant au département du Finistère. — Essai d'une classification. — Description sommaire des principaux costumes du Finistère.

Des neuf Évêchés dont se composait autrefois l'ancienne Bretagne, quatre ont particulièrement été occupés par l'émigration des V^e et VI^e siècles, qui, comme nous l'avons fait remarquer, y ont probablement apporté l'originalité et la

(1) *Chupen* : nom breton de la veste sans manche qui se met sur le gilet.

(2) Traité contre le LUXE DES COIFFURES, par l'abbé Vassetz. Paris. 1694.

variété de leurs costumes. Ce sont les Évêchés de Léon, Cornouaille, Vannes, et Tréguier.

Mais, entre ces quatre évêchés éminemment bretons par les usages, la topographie et la climatologie ont créé à la longue des différences très sensibles, au point de vue que nous étudions (1).

Le Léon, autrement dit la partie nord du département du Finistère, dont Brest, le grand port militaire de la France, est la capitale, subit de bonne heure l'influence décisive de ses rapports multipliés avec le centre de la France et de ses communications avec l'Angleterre et les Flandres.

Dès le XVII^e siècle, sauf quelques paroisses absolument déshéritées et restées en dehors de toute voie fréquentée, le Léon abandonne l'antique costume de ses aïeux pour en revêtir un autre, qui n'est pas sans analogie avec celui que la petite bourgeoisie portait en France sous Louis XIII. Pour la Cornouaille, qui comprend les arrondissements de Quimper, de Quimperlé et de Châteaulin, confinée au bout du monde, sans industrie, sans commerce, dépourvue de routes, ensevelie, sans avoir la pensée d'en sortir, dans ses habitudes traditionnelles et dans son isolement, elle conserve fidèlement, au contraire, jusqu'au commencement du XIX^e siècle, le dépôt du costume et des usages que lui ont légué ses ancêtres.

Indépendamment de ces deux groupes, figure un troisième, que l'on trouve loin des côtes de la mer, dans la vallée de l'Aulne, entre les Montagnes Noires et les Montagnes d'Arrhée, qu'on suppose avoir servi de refuge aux débris des premiers occupants, et conserver encore un reste de l'antique race celtique.

(1) Au point de vue ethnographique, le Finistère offre l'exemple d'une race ancienne ayant plus ou moins échappé à l'influence d'une race conquérante.

MM. Broca et Guibert trouvent deux races :

1^o RACE CONQUÉRANTE. — Blonde, dolycéphale, yeux clairs, visage allongé, taille élevée, occupant généralement la côte.

2^o RACE CELTIQUE ou de l'époque des dolmens. — Brune, sous-brachycéphale, cheveux châtain, visage court, yeux gris ou neutres, occupe la région montagneuse du bassin de l'Aulne.

(Revue d'anthropologie, année 1881, p. 439).

Nos costumes, dans leur diversité, peuvent donc se diviser en trois groupes bien distincts :

1° *Le costume de l'évêché de Léon.*

2° *Le costume de la Cornouaille ;*

3° *Le costume du Kernecote, dans la vallée de l'Aulne.*

Si nous avions à étendre nos recherches sur toute la province de Bretagne, nous ajouterions, pour compléter cette nomenclature :

4° *Le costume des Trégorrois, dans l'ancien Evêché de Tréguier, aujourd'hui dans le département des Côtes-du-Nord ;*

5° *Le costume Vannetais, dans l'ancien Evêché de Vannes, aujourd'hui dans le département du Morbihan ;*

6° *Les costumes disséminés sur l'ensemble de la Bretagne et qui ne se rapproche d'aucun type national.*

1° COSTUME DU LÉON

Nous avons peu de chose à dire du costume du Léon, dont l'aspect sévère s'allie bien avec le calme et la gravité qui sont le caractère de ses habitants. Le vêtement est généralement en drap noir (1). L'habit, à collet droit, est terminé par de larges basques, munies de poches extérieures. Le gilet, à un rang de boutons, est à moitié entr'ouvert, afin de laisser voir la chemise blanche que surmonte un col haut et droit. Pas de cravate.

Le gilet descend assez bas ; il est garni sur le devant de deux poches. La grande culotte bouffante s'attachait sur le genou avec un cordon terminé par un gros gland de laine. Les bas sont noirs et les souliers à boucles d'argent ou de cuivre argenté. Le chapeau du Léonard a cuve ronde et ses larges bords abritent sa longue chevelure.

(1) Le mot que nous employons ici est employé comme synonyme d'étoffe de laine.

Dans différents documents du XVI^e siècle, nous trouvons les noms de diverses étoffes employées dans l'habillement.

Serge d'Ascot, pour faire un manteau.

Bougaran noir, employé pour faire des doublures.

Drap de demy Londres rouge.

Serge de Beauvais, qui servait à faire des robes.

Estamet ; cette étoffe est une serge drapée. On en faisait des bas de chausse, ce qui correspond à nos bas, et des jupons.

Drap cramoisi brun, dit couleur sang de bœuf.

Serge de Florence.

Dans le Bas-Léon, l'habit perd ses basques ; on les réduit à presque rien ; à Saint-Thégonnec, le gilet était complètement fermé, avec deux rangées de boutons réunis par des brandebourgs de couleur.

Au lieu de la ceinture de cuir, le Léonard ceint ses reins d'une bande de coton à carreaux de couleur faisant plusieurs fois le tour de son corps. En tenue de deuil, la ceinture est toujours bleue sur bleu.

Les femmes avaient adopté un costume également noir avec des parements bleus et rouges sur les épaules et les revers du corsage. Leurs coiffes se rapprochent de celles de la Cornouaille, autant par leur forme que par leur diversité. Elles subissent aujourd'hui, plus que partout ailleurs, l'influence de l'uniformité française.

2° COSTUMES DE LA CORNOUAILLE.

Le costume du Cornouaillais a été souvent appelé *kis glazik* (*kis*, mode, *glazik*, bleu), bien que le bleu ne soit porté que par un nombre assez restreint de paroisses, groupées autour de Quimper et de Douarnenez. Les femmes, sauf de rares exceptions, adoptaient généralement les mêmes couleurs que leurs maris (1).

La culotte du Cornouaillais (en breton *bragou*) partait de la ceinture aux genoux. L'étoffe, selon la localité ou la position de fortune, était en ratine, molleton, toile ou berlinge (2). Tantôt large et flottante, tantôt collante, elle changeait de nom, suivant qu'elle était à plis ou sans plis. Dans le premier cas c'était un *bragou-bras*, dans le second un *bragou-ridet*.

A une époque où le fer à repasser était presque inconnu, le tailleur du pays avait trouvé moyen de s'en passer en plaçant le bragou tout plissé dans un four encore chaud et ensuite en le pressant fortement à la main. Mais ce n'était pas dans sa forme que consistait l'originalité de ce vêtement, c'est surtout dans la manière de le porter et de le faire tenir. Son seul soutien est une tige avec deux boutons aux extrémités, qui se plaçait dans les deux boutonnières de la ceinture du bragou et dans une boutonnière pratiquée à la partie correspondante

(1) Nous avons besoin de nous expliquer sur la variété des temps dont nous faisons usage et qui sont tantôt au passé, tantôt au présent. Ces différences résultent forcément de notre sujet, qui réveille à tout instant, à côté de faits existants, des usages disparus dont cet avant-propos a pour but de conserver la trace.

(2) Berlinge, étoffe faite avec un mélange de toile et de laine.

de la chemise. Trop court pour se serrer au-dessus des hanches, et avec la constitution apyge spéciale au Breton, elle menace sans cesse de tomber ; aussi la posture et le mouvement de marche particuliers au Bas-Breton ne sont pas étrangers au port de ce vêtement, reste de l'antique costume national.

Nous venons de parler de ces deux boutons. Ils étaient en bois, en os ou en métal, et quelques-uns sont remarquables par leur forme et la gravure qui les décore. (Voir p. les nos 31-40. Le Breton portait, en effet, son goût d'ornementation sur tous les objets à son usage personnel, quelle qu'en fût la vulgarité ou la simplicité.

A partir du mollet jusqu'à la cheville, les jambes étaient protégées par des guêtres boutonnées, soit en cuir, soit en drap. Les guêtres en drap étaient galonnées ou brodées et quelquefois ornées de boutons. Le port des bas était rare. Citons les membres de la corporation des bouchers de Quimper, qui, avec leurs vêtements de couleur sombre, portaient des bas rouges.

Le reste du costume se compose d'une veste et d'un gilet.

Le gilet reste croisé ; il est plus ou moins long, et la partie qui règne autour du cou reçoit une broderie d'un dessin et de couleurs très variés.

En ce qui concerne la veste, l'une est sans manches, l'autre avec manches.

La première espèce, qui se porte surtout aux environs de Quimper, s'appelle en breton *chupen* ou *jupen* ; elle est courte, ne se boutonne pas et laisse apercevoir le gilet. Le *chupen* est toujours en drap bleu, sa doublure en toile est cousue au drap par une série de piqûres faites par lignes verticales, très rapprochées les unes des autres ; il en résulte un tissu absolument imperméable et presque aussi raide qu'une cuirasse ; les côtés du devant son garnis d'une broderie en soie jaune, mélangée de fils rouges.

La seconde espèce de veste, qui est pourvue de manches, est plus large et plus longue. Elle est en molleton ou en drap, soit bleu foncé, soit noir. Sa forme varie beaucoup ; à Fouesnant et ses environs, elle tombe droite et une bande de velours y dissimule la couture du dos.

A Quimperlé et ses environs, l'influence du costume vannetais se fait un peu sentir ; une bande de drap blanc, cousue au bas de la veste, simule une espèce de second gilet, et dans certaines paroisses, ils portent au milieu du dos une broderie représentant une croix ou un ostensor. De chaque côté, sont des poches garnies d'une broderie. Quelquefois, cette veste,

a, au milieu du dos et sur les côtés, ce que l'on appelle, en terme tailleur, *une pince* ; alors le vêtement acquiert plus d'ampleur. Les broderies placées sur le bord de la veste sont très variées et une ou deux rangées de boutons, plus ou moins espacés, contribuent encore à l'ornement.

Ces boutons, comme ceux dont nous avons précédemment parlé, offrent une grande diversité de formes et de dessins. Ils sont en cuivre, en étain, quelquefois en verre, mais dans ce cas, le fabricant les a sertis dans une garniture en cuivre. Sur les boutons de cuivre et d'étain figurent des dessins gravés : une étoile, une fleur, une arabesque guillochée.

La ceinture est formée d'un cuir blanc épais, large, avec une boucle en cuivre, découpée à jour et sous laquelle on passe un morceau d'étoffe rouge, destiné à faire ressortir le dessin.

Le chapeau, comme dans le reste de la Bretagne, est à cuve ronde ; les bords en sont plus ou moins larges, selon la localité. Il est ornementé de un, deux ou trois galons de velours attachés avec une boucle en étain. Le jour de nocce, il signale la présence du marié par une chenille, un ruban de couleur ou une frange d'or et d'argent ; au bout des rubans de velours.

Le Breton quitte rarement son chapeau. Il salue par une inclination de tête ; si l'on n'expliquait pas cette mode de politesse, un peu sommaire, par une certaine rudesse de mœurs, on en trouverait le motif dans l'habitude que la longueur des cheveux avait fait prendre au Breton, lorsqu'il travaillait, de les rouler au sommet de la tête et de les comprimer avec la cuve de son chapeau.

Au Huelgoat, ils portaient un bonnet en toile, qui retenait leurs cheveux, et ils mettaient leur chapeau par dessus.

En temps ordinaire, le paysan se rendait à son travail, comme aujourd'hui, les pieds dans des sabots en bois de hêtre (*botez coat*). Les jours de fête seulement apparaissent les petits souliers (*botez ler*) découverts, en cuir, ornés d'une boucle d'étain ou d'argent.

Enfin, pour compléter l'inventaire du vestiaire d'un Cornouaillais, nous ferons remarquer que la partie supérieure de sa chemise en toile porte un col très haut, dont on obtenait la rigidité au moyen de piqûres symétriques, où se jouait quelquefois la fantaisie de l'artiste qui les avait confectionnées.

Cette chemise n'a ni boutons ni boutonnieres, elle se ferme avec une épingle en cuivre d'une forme spéciale, qui rappelle la fibule gallo-romaine. Il existe de ces épingles dont la tête est ornée avec des perles de différentes couleurs. Quelquefois,

de la chemise. Trop court pour se serrer au-dessus des hanches, et avec la constitution apyge spéciale au Breton, elle menace sans cesse de tomber ; aussi la posture et le mouvement de marche particuliers au Bas-Breton ne sont pas étrangers au port de ce vêtement, reste de l'antique costume national.

Nous venons de parler de ces deux boutons. Ils étaient en bois, en os ou en métal, et quelques-uns sont remarquables par leur forme et la gravure qui les décore. (Voir p. les nos 31-40. Le Breton portait, en effet, son goût d'ornementation sur tous les objets à son usage personnel, quelle qu'en fût la vulgarité ou la simplicité.

A partir du mollet jusqu'à la cheville, les jambes étaient protégées par des guêtres boutonnées, soit en cuir, soit en drap. Les guêtres en drap étaient galonnées ou brodées et quelquefois ornées de boutons. Le port des bas était rare. Citons les membres de la corporation des bouchers de Quimper, qui, avec leurs vêtements de couleur sombre, portaient des bas rouges.

Le reste du costume se compose d'une veste et d'un gilet.

Le gilet reste croisé ; il est plus ou moins long, et la partie qui règne autour du cou reçoit une broderie d'un dessin et de couleurs très variés.

En ce qui concerne la veste, l'une est sans manches, l'autre avec manches.

La première espèce, qui se porte surtout aux environs de Quimper, s'appelle en breton *chupen* ou *jupen* ; elle est courte, ne se boutonne pas et laisse apercevoir le gilet. Le *chupen* est toujours en drap bleu, sa doublure en toile est cousue au drap par une série de piqûres faites par lignes verticales, très rapprochées les unes des autres ; il en résulte un tissu absolument imperméable et presque aussi raide qu'une cuirasse ; les côtés du devant son garnis d'une broderie en soie jaune, mélangée de fils rouges.

La seconde espèce de veste, qui est pourvue de manches, est plus large et plus longue. Elle est en molleton ou en drap, soit bleu foncé, soit noir. Sa forme varie beaucoup ; à Fouesnant et ses environs, elle tombe droite et une bande de velours y dissimule la couture du dos.

A Quimperlé et ses environs, l'influence du costume vannetais se fait un peu sentir ; une bande de drap blanc, cousue au bas de la veste, simule une espèce de second gilet, et dans certaines paroisses, ils portent au milieu du dos une broderie représentant une croix ou un ostensor. De chaque côté, sont des poches garnies d'une broderie. Quelquefois, cette veste,

a, au milieu du dos et sur les côtés, ce que l'on appelle, en terme tailleur, *une pince* ; alors le vêtement acquiert plus d'ampleur. Les broderies placées sur le bord de la veste sont très variées et une ou deux rangées de boutons, plus ou moins espacés, contribuent encore à l'orner.

Ces boutons, comme ceux dont nous avons précédemment parlé, offrent une grande diversité de formes et de dessins. Ils sont en cuivre, en étain, quelquefois en verre, mais dans ce cas, le fabricant les a sertis dans une garniture en cuivre. Sur les boutons de cuivre et d'étain figurent des dessins gravés : une étoile, une fleur, une arabesque guillochée.

La ceinture est formée d'un cuir blanc épais, large, avec une boucle en cuivre, découpée à jour et sous laquelle on passe un morceau d'étoffe rouge, destiné à faire ressortir le dessin.

Le chapeau, comme dans le reste de la Bretagne, est à cuve ronde ; les bords en sont plus ou moins larges, selon la localité. Il est orné de un, deux ou trois galons de velours attachés avec une boucle en étain. Le jour de nocce, il signale la présence du marié par une chenille, un ruban de couleur ou une frange d'or et d'argent ; au bout des rubans de velours.

Le Breton quitte rarement son chapeau. Il salue par une inclinaison de tête ; si l'on n'expliquait pas cette mode de politesse, un peu sommaire, par une certaine rudesse de mœurs, on en trouverait le motif dans l'habitude que la longueur des cheveux avait fait prendre au Breton, lorsqu'il travaillait, de les rouler au sommet de la tête et de les comprimer avec la cuve de son chapeau.

Au Huelgoat, ils portaient un bonnet en toile, qui retenait leurs cheveux, et ils mettaient leur chapeau par dessus.

En temps ordinaire, le paysan se rendait à son travail, comme aujourd'hui, les pieds dans des sabots en bois de hêtre (*botez coat*). Les jours de fête seulement apparaissent les petits souliers (*botez ler*) découverts, en cuir, ornés d'une boucle d'étain ou d'argent.

Enfin, pour compléter l'inventaire du vestiaire d'un Cornouaillais, nous ferons remarquer que la partie supérieure de sa chemise en toile porte un col très haut, dont on obtenait la rigidité au moyen de piqûres symétriques, où se jouait quelquefois la fantaisie de l'artiste qui les avait confectionnées.

Cette chemise n'a ni boutons ni boutonnières, elle se ferme avec une épingle en cuivre d'une forme spéciale, qui rappelle la fibule gallo-romaine. Il existe de ces épingles dont la tête est ornée avec des perles de différentes couleurs. Quelquefois,

mais par une innovation du commencement de ce siècle, le col porte des boutonnières, où l'on passe un cordonnet pour les rapprocher.

Le costume féminin de la Cornouaille mérite d'être particulièrement étudié. En remontant aux origines, nous ne pouvons guère nous former une idée du vêtement de la Cornouaille que par une miniature puisée dans un très ancien manuscrit anglo-saxon, publié par Echaw, représentant un laboureur dirigeant sa charrue, avec l'aide de sa femme. Le costume de cette dernière est simple. C'est une robe courte avec manches collantes, serrée à la taille par une ceinture. Le bas de la jupe est orné d'une broderie. Pour coiffure, un capuchon, d'où pend un bavolet dont les extrémités sont assez longues pour faire le tour du cou et se nouer sur le côté. On retrouve là facilement un point de départ pour arriver au costume moderne.

Toutefois, la simplicité des mœurs du pays, ainsi que l'extrême sentiment de pudeur que puisaient les femmes dans leurs croyances religieuses, a dû longtemps maintenir l'usage des robes montantes et peu ouvragées. La division de la robe en corsage et en jupe n'en remonte pas moins à une époque éloignée, car le sire de Joinville parle du surcot porté, dès son temps, par les femmes, et qui fut adopté à cette époque par les hommes. Nous sommes fondés à croire que le costume actuel des femmes de la Cornouaille s'est transformé, pour les parties essentielles, dans la période comprise entre le XIII^e siècle et l'annexion du duché de Bretagne. Car les portraits de la reine Anne que nous trouvons dans d'anciens manuscrits ne s'écartent pas beaucoup du type actuel. Quant à la coiffe et à la collerette, leur usage n'est pas très ancien.

Le costume se compose d'une jupe, un corsage, un gilet très échancré aux entournures et sur le devant ouvert en carré, un tablier, une collerette ou une guimpe, faisant corps avec la chemise, et une coiffe.

La jupe est de couleur foncée, bleue ou noire, assez généralement conforme à la nuance du vêtement du mari. Elle était en drap et avec de petits plis à la ceinture. Ces derniers s'obtenaient comme ceux du *bragou-ridet*. Dans le bas, on y cousait et on y coud encore des galons d'or, d'argent ou de velours, en quantité plus ou moins grande, suivant le rang de celle qui la porte. A Pont-Aven, on porte des broderies de perles, mais c'est tout moderne. Mentionnons le beau costume rouge de Ploaré et de Plougastel-Daoulas.

Le corsage, par sa forme, se rapproche du gilet des hommes ; il est serré à la taille et moule le corps, les manches sont collantes, avec une broderie ou un galon au poignet, et, selon la localité, il est brodé autour du col.

Le corselet se porte sur le gilet : il est très échancré aux entournures, et reçoit les broderies des scapulaires. Il est toujours attaché au moyen d'épingles.

La Cornouaillaise porte un tablier de soie ou de moire, de couleurs diverses, soit uni, soit brodé. Le bas du tablier est quelquefois orné de galons ou de franges d'or ou d'argent et les rubans qui l'attachent à la ceinture admettent toute espèce de couleurs, mais le dessin est toujours une guirlande de fleurs avec de grands feuillages verts.

Ces rubans sont l'objet d'une fabrication spéciale pour l'usage des Bretons. Il en est de même pour certains galons en laine mélangés de soie, que l'on coud sur les costumes et qui simulent les broderies, généralement assez longues à exécuter.

On rencontre quelquefois le tablier à bavette ; il est, dans sa partie supérieure l'objet de tous les ornements : galons, broderies, perles, fleurs artificielles, mais cette bavette et son ornementation ont une origine tout à fait de fantaisie moderne.

Les épingles servant à la toilette sont les mêmes que celles des hommes, et elles sont souvent ornées de verroterie (1). On en fait maintenant avec des tiges droites, qui se vendent surtout dans les *Pardons*. Ce sont des boules en verres de couleurs variées, garnies de pendeloques en métal blanc ou doré.

Nous venons de décrire le costume des jours de fête. Pour les travaux habituels, la Bretonne portait une jupe de berlingue et un tablier d'une étoffe mêlée de fil et de laine de cou-

(1) L'épinglette était connue de toute antiquité. Les Romains l'appelaient *fibula*, et en faisaient un objet de parure. Au XIII^e siècle, elle portait le nom d'*afiche*. Un trouvère de cette époque, Robert de Blois dans son *Châtiment des Dames*, a une idée très originale pour expliquer l'origine des épingles, qu'il représente comme inventées pour empêcher certaines privautés. Les épingles étaient un objet de grande consommation. Dans le compte de tutelle des trois filles puînées de Lanuzouarn, nous lisons : « Le 21 septembre 1571, on achète trois milliers d'épingles, 15 s. ; le mardi 6 octobre 1573, on rachète quatre milliers et demy d'épingles, 32 s. » Bull. Soc. arch. Finistère, T. V, p. 72.

leur, d'une apparence mouchetée ou rayée, fabriquée par les tisserands (1) du pays. Son corsage était en drap noir ou bleu.

La coiffe et la collerette, par les changements qu'elles ont subis et les différences sensibles qu'elles tracent entre les différentes parties de la population féminine, paraissent avoir été un objet préféré des recherches de la mode.

« La coiffure des Bretonnes, en général, est, dans sa variété, une imitation de celles des dames de la cour, à diverses époques, ainsi qu'on peut le reconnaître dans les galeries de tableaux (2). »

L'origine des coiffes et des collerettes remonte aux modes importées d'Italie par les Médicis. Dans l'origine, la coiffure populaire consistait en un capulet. Plus tard, au XIV^e siècle, vint le Hennin, mis en honneur par Isabeau de Bavière. Son règne ne dura qu'un demi-siècle, car à la fin du XV^e, à l'occasion du mariage de la duchesse Anne de Bretagne avec Louis XII, on inventa pour elle une coiffure plate (3). Puis au temps de la Renaissance, les Italiens, à la suite de Catherine et de Marie de Médicis, qui donnaient le ton de la mode, introduisirent cette variété de collerettes et de fraises, que nous retrouvons encore aujourd'hui. Par exemple la collerette large et plissée de Fouesnant ; la fraise à gros tuyautages de Quimper et Quimperlé, et sans plis, mais très évasée, comme à Pleyben.

Ces modes arrivèrent lentement, en se répandant de la noblesse dans la bourgeoisie et de cette dernière dans toutes les classes de la société (4).

L'introduction de ces coiffes et de ces collerettes si différentes entre elles et se produisant dans chaque région avec un ensemble qui ne comporte pas de dissidence, prouve que

(1) Les métiers à la main pour tisser le drap et la toile étaient jadis très nombreux ; presque tous ont disparu devant le tissage mécanique, c'est à peine si on en rencontre encore quelques-uns dans les campagnes.

(2) La coiffure plate, qui devint celle des femmes de Quimper, ne serait-elle pas un *Hennin* tronqué, pour le rendre apte aux usages journaliers ? Il existe un usage, aussi bien pour les femmes de Quimper que pour celles de Pont-l'Abbé de marquer leur deuil en portant des coiffes jaunes. Dans les enterrements, les plus proches parentes du défunt suivent le convoi avec une longue pelisse noire, le capuchon relevé sur la tête ; aux environs de Quimper, ou l'on porte la coiffe plate, les personnes qui accompagnent le défunt cachent leurs coiffes sous un capulet.

(3) P. LACROIX. — Mœurs, usages et costumes au Moyen-Age et la Renaissance.

(4) DE GOESBRIAND. — Costumes bretons. *Bull. arch.* T. I, p. 208.

le phénomène s'est accompli par l'exemple des maîtres du pays et suivant le mode de toilette qu'ils avaient adopté.

D'ailleurs, l'esprit exclusif et particulariste qui régnait dans chaque paroisse n'aurait pas permis à une femme de Fouesnant de se revêtir du vêtement de la femme de Quimper.

La confection et surtout le repassage de ces coiffes et collerettes principalement celles de Fouesnant, exigeaient autant d'habileté que de patience, car on a souvent vu une femme d'une paroisse allant habiter au loin, obligée de se mettre à la mode du pays où elle résidait, faute de trouver une personne capable de repasser sa coiffe ou sa collerette.

Deux mots sur la manière ingénieuse que les Fouesnantaises emploient pour tracer et maintenir les innombrables plis minuscules de leurs collerettes. On place la pièce à repasser sur une couverture de laine, puis l'on pose un jonc sous la pièce, dans le sens du pli à tracer ; rapprochant le pouce et l'index, on force l'étoffe à envelopper le jonc, on forme ainsi une certaine quantité de plis, on passe un fer chaud sur la collerette et, les jongs retirés, on obtient un plissé qu'aucun fer à tuyaute ne serait capable de produire.

3^e COSTUME DU KERNEVOTE.

Après le Léonard et le Cornouaillais vient le groupe souvent désigné sous le nom de *Kis Kerné* (*kis*, mode, *kerné*, Cornouaille) et plus ordinairement *Kernévoté*. Confinée entre les Montagnes Noires et d'Arrhée, cette population formait une race spéciale. Elle différait des autres Bretons, ses voisins, non seulement par ses mœurs et ses usages, mais aussi par son caractère. Elle est vive, ardente au plaisir, et, comme tous les montagnards, elle cherche au dehors, en exerçant généralement le métier de colporteur, les ressources que lui refuse le sol ingrat qu'elle habite.

Que son vêtement de dessus soit court ou long, il est toujours pourvu de basques et de poches, sur le côté. Le gilet est croisé. Le Kernévoté porte une ceinture de cuir avec boucle en cuivre. Son chapeau est en feutre ou en paille, avec des bords plus larges que celui du Cornouaillais. Sa culotte est demi large, serrée au-dessus du genoux, sans plis, et le plus souvent collante. Les guêtres, boutonnées en bas, ne descendent pas plus loin que la cheville.

Avant de décrire le costume des femmes, il n'est pas sans intérêt de signaler les différentes variétés de celui des hommes.

À Carhaix, le grand centre des communications gallo-romaines, on rencontrait souvent, non pas la culotte tradi-

tionnelle, mais des pantalons collants, boutonnés sur le côté, depuis le genou jusqu'à la cheville. La veste était garnie d'un liséré vert, et des boutons rouges ornaient les parements des poches. A La Feuillée, un galon vert ou rouge s'étendait sur le gilet : les boutons étaient en étoffe, et les boutonnières de couleur verte ou rouge. A Châteauneuf-du-Faou, le costume, par sa forme, tend à se confondre avec celui de la Cornouaille.

L'étoffe généralement employée est le berlinge ou la toile. Les moins déshérités portaient, les jours de fête, un vêtement en drap grossier.

Le costume des femmes se rapproche de celui de la Cornouaille : une jupe, avec quelques galons, un corsage brodé avec une échancrure laissant voir une guimpe, terminée par un collet montant ou rabattu. Les coiffes sont assez variées de forme. Des barbes longues, étroites et relevées sur la tête. Barbes et collerettes ont subi l'influence du gracieux type de Pleyben, qu'on reconnaît, malgré les modifications et même les changements qu'y ont apportés la fantaisie et le goût local.

COSTUMES DIVERS.

Dans les communes de Tréfléz, Goulven, Plouneour-Trez, Kerlouan, Guissény, les hommes ont un costume tout particulier. Ils ne portent jamais de chapeau ; ils se coiffent avec un petit bonnet de laine bleue, terminé par un gland rouge. Quand il fait mauvais temps, ils mettent par dessus leur bonnet un capuchon de drap bleu, avec des galons verts ou jaunes. Cette coiffure, avec le couvre-nuque et le gorgerin, se nomme *Casketen* ou *Caleboussen*. Ils portent une tunique en bure, d'un blanc terne, munie sur le devant d'une poche-manchon, et qui souvent a un capuchon d'attache. Ce dernier est le costume de grève.

Leur pantalon se termine aux genoux ; une ceinture d'étoffe leur ceint les reins ; jambes et pieds toujours nus, ils ne mettent des bas que pour aller à l'église. A Carantec et Locquenol, ils ont la veste, le pantalon jusqu'aux genoux, mais plus large qu'à Kerlouan, et ils portent aussi des guêtres.

A Plougastel-Daoulas, près Brest, et à Loperhet, ils portent, comme coiffure, le bonnet phrygien retombant, violet ou rouge. L'habit est une veste en bure gris-blanc. Le gilet est bleu, avec des boutonnières rouges ou vertes, une ceinture d'étoffe et un pantalon descendant jusqu'au cou-de-pied, complètent le costume. Pour se marier, ils portent, ainsi que leurs femmes, un bel habillement tout entier rouge.

Le plus curieux de ces costumes locaux est celui des habitants de Penmarc'h, Pont-l'Abbé et les environs.

On remarque souvent, en Bretagne, des groupes comprenant plusieurs bourgs, qui présentent la même homogénéité, au point de vue des caractères anthropologiques. Parmi ces groupes, celui qui frappe le plus l'étranger est celui des habitants de Pont-l'Abbé (1) et de ses environs. C'est à tel point, que l'on se demande si l'on n'est pas en face d'un fragment de race étrangère à l'Europe, venue, non par voie de terre, mais par celle de la mer.

D'ailleurs, dans les statuettes trouvées à Tronoën, le caractère spécial de leurs broderies semble bien indiquer une origine asiatique.

Le costume de Pont-l'Abbé, pour les hommes, est noir ; il a abandonné le *bragou* et les guêtres pour le large pantalon, dit à la matelotte. Le gilet, assez long, porte en bas des lettres brodées. La broderie qui orne ce gilet a une couleur et un dessin particuliers. La veste de dessus est plus courte que celle du *glazick*.

La femme porte moins de broderies d'or ou d'argent ; chez elle, les galons rouges et jaunes dominent ; son corsage a des manches collantes ; au col, une broderie pareille à celles des hommes. La veste qu'elle porte par dessus est collante, mais elle a des manches courtes, larges, avec un liséré, une broderie et un revers en velours.

Mais l'originalité de son costume consiste principalement dans sa coiffure, que l'on appelle *bigouden*, et qui souvent sert à désigner les habitants eux-mêmes qui portent le costume de Pont-l'Abbé et ses environs. Cette coiffure se compose d'un béguin en étoffe de couleur, et souvent en galons de clinquant, laissant passer les cheveux, qui sont ramenés sur le sommet de la tête et placés sous une coiffe de forme spéciale, présentant sur le devant un triangle avec une broderie de fil. Cette broderie, suivant une opinion qui, malgré sa hardiesse, paraîtrait justifiée, serait inspirée par le dessin symbolique du culte de la lune, Astarté (2).

(1) Ces renseignements sont pris dans un article de M. FISCARA : Recherches sur l'origine de caractères laissés par une influence étrangère dans la région du Cap-Caval (Penmarc'h), Bull. Soc. arch. du Finistère, T. X, p. 44.

(2) M. Elie Reclus, dans la *Revue internationale des Sciences*, année 1879, p. 211, a publié un article très intéressant sur les broderies et les tatouages avec des signes symboliques se rapportant à certains cultes.

Le pardon de Sainte-Anne-la-Palud. — Les broderies. — Les bijoux. — Le tailleur. — Conclusion.

A travers les descriptions trop arides de ce travail, le curieux, le chercheur, l'artiste, pourront peut-être trouver quelque renseignement utile, mais, dans leur sécheresse, elles laissent le lecteur froid et étranger à ce qui fait la vie de cette population, qui, à l'encontre du reste de la France, n'a pas encore entièrement divorcé avec les traditions séculaires de son passé. Malgré ce que lui fait perdre chaque jour l'uniformité de notre civilisation moderne, il est possible d'entrevoir encore un coin du tableau de ses mœurs nationales, dans quelques rares pardons, et surtout dans celui de Sainte-Anne-la-Palud (1), qui se célèbre sur une plage solitaire au fond de la baie de Douarnenez.

Là se cache une modeste église, que protège un massif d'arbres échappés aux violences des tempêtes. Le terrain se relève doucement, du côté de la baie, et, du sommet de ce léger exhaussement, la mer apparaît dans le cadre magnifique de ses côtes. Le sol est ras, une herbe y pousse bonne seulement pour les rares moutons qui y paissent. C'est sur ce vaste théâtre que se tiennent les dernières assises de la piété bretonne. Des pauvres élèvent leur voix dolente autour de l'église. Un peu plus loin, c'est une accumulation d'étalages, où l'industrialisme moderne livre, aux prix les plus modérés, des souvenirs religieux ; au-delà, sous des tentes, des rangées de Bretons, silencieusement assis devant leur pot de cidre, la pipe minuscule à leur bouche, offrent aux regards du passant leur solide carrure et la variété pittoresque de leur *chupen* et de leur *bragou-braz*. Pour enfermer la partie du tableau opposée à la mer, une agglomération de carrioles et

(1) Le pardon de Sainte-Anne-la-Palud, qui a lieu le dernier dimanche d'août et celui de Kerdevot (en Ergué-Gabéric, près Quimper), qui se célèbre le premier dimanche après le 8 septembre, sont les deux pardons de la Basse-Bretagne qui attirent le plus de pèlerins et où l'on remarque peut-être la plus grande variété de costumes.

de voitures de toute façon et de toute origine, dont les chevaux paissent l'herbe ingrate, attachés aux timons des véhicules.

Bientôt les cloches s'ébranlent, la procession va dérouler ses longues files, en suivant un circuit allongé autour de l'église. Les tambours mêlent leurs roulements aux volées des cloches. Vingt tambours sur trois lignes. Celui-ci, avec ses longs cheveux et son *bragou-ridet*, vieillard long et sec, a battu la charge à Sébastopol, cet autre, son voisin, a rempli les trois provinces d'Algérie de ses rafas. Il y a là des conscrits de toutes les dates, témoins de nos luttes tristes et glorieuses. A dix pas, le maire de la commune de Plonévez-Porzay, entouré de son Conseil municipal, affirme l'union de la Bretagne et de la Patrie française, en étalant son écharpe tricolore sur un costume, où la duchesse Anne reconnaîtrait l'un des siens. Attention, les gars, qui portez les croix et les bannières ; il s'agit de conquérir la réputation d'un fort et peut-être d'achever la conquête d'un cœur. Le bâton qui soutient l'oriflamme est lourd comme un jeune arbre et le vent, qui agite le tissu consacré, tâte la résistance du porteur, par des rafales qui viennent de la mer. Deux camarades sont à ses côtés, prêts à secourir ses défaillances ; mais saint Guénolé, saint Corentin et la bonne Vierge Marie veillent sur lui ; et, malgré la sueur qui l'inonde, il rentrera vaillamment au sanctuaire de Sainte-Anne. Dix bannières, plus lourdes et plus ornées les unes que les autres, se suivent à la file.

La curiosité s'accroît, un mouvement se dessine dans la foule ; ce sont les costumes blancs (1) qui s'avancent. Que de galons, de broderies, de scapulaires et d'argent. La coiffe resplendit de paillettes étincelantes ; quatre femmes ainsi vêtues et parées portent la chasse de sainte Anne. Un groupe les suit, gracieuse escorte de jeunes femmes mariées dans l'année. L'attention n'a plus de limites ; un murmure d'admiration s'élève, les petits enfants forcent la ligne des curieux

(1) Ce costume est celui porté par les jeunes filles de Quimper et ses environs, pour la première communion et les processions. Il est blanc, avec des galons bleus et d'argent.

pour mieux voir ; ce sont les costumes rouges qui passent, ce legs de plusieurs générations, enfoui dans le coffre de la famille, pour n'apparaître que dans la grande fête de Sainte-Anne-la-Palud. Les galons s'étagent le long des jupes et des corsages, attestant par leur nombre les rentes de celles qui les portent. Le scapulaire est d'or, les coiffes étincellent sous un soleil de feu. Jamais chrétienne n'a porté de plus riches atours. Pauvre Yvonne, et toi, gentille Marie-Jeanne, je crois aussi t'entendre, Corentine : Ah ! pourquoi notre pauvreté nous refuse-t-elle à tout jamais la joie d'un pareil jour ! La statue de Marie passe, d'un mouvement lent et majestueux, et les jeunes filles qui l'accompagnent disparaissent, portant plus loin le spectacle de leur magnificence et de leur jeunesse.

C'est alors que les psalmodies du clergé se font entendre. Mais entre la gracieuse escorte qui accompagne la Reine des Cieux et l'enfant de chœur, qui agite sa sonnette, le tableau quitte subitement ces couleurs heureuses, pour dérouler aux yeux le dernier acte d'un drame dont le dénouement fut la vie ou la mort. Des hommes jeunes, d'autres dans la force de l'âge, à la démarche recueillie, pieds nus et en bras de chemise, accomplissent un vœu fait à la Vierge Marie dans les horreurs d'un naufrage.

Le clergé est à peine passé, que se presse derrière lui une foule énorme, sans fin. Hommes, femmes, jeunes et vieux, collection unique de tous les costumes que nous venons de décrire. Tous portent des ciergés et chantent à l'unisson le cantique breton que les prêtres ont entonné.

Heureux qui peut pénétrer dans l'église, à la rentrée de la procession. Grand Dieu ! quel mouvement, quel vacarme, quelle vie ; les tambours battent je ne sais quelle charge affolée, les porteurs de bannières, au passage de la porte, qui les oblige à maintenir verticalement leur lourd fardeau, gagnent à leur dernier chevron. Costumes blancs et rouges forment la garde d'honneur du sanctuaire, et les pèlerins se tassent et se retassent en se bousculant, sans perdre un seul instant de leur sérénité. La fête est terminée, l'étranger cherche son équipage ; les gens raisonnables attellent ; le petit cheval breton, aussi alerte que mauvaise tête, commence une véri-

table course au clocher, sur la chaussée qui conduit de Sainte-Anne à la route de Plonévez. Les piétons regagnent leurs paroisses, en suivant le chemin qui domine la grève ; mais il reste trop de *chupen* sous la tente : pour eux, le soir, la route de la grève ne sera pas sûre.

Les broderies tiennent une place trop considérable, par leur importance et leur originalité, dans le costume des hommes et des femmes de la Basse-Bretagne, pour que nous ne nous arrêtions pas un instant sur leur caractère artistique et sur leur origine.

Les broderies qui se rencontrent sur les vêtements Cornouaillais ont un cachet particulier, qui les fait reconnaître tout de suite. Ces couleurs vives et brillantes, ces enroulements d'une grande variété, forment un mélange qui rappelle involontairement les dessins et les couleurs fondus des tissus indiens.

Si on analyse ce dessin, on voit qu'il est toujours fait symétriquement. Ce sont des cercles concentriques, des enroulements en spirale, des palmes, des chevrons placés à la suite l'un de l'autre, de manière à représenter des dents de loup, ou placés l'un dans l'autre, des chaînettes, des points régulièrement espacés, quelquefois un dessin figurant des feuilles alternées sur une tige.

C'est avec ces dessins, si simples en eux-mêmes, que le pauvre tailleur breton, sans autre guide que la routine, compose les broderies des vêtements. On le lui a montré ainsi ; il le fera et l'enseignera à d'autres, sans chercher à rien modifier. Malgré la diversité infinie des dessins que l'on peut arriver à faire ainsi, il y a une chose importante à noter, c'est que, pour le costume d'une paroisse, le dessin sera à peu de chose près le même, et, tout en mélangeant ces soies de couleurs différentes, le brodeur arrive à donner un ton d'ensemble et une teinte générale que l'on ne retrouvera pas chez les paroisses voisines.

Par exemple, pour Quimper, il y a peu de fil rouge, mais le jaune est la couleur dominante. A Scaër, c'est la couleur orange qui domine, par le mélange de la soie rouge avec la soie jaune.

A Bannalec, à Tourc'h, à Riéc, le dessin change. C'est une fleur avec son feuillage : mais il faut remarquer que le bouquet obéit toujours à la loi de la symétrie.

La fleur qui est représentée est la paquerette ; le cœur est en soie jaune et les pétales sont bleues ou blanches.

Quelle est l'origine de ces broderies ?

Sont-elles l'expression d'une ornementation particulière aux Gaulois ?

Ces dessins sont-ils un emblème décoratif ou un système d'épigraphie raisonnée ?

Cette question très compliquée sera peut-être un jour résolue.

Jules César, dans ses commentaires de la guerre des Gaules, nous représente les Gaulois d'un esprit peu inventif, mais très aptes à s'assimiler et à copier ce qu'ils voient.

Des travaux récemment publiés (1) nous montrent toute une série de dessins relevés sur des monuments mégalithiques, qui, si on les décompose, représentent les divers dessins des broderies bretonnes.

Dans son magnifique rapport sur son exploration scientifique au Kohistan, M. de Yffalvi nous donne un travail où les caractères anthropologiques ne sont pas s'en avoir de grands rapports avec ceux des Bas-Bretons, surtout les habitants de Pont-l'Abbé. Les dessins des broderies, faites au Pont-l'Abbé ont, comme l'a si bien montré M. Fischer, un caractère tout-à-fait particulier et d'une disposition identique à ce qu'était l'art en Phénicie.

Tout nouvellement, M. Schliemann, dans ses découvertes à Mycène, a trouvé des bijoux avec des dessins de cercles et de spirales. Un ouvrage allemand en parle en ces termes (2) :

(1) *Archaic sculpturings*, par M. J. Simpson, d'Édimbourg.
Les signes sculptés des monuments mégalithiques, par M. de Cussy.
Les sculptures lapidaires, par M. de Closmadeuc.

(2) *Denkmäler des Klassiken Altertums*. Oldenbourg à Munich.
 (Monuments de l'antiquité classique, 26^e liv., p. 984.

« La plus grande partie des ornements trouvés dans les tombeaux avaient des dessins circulaires ou en spirales. « Quelquefois, ils choisissent d'autres modèles pris parmi le règne animal, mais pouvant se circonscrire dans un cercle, comme le papillon, la pieuvre.

« Parmi ces dessins, la spirale tient le premier rang et les Troyens l'ont beaucoup employée.

« Ce motif (la spirale) n'est pas d'invention de Mycène, et il est peut-être originaire de l'Argolie, où il a été trouvé. »

Cette description de l'art appliqué aux trésors des rois Troyens ne semble-t-elle pas faite pour l'industrie du modeste brodeur de Pont-l'Abbé ?

Les bijoux portés par les femmes bretonnes sont peu nombreux.

La bague de mariage était un simple anneau d'or ou d'argent ; on rencontre quelquefois un modèle différent. Le chaton de la bague est formé par deux cœurs, découpés à jour et surmontés d'une petite croix. Dans le Cap, à ce cadeau on joignait une coupe en argent, sur laquelle on gravait le nom des époux. Cette coupe avait souvent des ornements gravés ou repoussés (2).

Le port des boucles d'oreille est une chose tout à fait moderne. Les anciennes coiffes, qui cachaient entièrement la tête, en auraient rendu le port inutile et même incommode.

Toujours, quand la Bretonne s'habille pour une fête, elle portera un velours noir, plus ou moins large, terminé par une frange d'argent et destiné à suspendre une croix d'or ou d'argent surmontée d'un cœur, comme coulant.

Le velours est quelquefois garni de paillettes d'or, d'argent ou de couleurs diverses, symétriquement placées.

Les croix présentent une grande variété de formes et de dimensions, et toujours les femmes d'une même paroisse auront le même modèle.

La confection des costumes bretons, aussi bien celui des hommes que celui des femmes, constituait un art vraiment difficile, par la multiplicité des détails et des ajustements

(2) Voir p. 101.

qu'il comportait. Le soin en était livré à des corporations de tailleurs, dont les statuts offrent souvent des particularités curieuses.

Les Archives du département du Finistère conservent les statuts des maîtres tailleurs de la ville et des faubourgs de Quimper, sous le nom de confrères de la frairie de Notre-Dame de la Chandeleur, desservie en l'église cathédrale de Saint-Corentin, depuis l'érection qui en a été faite par la reine Anne, duchesse de Bretagne, le 15 août 1505.

Cette corporation, qui avait pour armes : *d'argent avec une vierge de couleur*, était assez nombreuse. Un extrait du registre des délibérations des maîtres tailleurs, du 7 mars 1702, nous donne les noms des 40 maîtres présents.

Dans une pièce datée du 7 octobre 1777, mentionnant un procès intenté à Marie-Françoise Grosille, on remarque que les femmes avaient des tailleuses et que la lingerie était un état à part.

Elle (M.-F. Grosille) veut se faire recevoir maîtresse tailleur et ne « payer que ce que l'on exige des lingères. » « Cependant les lingères et les tailleuses sont deux espèces d'ouvrières bien distinctes, à Quimper, et les droits dus par les unes et les autres, pour avoir le privilège de travailler, sont aussi bien différents. Les tailleuses habillent les femmes et sont assujetties, de temps immémorial, au même droit de réception que les maîtres tailleurs. Les tailleuses qui exercent actuellement en fournissent la preuve. Les lingères, au contraire, ne se mêlent uniquement que de faire du linge pour l'un et l'autre sexe et payent, pour être reçues, un droit beaucoup moindre ».

Si, dans la ville, le tailleur jouissait d'une certaine considération, il n'en était pas de même pour le tailleur de campagne, qui était un objet de mépris pour les cultivateurs et une sorte d'être isolé parmi ses compatriotes. Exilé, il boit et mange à part, on ne l'accoste et on ne lui parle que lorsqu'on en a besoin (1).

Aussi, ces parias ont si bien le sentiment du mépris qu'ils

inspirent que, si on les interroge sur leur profession, ils répondent ordinairement : « *Je suis tailleur, sauf votre respect!* »

Pourquoi ce mépris ? Il doit remonter à une époque lointaine, où toute occupation sédentaire était vouée à une sorte d'infamie ; ceux-là seuls s'y consacraient qui étaient incapables de supporter les travaux des champs ou de la guerre, et on ne comptait guère parmi eux que des disgraciés de la nature. A cette époque rude et guerrière, leur infériorité physique, leur occupation féminine devaient les faire tomber aux derniers degrés de l'échelle sociale, avec les cordiers ou cacoux, une autre caste de parias.

Sans trop s'apitoyer sur leur sort, on verra que souvent, ils ne manquaient pas de motifs de consolation. C'est dans les femmes qu'ils trouvent leurs anges consolateurs. D'un caractère généralement gai et caustique, répertoire vivant de fables, de contes et d'historiettes, le tailleur breton chanterait une journée entière, sans épuiser son fond intarissable de complainte et de *soniou* ; à l'insu du mari, au lieu de travailler au *bragou* et au *chupen*, il piquait pour la ménagère des coiffes ou des collets de chemise. De plus, allant de ferme en ferme, il connaît les secrets de famille. Ce sont les tailleurs qui, le plus souvent, servent de *bâz-valan* ou entre-metteurs de mariages ; aussi jouent-ils, dans les noces armoricaines, un rôle important.

Nous terminons ici cette étude sur le costume breton. Nous avons donné un aperçu rapide des grandes divisions et des principaux costumes, auxquels viennent se rattacher les autres, dont ils ne diffèrent que par des nuances, souvent insaisissables, comme une broderie moins longue, un velours intercalé entre deux broderies, une disposition particulière des boutons.....

La planche qui se trouve à la fin de ce volume, est la reproduction dans son ensemble de *La Noce Bretonne*, que MM. Beau et Foulquier ont si artistement et si intelligemment représentée pour grouper les divers costumes bretons.

Ce dessin, exécuté par M. A. Beau, a été remarqué à Paris, au Salon de 1885.

(1) *Breiz-Izel*, par M. AL. Bouef. t. I. p. 100.

Ne pouvant citer à chaque instant les sources où ont été puisés ces renseignements, la liste des ouvrages suivants comblera cette lacune et sera utile pour ceux qui voudront avoir plus de détails sur la vie et les mœurs de la Bretagne.

Breiz-Izel, par M. Alexandre BOUET. Paris, 1884.

Cartulaire de Redon, par M. A. DE COURSON.

Bulletin archéologique de l'Association Bretonne, 1^{re} année 1849; p. 208. Les Costumes bretons, par M. DE GOESBRIAND.

Galerie Armoricaïne Nantes, CHARPENTIER, éditeur.

Revue d'anthropologie, publiée sous la direction de M. P. BROCA, Paris, MASSON, éditeur.

Mœurs, Usages et Costumes au Moyen-Age, par P. LACROIX.

Histoire du Costume, de M. J. QUICHERAT.

Recherches sur le Costume, comte HORACE DE VIELCASTEL.

La Bretagne artistique. Revue publiée à Nantes en 1880.

La Bretagne ancienne et moderne, par PITRE-CHEVALIER.

Le Kohistan. Le Ferghanah, par CH.-E. DE UJFALVY. Paris, 1878.

Les Ouvriers européens, par LE PLAY. Tours, MAME et C^{ie}.

Les origines des trois races agricoles. Par M. E. DEMOLINS.

Revue de la Science sociale publiée par FIRMIN DIDOT et C^{ie}. Paris.

A. SERRET,

Secrétaire de la Société archéologique
du Finistère.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES



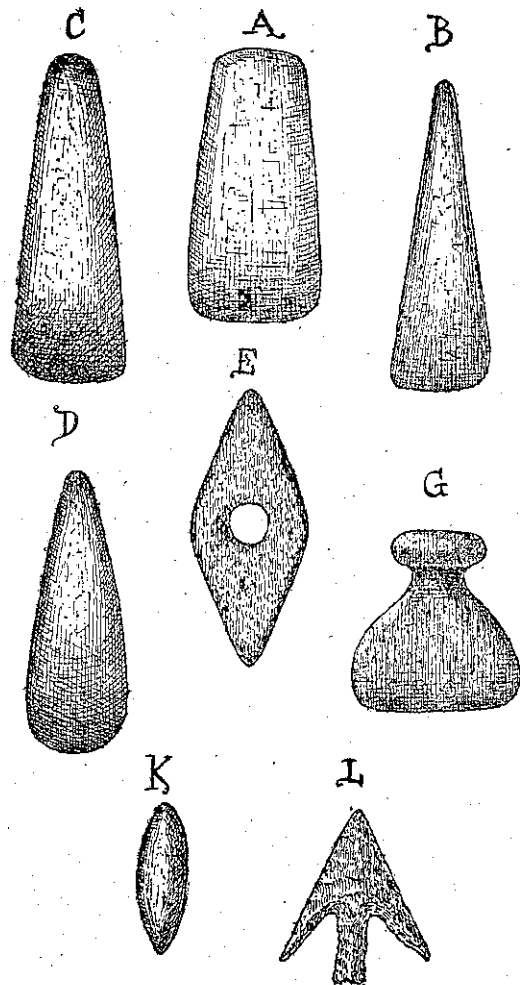
SALLE N^o I

	Pages
Notice sur le Musée.....	6
Mode de classement.....	8
<i>Vitrine A.</i> — Médailler.....	9
<i>Vitrine B.</i> — Age de la pierre taillée.....	9
<i>Vitrine C.</i> — Age de la pierre polie.....	17
<i>Vitrine D.</i> — Age du bronze.....	27
<i>Vitrine E.</i> — Provenances diverses. — Sarcophage du Pouldu. — Fouilles de Carhaix et des environs.	34
<i>Vitrine F.</i> — Provenances diverses. — Tumulus de Kerancoat. — Etablissement romain de Saint-Gilles.	40
<i>Vitrine G.</i> — Fouille de Parc-ar-Groas. — Villa romaine du Pérennou.....	44
<i>Vitrine H.</i> — Fouilles de Douarnenez. — Tumulus de Kerguévarec. — Galerie de Rugéré.....	47
<i>Vitrine I.</i> — Oppidum de Castel-Coz. — Fouilles de Guilguiffin. — Provenances diverses.....	48
<i>Vitrine K.</i> — Cachette du fondeur de Méné-Tosta...	54
<i>Vitrine L.</i> — Fouilles de la Porte-Neuve. — Objets trouvés à Quimper.....	55
<i>Vitrine M.</i> — Fouille de Trez-Goarem. — Fouille de Kergadec. — Oppidum de Troguer. — Tumulus de Lannilis.....	57
<i>Vitrine N.</i> — Objets de provenances françaises ou de ses colonies.....	59
Glyptique.....	62
Objets divers placés en dehors des vitrines.....	64

SALLE N° II

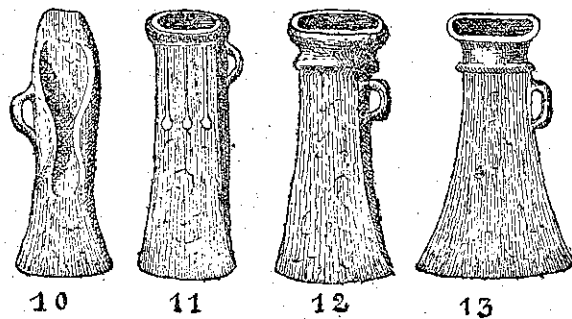
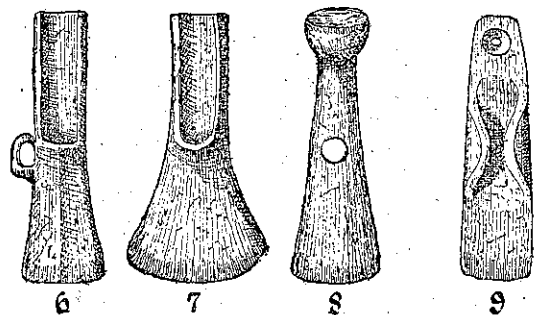
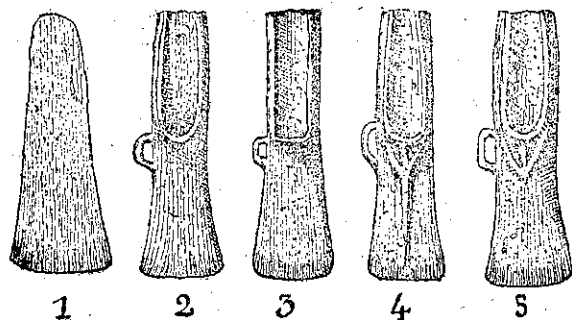
Notice sur l'ameublement et l'ornementation du mobilier en Basse-Bretagne.....	68
<i>Série A.</i> — Pierres sculptées. — Ardoises. — Albâtres. — Plâtres. — Terres cuites.....	71
<i>Série B.</i> — Bois sculptés et travaillés.....	78
<i>Série C.</i> — Vitraux.....	87
<i>Série D.</i> — Faïences.....	89
<i>Série E.</i> — Orfèvrerie. — Bronzes. — Objets de vitrine.	100
<i>Série F.</i> — Ferronnerie. — Serrurerie.....	105
<i>Série H.</i> — Tapisseries. — Broderies	106
<i>Série K.</i> — Armes offensives et défensives.....	107
Objets placés dans la cour du Musée.....	107
<i>Musée des Costumes bretons</i>	110
Lois de la mode. — Coup d'œil général sur les costumes bretons. — Leur origine. — Sa grande variété. — Sa simplicité comparée aux autres costumes anciens. — Causes de sa longue conservation. — Sa disparition.....	111
Répartition des différents costumes dans la partie correspondante au département du Finistère. — Essai d'une classification. — Description sommaire des principaux costumes du Finistère.....	118
Le pardon de Sainte-Anne-la-Palud. — Les broderies. — Les bijoux. — Le tailleur. — Conclusion.....	130

PLANCHES



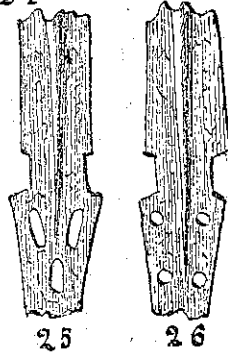
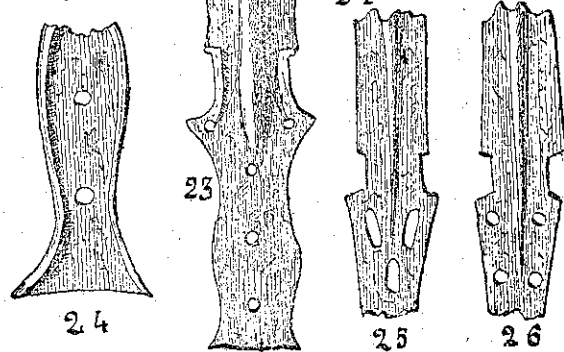
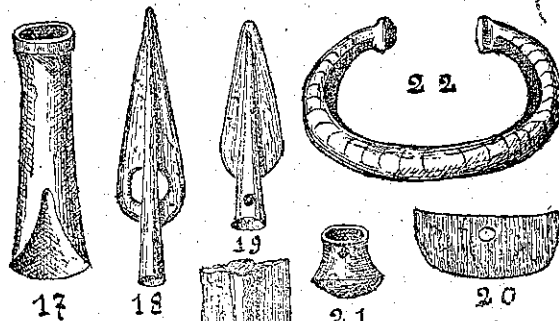
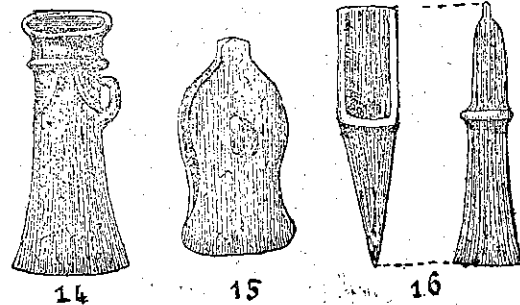
BRONZE.

PLANCHE II

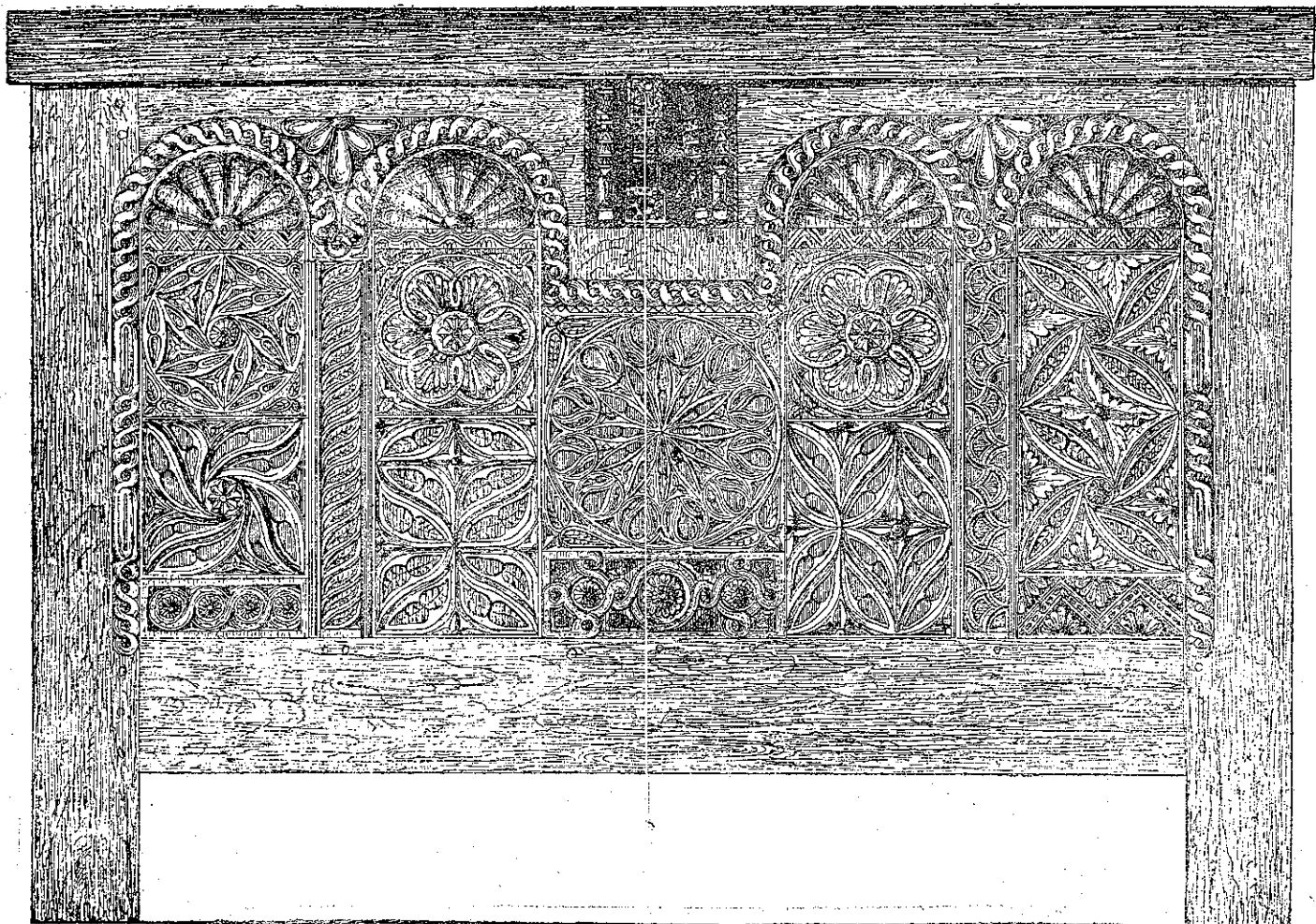


BRONZE.

PLANCHE III

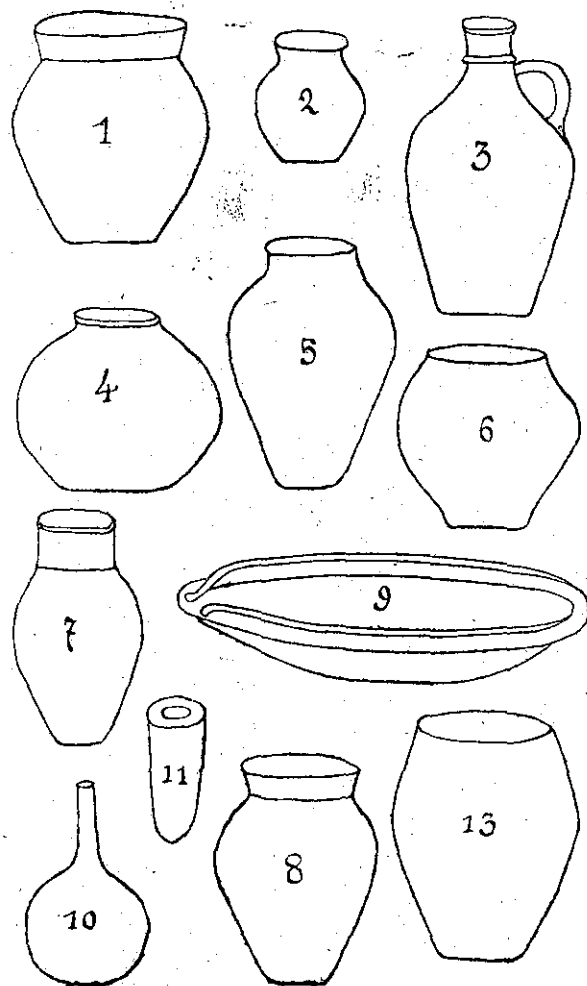


COFFRE BAS-BRETON, spécimen de la sculpture dite au compas.



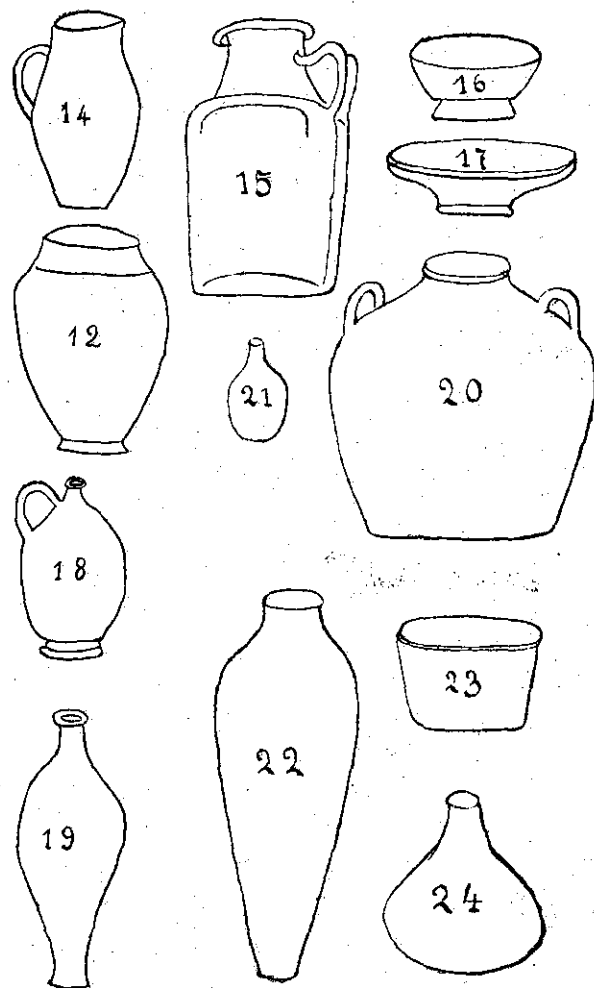
POTERIES.

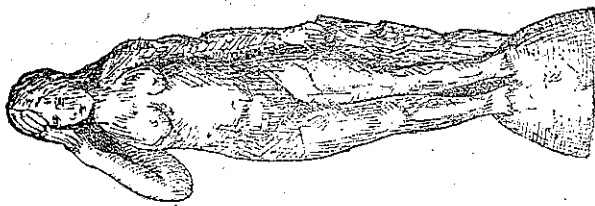
PLANCHE IV



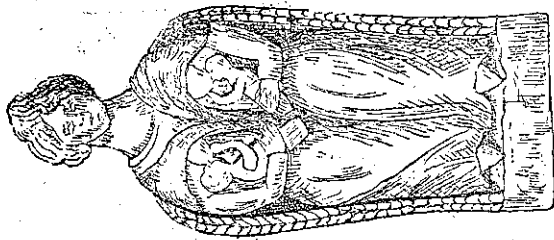
POTERIES.

PLANCHE V

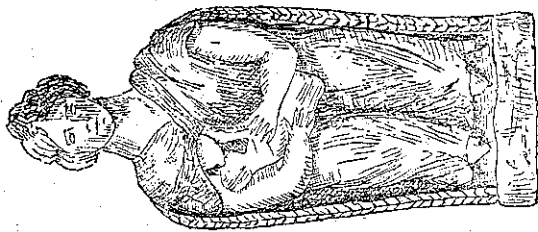




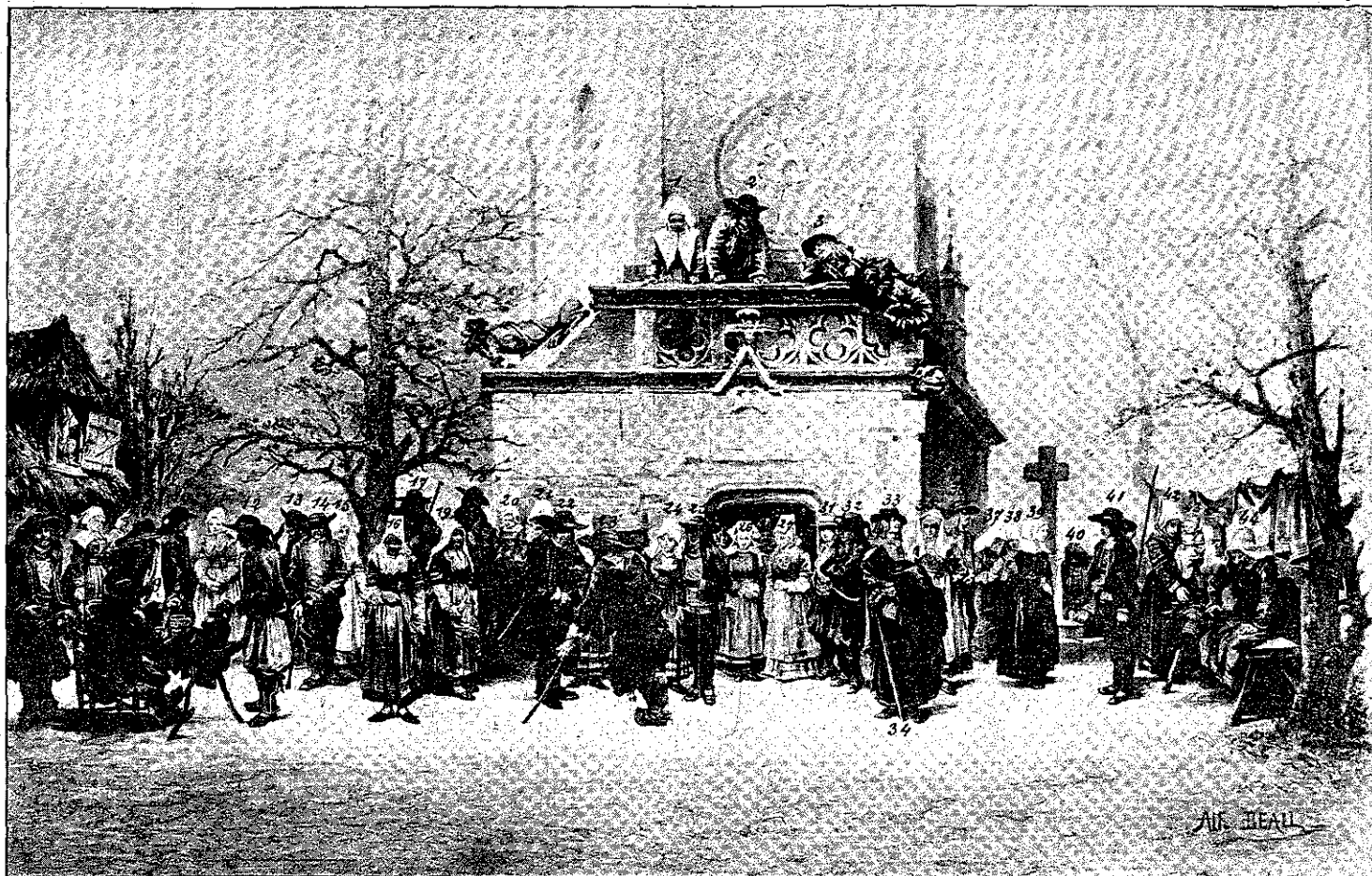
VÉNUS ANADYOMÈNE



DÉESSES MÈRES



MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE DE QUIMPER



- | | | | | | |
|---------------------------------|------------------------------|----------------------------|------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|
| 1. Femme de Plougastel-Daoulas. | 8. Homme de St-Thégonnec. | 15. Femme de Pluzuffan. | 23. Men liant de Penhars. | 31. Mariée de Ploaré. | 39. Femme de Châteauneuf-du-Faou. |
| 2. Homme de Guengat. | 9. Homme de Locronan. | 16. — de Quéménéven. | 24. Mariée de Cast. | 32. Homme de Fouesnant. | 40. Homme de Pont-l'Abbé. |
| 3. Garçon de Plonéis. | 10. — d'Elliant. | 17. Sonneur de Scaër. | 25. — de Querrien. | 33. — de Pont-l'Abbé. | 41. — de Guéméné-sur-Scorff. |
| 4. Femme de Kerfeunteun. | 11. Femme de Quimper. | 18. — de Saint-Thois. | 26. Femme de Scaër. | 34. Femme de Gouézec. | 42. Femme de Plogonnec. |
| 5. Enfant — | 12. Homme de Nevez. | 19. Femme de Penhars. | 27. Mariée de Ploaré. | 35. — de Fouesnant. | 43. Enfant — |
| 6. Homme de Ploaré. | 13. — de Kerlouan. | 20. Enfant de Kerfeunteun. | 28. Mendiant de La Feuillée. | 36. Homme de Brie. | 44. Femme de Plomelin. |
| 7. Femme d'Elliant. | 14. — de Plougastel-Daoulas. | 21. Femme — | 29. Femme du Cap. | 37. Femme de Gouézec. | |
| | | 22. Homme de Gouézec. | 30. Homme de Guengat. | 38. — de Pont-l'Abbé. | |